

SOMMAIRE

Chroniques n° 30 - 2014

Éditorial	P. 3
A propos des fouilles archéologiques. <i>Gabriel Duverneuil - Francis Gérard</i>	P. 4
Le voyage touristique de Raymond Poincaré en Dordogne. <i>Jean-Pierre Rudeaux</i>	P. 31
La vie quotidienne au Moyen Âge <i>Sonia Breux-Pouxviel</i>	P. 67
Les tailleries de meules de Saint-Crépin-de-Richemont <i>Maurice Cestac</i>	P. 93
Construction du chemin de fer de Nontron à Thiviers <i>François Reix</i>	P. 100
Éphéméride	P. 116
Table des Chroniques Nontronnaises	P. 133

ÉDITORIAL

N° 30 ! et même 32 si l'on compte les deux premières, l'ensemble des documents édités par le GRHIN commence à s'étoffer sérieusement.

Voici donc les Chroniques de l'année passée, 2014. Nous espérons qu'elles vous offriront un agréable moment de lecture et vous rappelleront 5 des 10 conférences de l'année et les bons souvenirs de nos deux sorties de proximité. C'est un peu plus étoffé que certaines années et nous en remercions vivement les auteurs qui ont bien voulu être publiés dans notre revue annuelle.

Depuis la Préhistoire, en passant par le Moyen-Âge et l'archéologie meulière qui s'étend sur plusieurs siècles, pour passer du 19^e au 20^e siècle avec le chemin de fer et le président Poincaré, ces Chroniques nous offrent une gamme très ouverte de notre histoire locale.

Nous souhaitons vivement que d'autres auteurs, aussi actifs, prennent le relais les années suivantes. Nous rappelons qu'il n'est pas nécessaire de présenter une conférence pour être publié. Si certains d'entre-vous désirent communiquer à notre Société un texte sur l'histoire locale, la commission de lecture se fera un plaisir de l'étudier.

Maintenant, après avoir remercié encore les auteurs de ces Chroniques, nous nous taisons pour vous laisser lire tranquillement ces études.

Bonne année 2015 à tous,

Le président,
F. Gérard.

Édition : Francis Gérard ; Sortie de juin organisée par Jacques Jarry ; Sortie d'octobre organisée par Francis Gérard ; Lecture : Christiane Le Deley

À PROPOS DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES.



Le site de « Chez Tézy », après découverte et avant fouille des silos - photo de l'auteur.

**Conférence donnée au GRHIN
Par Gabriel Duverneuil et
Francis Gérard
Le 6 février 2014.**

I - Le site de Pradayrol dans le Lot.

Le but de cette intervention est de mieux faire connaître comment se déroule une fouille archéologique.

Commençons par des généralités basées sur un exemple dans le Lot, à Cagnac-du-Causse : le site de Pradayrol.

Pradayrol est une caverne effondrée. Le causse lotois est un plateau calcaire ressemblant à un gryère. D'après les géologues, 20 à 30 m de calcaire déposé par la mer ont disparu (fondu) au cours des temps. De vastes cavernes se sont creusées sur plusieurs niveaux. C'est le cas ici, une caverne inférieure s'est effondrée, entraînant notre cavité. Il n'en reste qu'un abri-sous-roche et une *doline* effondrée de plusieurs mètres.



La terrasse devant l'abri (principal lieu de fouille de ces trois dernières années) - photo FG



Les trois entrées de l'abri-sous-roche. - photo FG



Le versant vers la doline - photo FG.

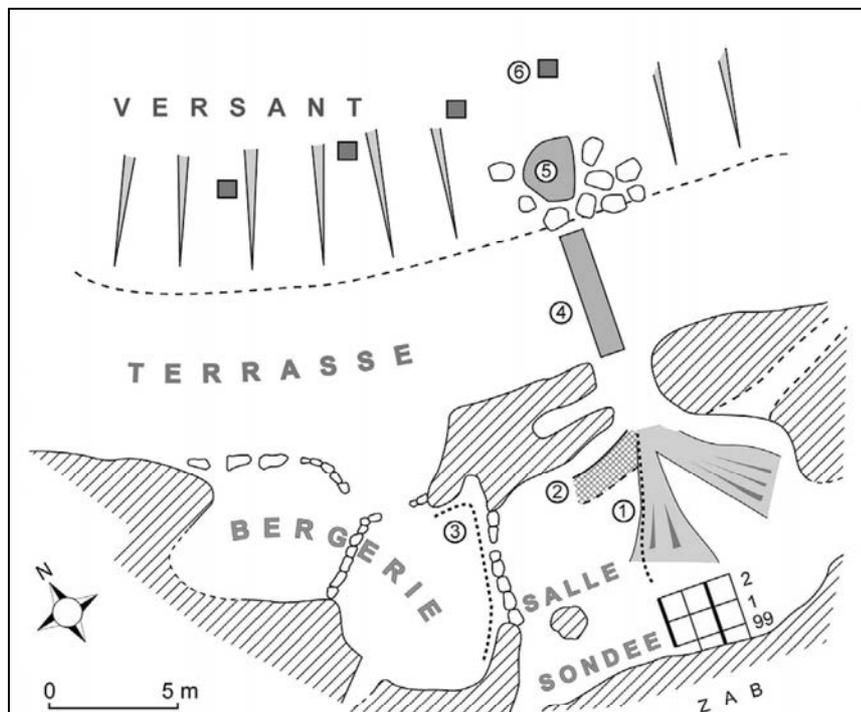


Figure 36. Pradayrol. Points d'observation reportés sur une représentation schématique de la topographie du site. 1) tranchée sur talus ; 2) profil d'altération coiffant le sommet du remplissage de la salle ; 3) brèches de la Bergerie ; 4) tranchée dans l'abri-sous-roche ; 5) brèche extérieure ; 6) sondage d'implantation des piquets de clôture.

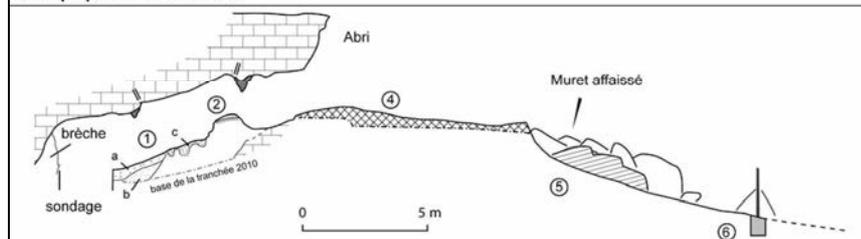


Figure 37. Pradayrol. Profil topographique situé dans l'axe de la tranchée reliant le sondage de R. Séronie-Vivien à l'entrée de la salle du sondage.

Le plan du site extrait du rapport de fouille de Jean-Luc Guadelli.

La doline d'effondrement comporte également des couches archéologiques, révélées par les sondages effectués pour les trous des poteaux de la clôture du site.

Le matériel trouvé dans la cavité est ancien à très ancien : citons une partie de mâchoire de rhinocéros datée de 6 à 700 000 ans et une dent humaine datée de 350 000 ans (pré-néandertalien)



Jacques, le propriétaire, fouillant dans la cavité. - Photo FG.

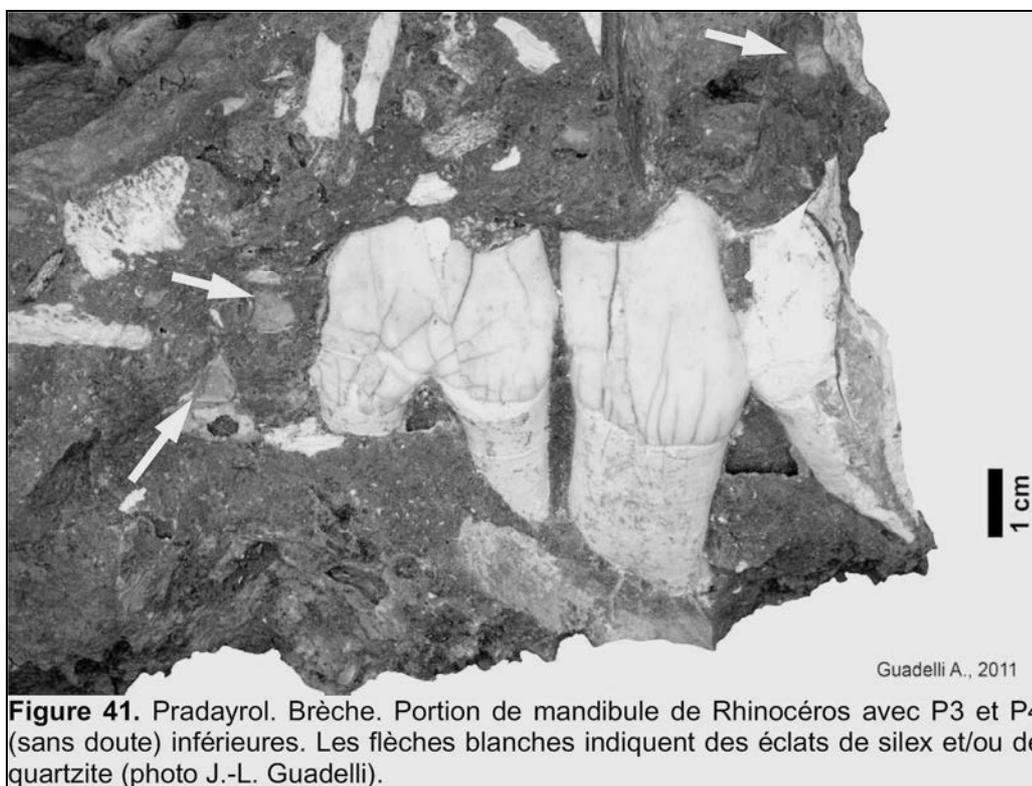


Figure 41. Pradayrol. Brèche. Portion de mandibule de Rhinocéros avec P3 et P4 (sans doute) inférieures. Les flèches blanches indiquent des éclats de silex et/ou de quartzite (photo J.-L. Guadelli).

La mâchoire de rhinocéros. - Photo extraite du rapport de fouille de Jean-Luc Guadelli.



Les premières fouilles du fond de la caverne. - photo FG.

La partie est de la terrasse est jugée comme un « repaire de Hyène » (traces, os, coprolithes). Ce qui permet de dater cette partie du gisement du moustérien (40 000 à 35 000 ans). Ce fut l'objet principal des fouilles des deux dernières années.



La tranchée 'B' premier sondage du « moustérien ». - photo FG.

La cavité a été souvent (au minimum deux fois) remplie entièrement par des sédiments venant de l'érosion du plateau. Elles s'est vidée autant de fois de deux côtés : par une fondrière au fond de la caverne (là où ont été effectuées des fouilles) et par la doline du devant de la terrasse. Il en résulte que les couches archéologiques ont glissé et que peu de matériel est en place. Mais dans ce « moustérien », il est vraisemblable qu'elle ont peu bougé et des interprétations sont possibles.

La fouille n'a pas été une fouille extrêmement fine pour cette raison : seuls les objets de plus de 2 cm ont été repérés, les plus petits étant considérés comme « refus de tamis ».



Les « Chefs », Jean-Luc Guadelli et Alain Turq - Photo M.B.

La fouille était au nom de Jean-Luc Guadelli, directeur au laboratoire de Bordeaux. Il était secondé par Alain Turq, conservateur au musée des Eyzies. D'autres éminents chercheurs du CNRS sont intervenus sur le chantier : Jean-Philippe Faivre, Arnaud Lenoble, Philippe Fernandez.

Jean-Luc Guadelli est un spécialiste de la faune et Alain Turq du lithique. D'autres ont étudié la géologie, les sondages magnétiques, la microfaune, l'évolution morphogéologique, etc.

Les fouilleurs de base (comme votre serviteur) étaient des amateurs passionnés, si ce n'est très éclairés. Chacun prenait en charge un carré du corroyage de 1 m sur 1 m (pour des fouilles plus délicates, on travaille sur des carrés de 50 cm sur 50 cm.)

La fouille se pratique à la petite truelle et à la balayette, par couches successives de 2 cm environ. Les objets lithiques et fauniques dégagés sont marqués par des cure-dents et ensachés pour pouvoir continuer la fouille en attendant le relevé 3D avec la mire. Les pierres sont jetées, les terres, ramassées à la petite pelle dans un seau, vont au tamisage.



La fouille du « Moustérien » - 1 : la mire. - photo FG.



Le relevé au théodolite. - photo FG.

Les relevés des objets se faisaient au théodolite et étaient saisis dans une base 'Access' d'un PC. Une station totale comme celle-ci est hors de prix pour les meilleures fouilles françaises. Le matériel était prêté par une équipe de chercheurs américains travaillant sur le sol français. (ils en ont souvent de trop). Rien que le PC devait coûter une petite fortune... il était conçu pour passer sous une roue de voiture.



Le tamisage. 1 - sac pour les terres fines. - 2 seau de terre issu de la fouille. - 3 - double tamis (maille de 5 mm et 1 mm) - photo FG

Le seau plein est tamisé par double tamisage. 1^{er} tamis à maille de 5 mm, second à maille de 1 mm. Le refus de tamis du 5 mm est étudié par le fouilleur pour retrouver les artefacts oubliés ; le second refus de tamis (de 1 mm) est conservé dans des grands sacs.

Les objets numérotés par la station totale sont enfermés dans des sachets individuels avec une étiquette référant le carré de fouille et le n° de l'objet.

Le soir, le sac des refus de tamis et le seau des objets cotés sont emportés au laboratoire.

Le travail en laboratoire est décomposé en cinq ateliers.

1° le lavage et séchage des objets.



Chaque objet est sorti de sa poche en y laissant l'étiquette (il faut éventuellement nettoyer les poches). L'objet est nettoyé à l'eau avec une brosse à dents puis mis à sécher sur sa poche pour ne pas perdre sa référence.

2° le marquage des objets secs est fait à la plume et à l'encre de chine. Ex : « PDR 2013 # 3684 ». Les petits objets sont difficiles à marquer.



3° enregistrement.



L'enregistrement des objets dans une base de données générale, autre que celle du repérage, est fait par des spécialistes capables de décrire avec la précision scientifique nécessaire chacun des objets. Ici Jean-Philippe Faivre, docteur en préhistoire et chercheur au CNRS.

4° le tamisage à l'eau.



Les sacs de refus des tamis de 1 mm sont tamisés à l'eau à maille de 0,5 mm



Cela consiste à faire passer en mouillant et en frottant avec la main les boues fines, pour récupérer les très petits objets.



Ce cailloutis est mis à sécher. Il est ensuite trié sur une feuille blanche où, avec la pointe d'un couteau on cherche les petits éclats et les dents de rongeurs (lemmings et autres). Cette microfaune récupérée sera étudiée par un spécialiste, pour cette fouille Jean-Claude Marquet, (il en existe très peu en France). Suivant les variétés reconnues, il pourra dire les variations climatiques et peut-être d'après celles-ci dater le site ou la couche.

Les 7 photos ci-dessus : FG

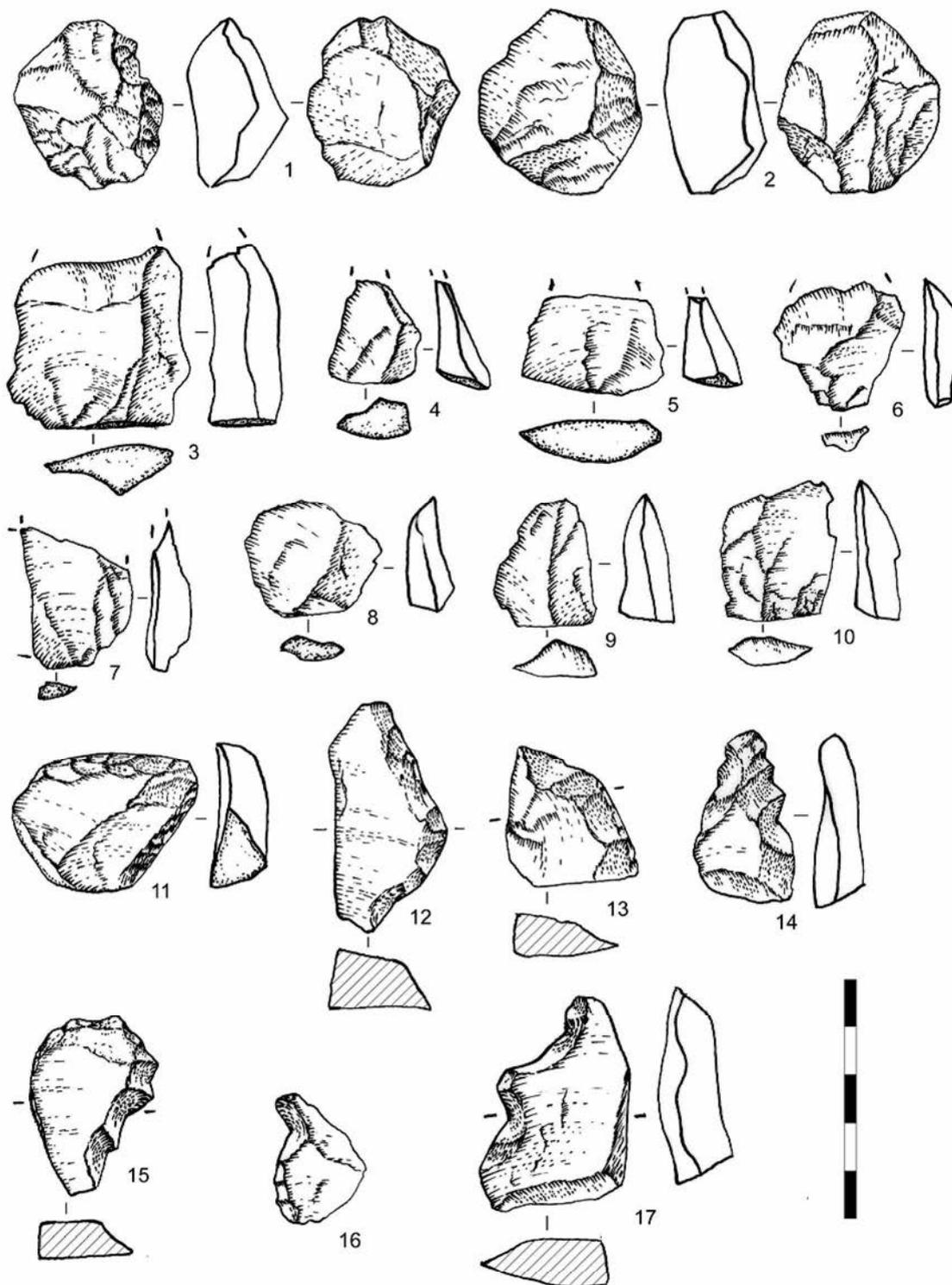
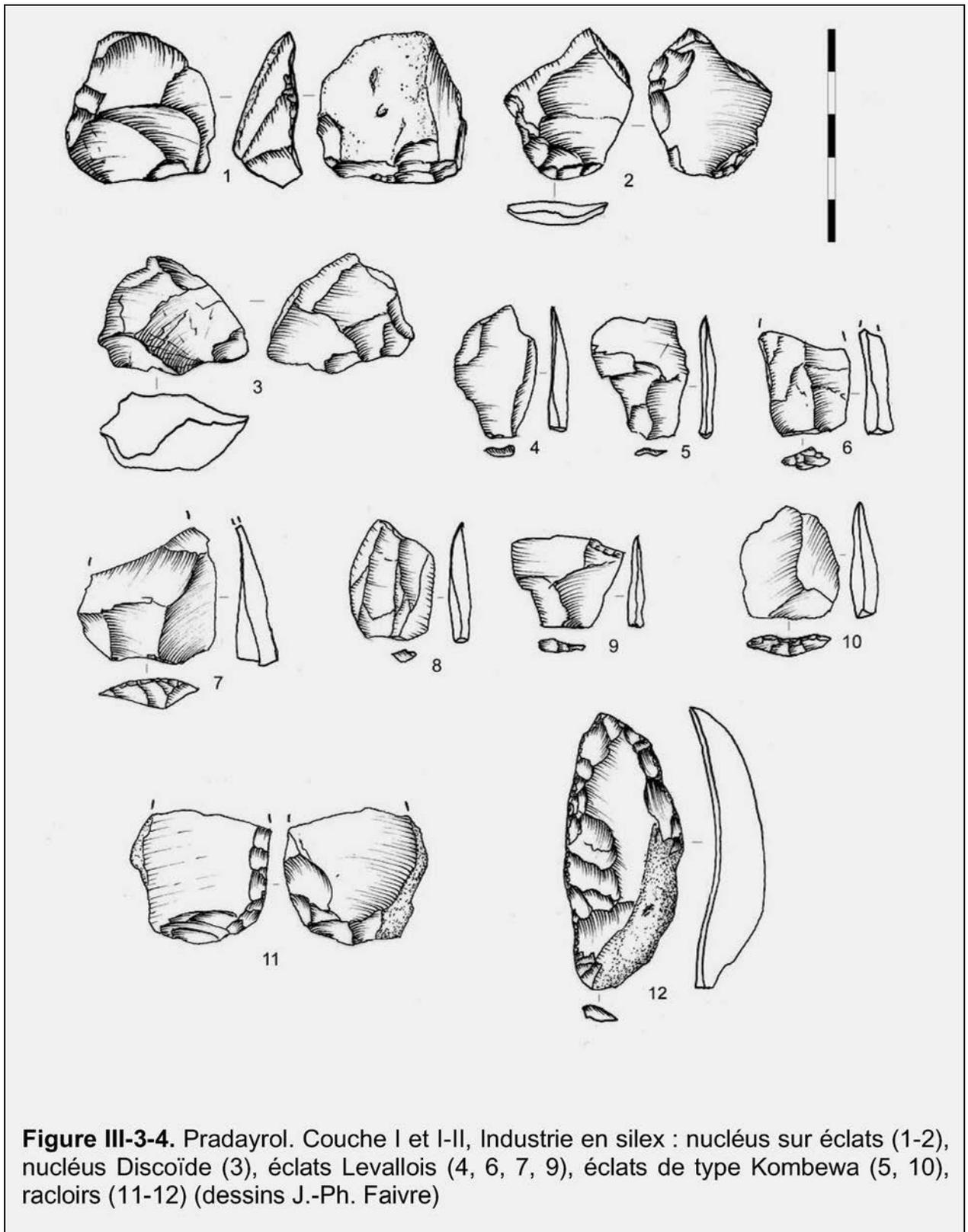


Figure III-3-1. Pradayrol. Couches I et I-II. Industrie en quartzite / métaquartzite : nucléus Discoïdes (1-2), éclats à talon cortical (3-5, 7, 8), éclats sans cortex (6, 9, 10), racloirs (11-13), encoches / denticulés (14-17) (dessins J.-Ph. Faivre).



Les deux dernières planches sont extraites du rapport de fouille de Jean-Luc Guadelli.

L'ensemble des résultats est analysé, dessiné, relaté par les deux responsables de la fouille qui bâtissent alors le rapport annuel pour le SRA, ici de Toulouse. Ce rapport dégage une vue d'ensemble du site et permet d'orienter la suite des fouilles. Il permet aussi l'octroi ou non de crédits pour prolonger la fouille l'année suivante.

Les fouilleurs amateurs ne sont pas rémunérés, mais ils sont nourris et logés.

Voilà en gros le déroulement d'une fouille archéologique.
On pourrait parler des conditions atmosphériques (il pleut parfois) ; de la fatigue du travail et de l'étroitesse de la place pour se positionner, mais on sort un peu du sujet.

Ce qu'il faut préciser, c'est que sur les carrés fouillés il ne reste rien que le sol rocheux, le bed-rock ; tout a disparu, est détruit et ne saurait être refait. D'où l'importance de la rigueur pour tout relever en détail et tout transcrire dans le rapport de fouille.

Ici cette fouille moustérienne (néandertal) se fait sur du matériel ancien, souvent remanié (qui a bougé depuis son dépôt d'origine). Plusieurs trouvailles sont pourtant très significatives.

Mais venons-en au Moyen Âge et à Cercles. Nous allons en trois mots passer la plume à Gabriel Duverneuil, directeur de cette fouille. Vous verrez que les mêmes procédés ont été employés... avec des systèmes un peu plus archaïques... mais beaucoup moins onéreux.

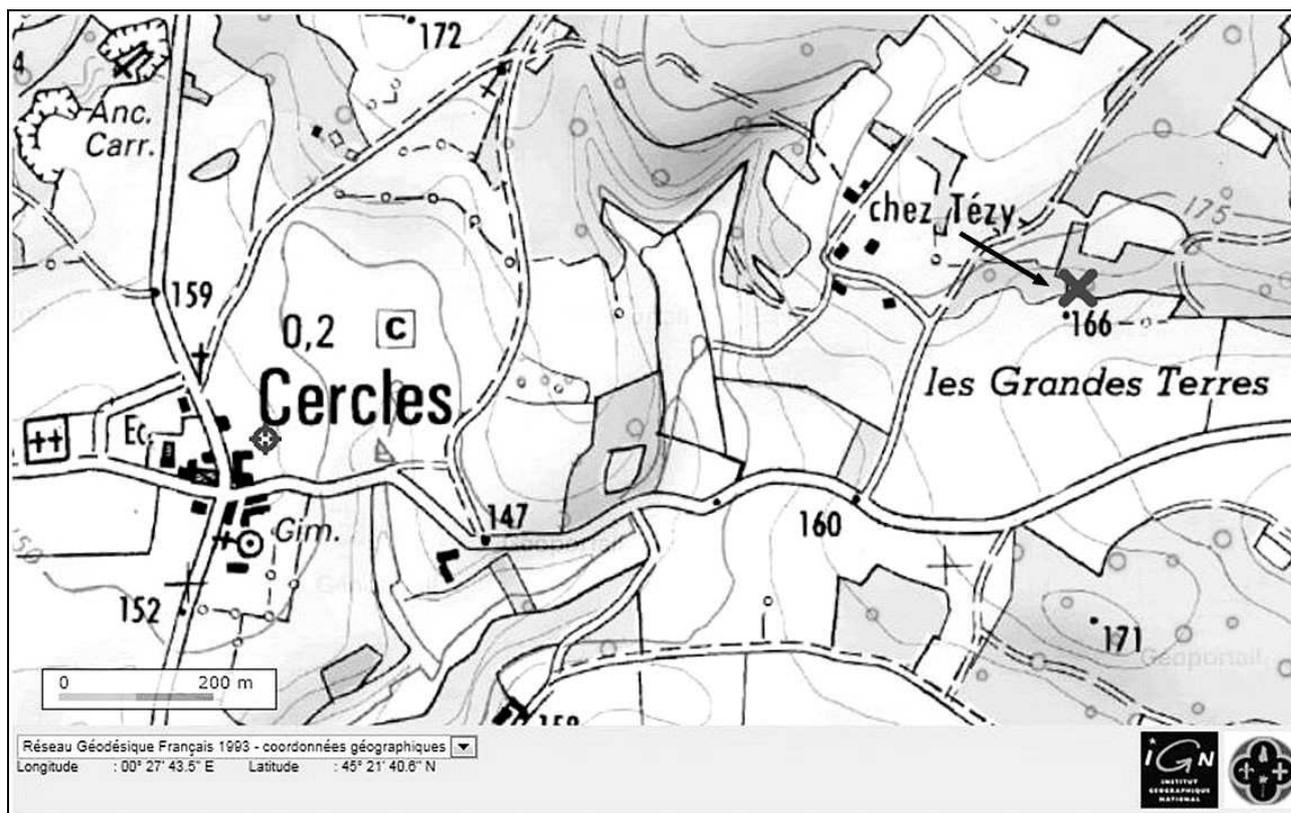
Cercles fut le lieu d'implantation d'une abbaye, ou plutôt d'un prieuré important dont il ne reste que la très belle abbatiale et quelques traces de bâtiments conventuels. Créée au 11^e siècle par l'abbaye de Saint-Cybar d'Angoulême, cette abbaye a fondé la paroisse de Cercles... et les paroisses environnantes. L'étendue de son influence était très importante, bien au-delà de « Chez Tézy ». N'oublions pas que plus tard Cercles sera l'objet d'un bureau de poste sur la diagonale d'Aquitaine ; avec un maître de poste qui prendra de plus en plus d'influence. (Voir Chroniques n° 29-2013)

Mais l'abbaye a perdu beaucoup d'importance au 14^e siècle, à cause des destructions dues à la guerre de Cent Ans. Elle aura du mal à s'en relever.

Retenons ces deux dates : 11^e et 14^e siècles, elles seront importantes pour la grange médiévale de « Chez Tézy ».

FG.

II - Le site de « Chez Tézy » à Cercles (c. de Verteillac.)



1^{ère} étape: La prospection

L'autorisation de prospection.

- Elle permet de détecter des traces ou vestiges archéologiques visibles ou mis au jour accidentellement ou par suite de travaux.
- Elle permet de rédiger une fiche standard décrivant les éléments archéologiques pouvant offrir de l'intérêt.
- Elle ne permet pas la fouille du site sans autorisation.

2^{ème} étape: le sondage (décapage)

La demande d'autorisation de sondage (décapage) auprès du SRA.

Les motivations : recensement des structures d'ensilage médiévales dans la zone de La Tour Blanche.

Elle permet la possibilité de réunir une équipe de bénévoles dans laquelle pourraient figurer des personnes possédant une expérience en la matière.

Elle comporte :

- l'intérêt archéologique que pourrait présenter ce sondage
- l'autorisation du propriétaire
- la délimitation de l'aire d'étude
- la description des objectifs et de la méthode envisagée

L'autorisation de sondage est :

- individuelle: un seul responsable.
- en temps limité
- avec un objectif précis: « décapage et relevé des structures en place »
- pas de fouille des structures.

Elle se termine par un rapport de sondage.



Le début du décapage du site - photo de l'auteur.

Le sondage « décapage »: 1^{ère} phase

Du 22 septembre 2010 au 13 juin 2011 :

- carroyage de l'aire d'étude de 132 m²
- relevé des niveaux de départ
- séances de trois heures avec 5 à 6 participants en moyenne, 12 exceptionnellement
- 350 heures de grattage et tamisage
- nettoyage et marquage du mobilier recueilli.



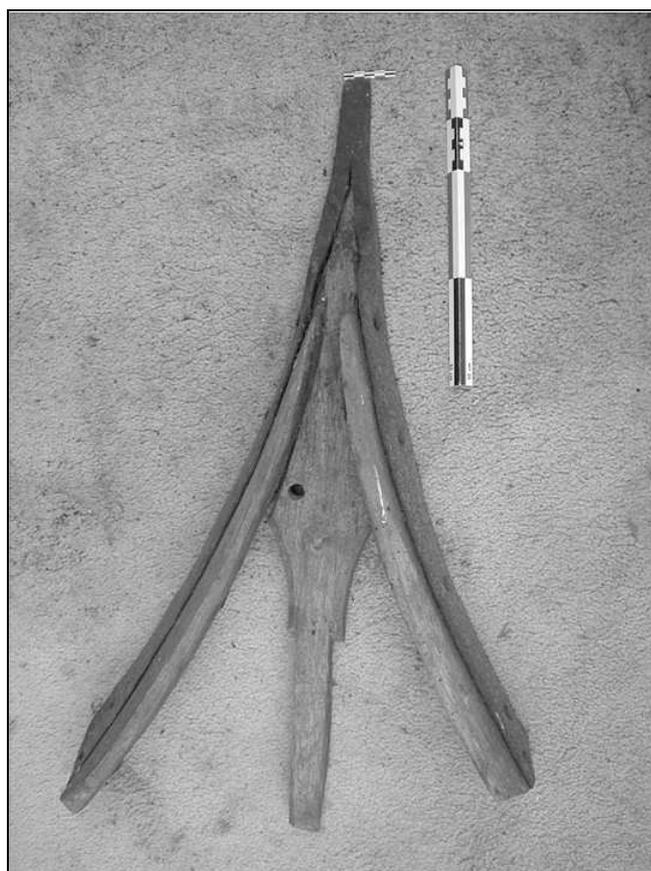
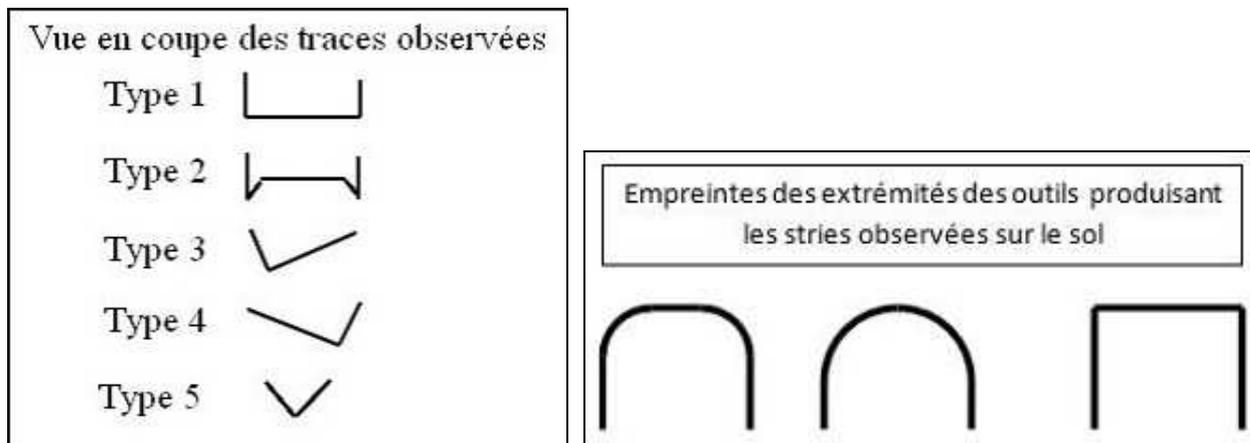
Le tamisage à maille de 5 mm, indispensable - photo de l'auteur.

Le sondage : phase 2

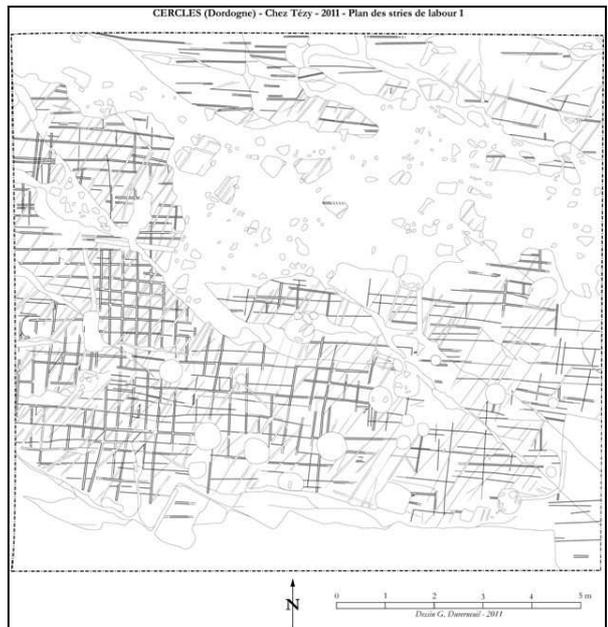
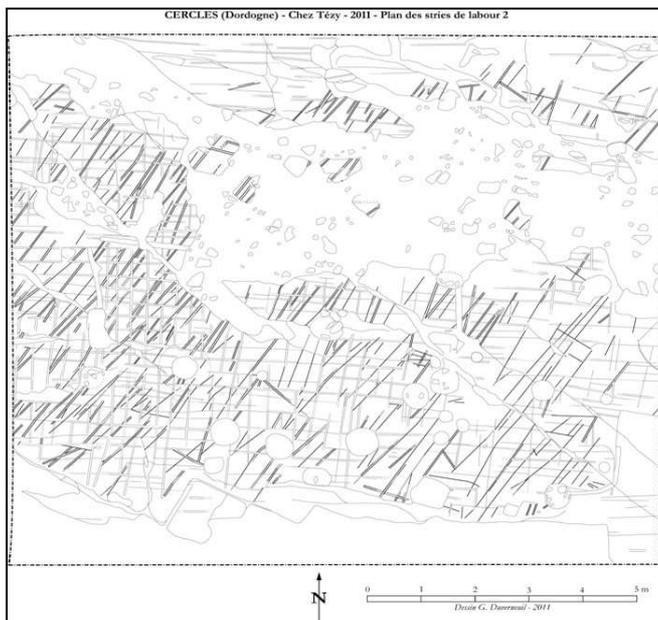
De mai à octobre 2011 :

- relevé sur papier millimétré du plan de l'aire d'étude soit 12 séances de deux heures en moyenne
- altimétrie des points caractéristiques
- photos de tous les carrés.

Les traces d'aires



embout d'aire - photo de l'auteur chez René Ventena.



Plan des traces d'araire (obliques et perpendiculaires) - dessin Gabriel Duverneuil

Le sondage phase 3

D'octobre à décembre 2011.

A partir du relevé sur papier millimétré, puis report sur un calque de ce dessin, numérisation du calque et dessin sur ordinateur du plan du site.

Marquage et classification du mobilier recueilli.

Troisième étape : la fouille.

La fouille des silos.

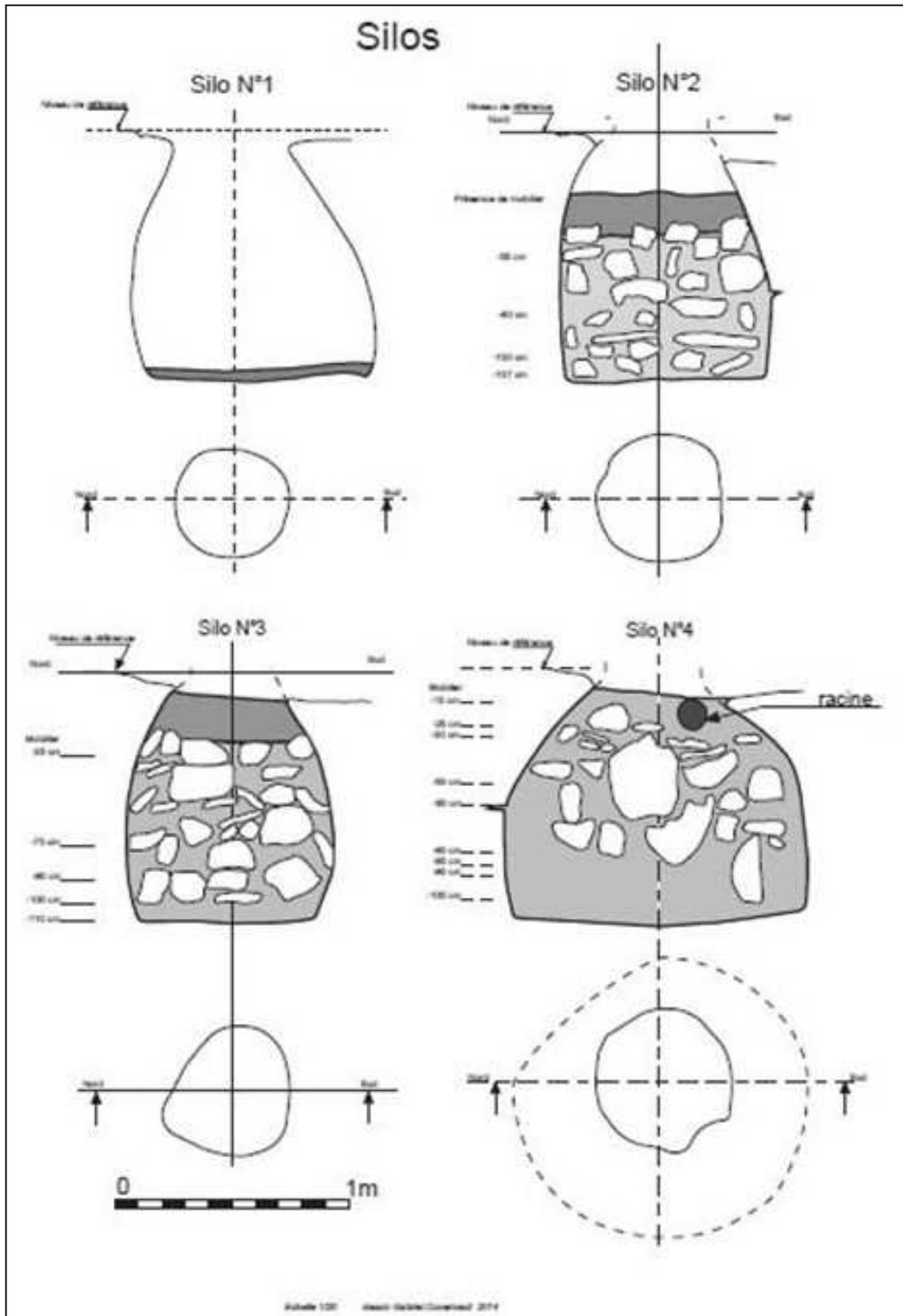


Le début de la fouille.

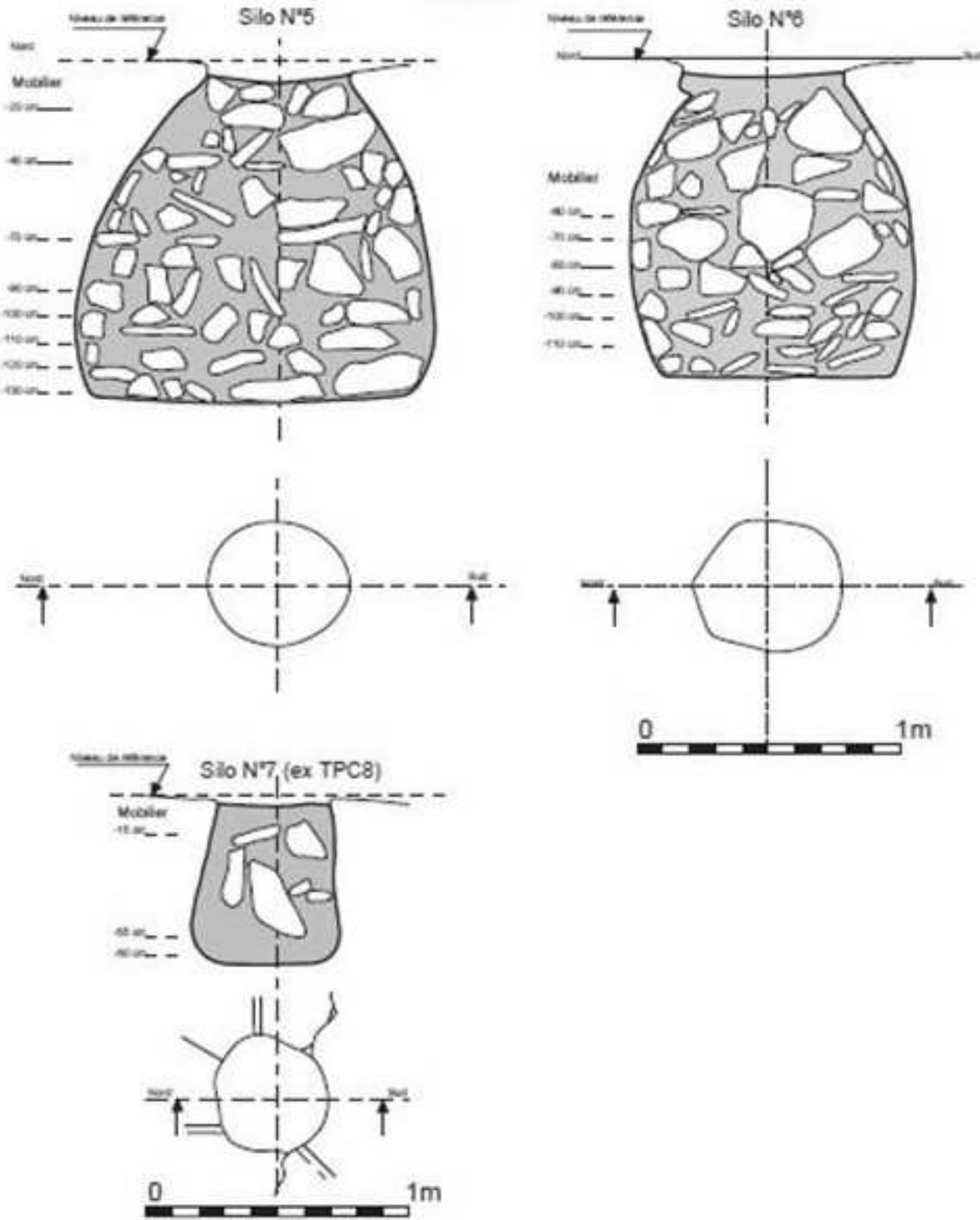


Le silo 7 où furent trouvés de nombreux restes de poteries - photos de l'auteur.

Silos



Silos



Echelle 1/20

dessin Gabriel Duvermeuil 2014

La carrière

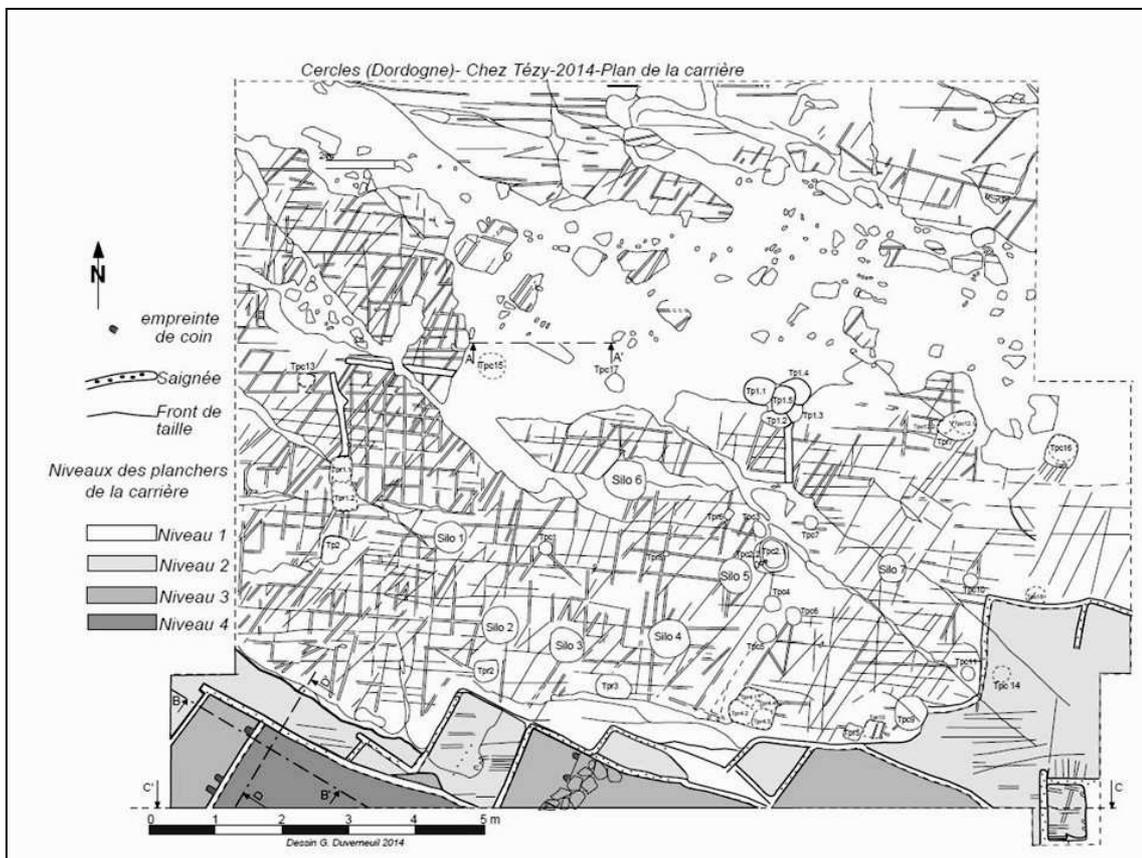
Quatre niveaux de taille furent mis au jour.

Une découverte surprenante : un bloc non extrait.

De nombreuses empreintes de coins de cassure des blocs furent révélées.



Les différents niveaux de la carrière - photo de l'auteur.



Le plan avec les niveaux de la carrière - dessin Gabriel Duverneuil.

Le mobilier

90% du mobilier fut trouvé dans les silos, excepté le silo S1 qui avait été vidé. 50% des poteries proviennent du silo S7. Les céramiques sont datées des XIIIe et XIVE siècles. Elles sont utilitaires et rustiques.

Nous n'avons trouvé que peu de fer (clous)
Une présence de torchis est notable et assez abondante.
Par contre, nous n'avons trouvé aucune trace de foyer .



Fusaïole.



Peson de tissage.



Col de « oule » vu du côté.



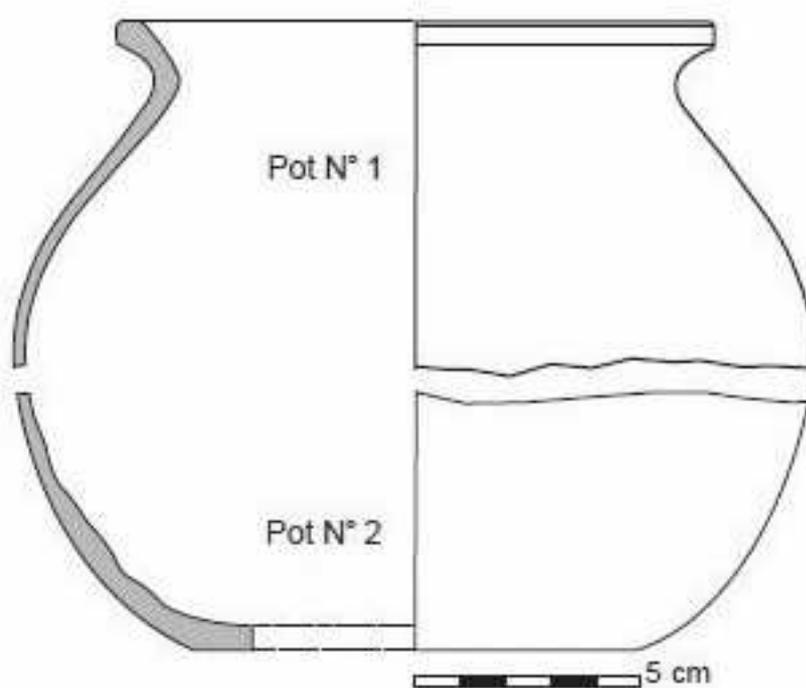
Le même col vu du dessus.

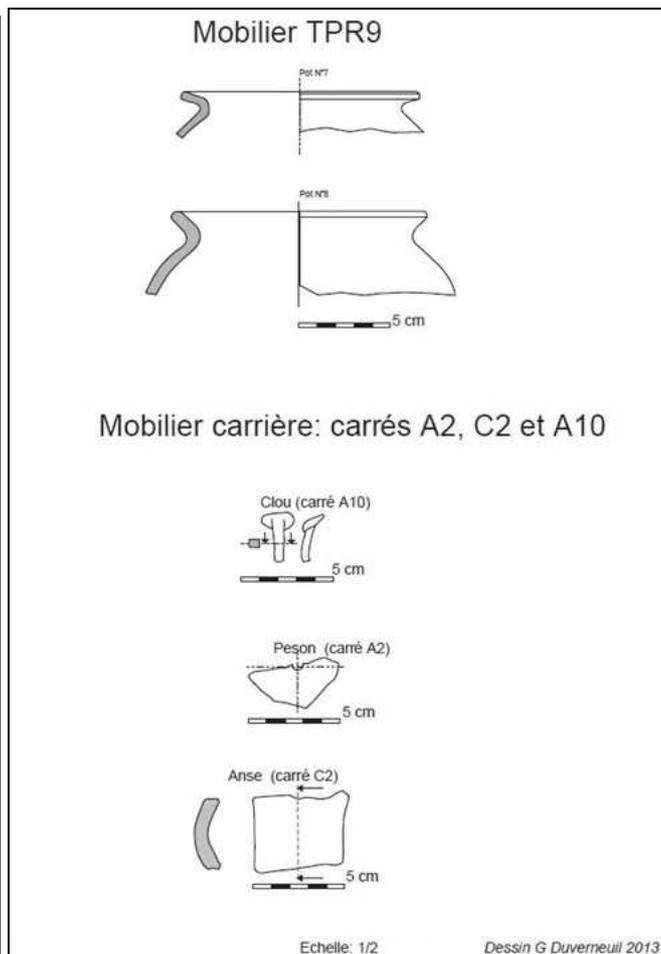
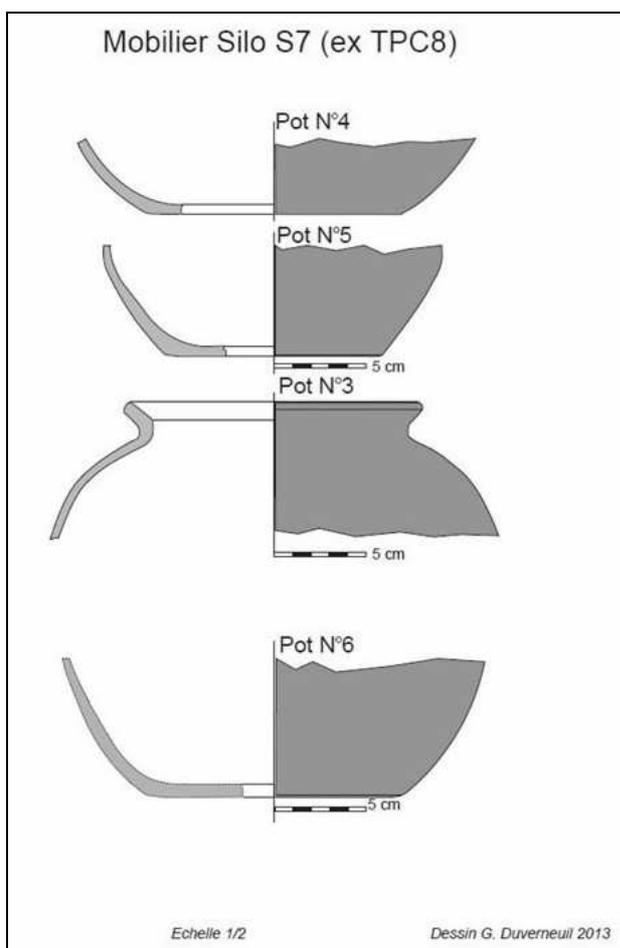


Fond de pot - Toutes les photos de mobilier sont de l'auteur.

Silo S7

Pot N° 1+2

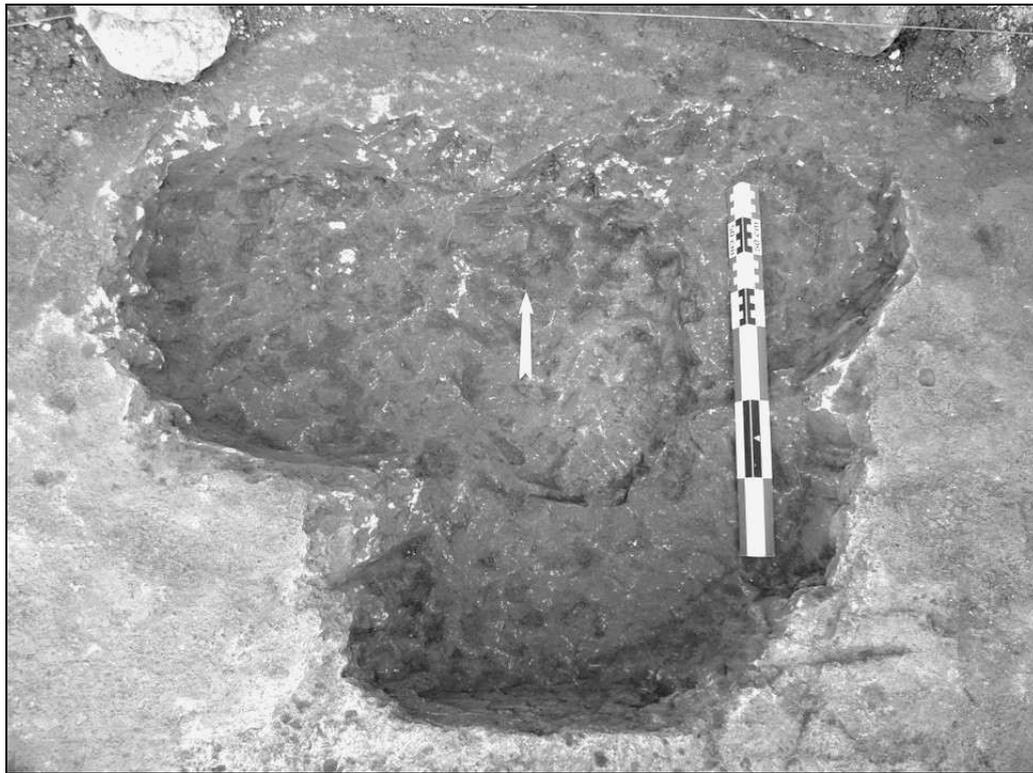




Dessin Gabriel Duverneuil.

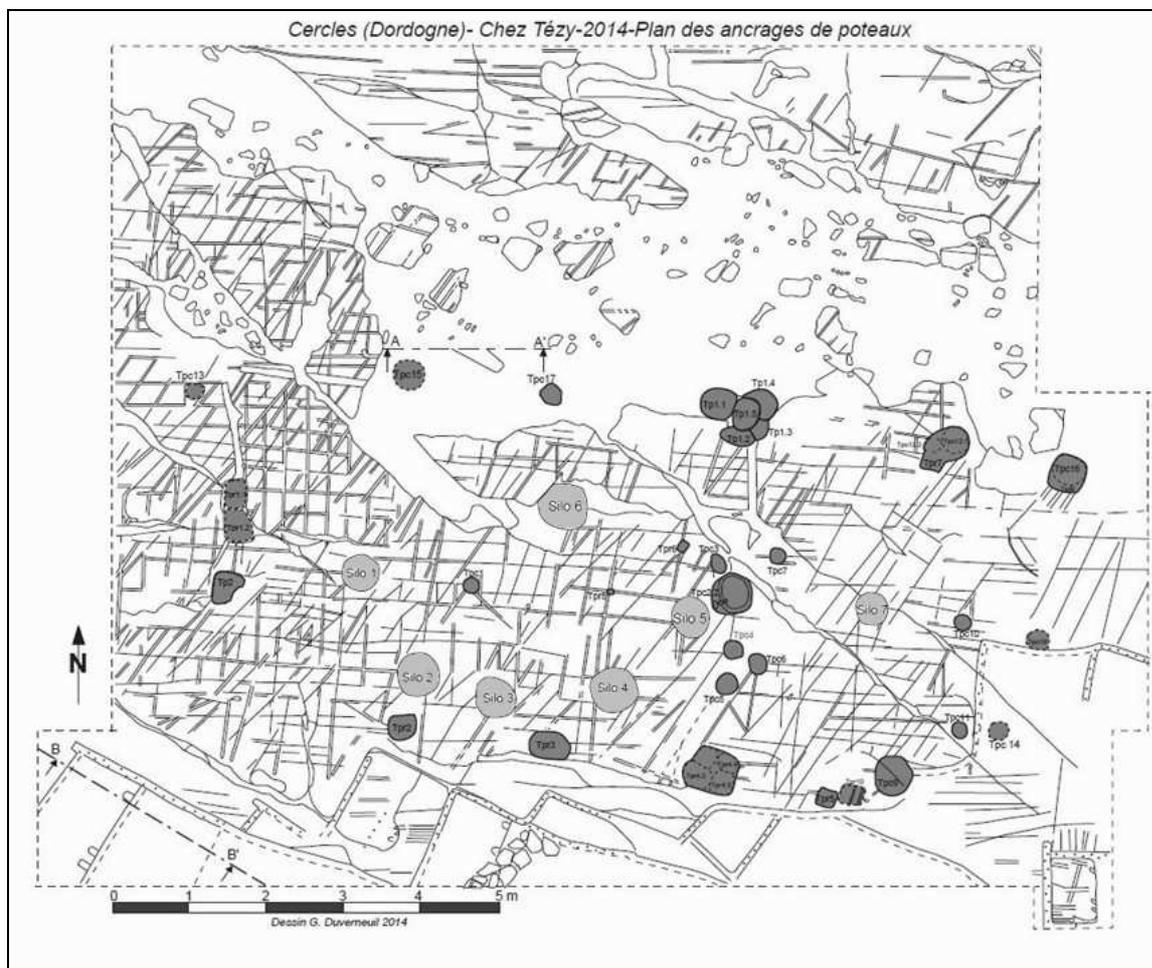
Les trous de poteaux.



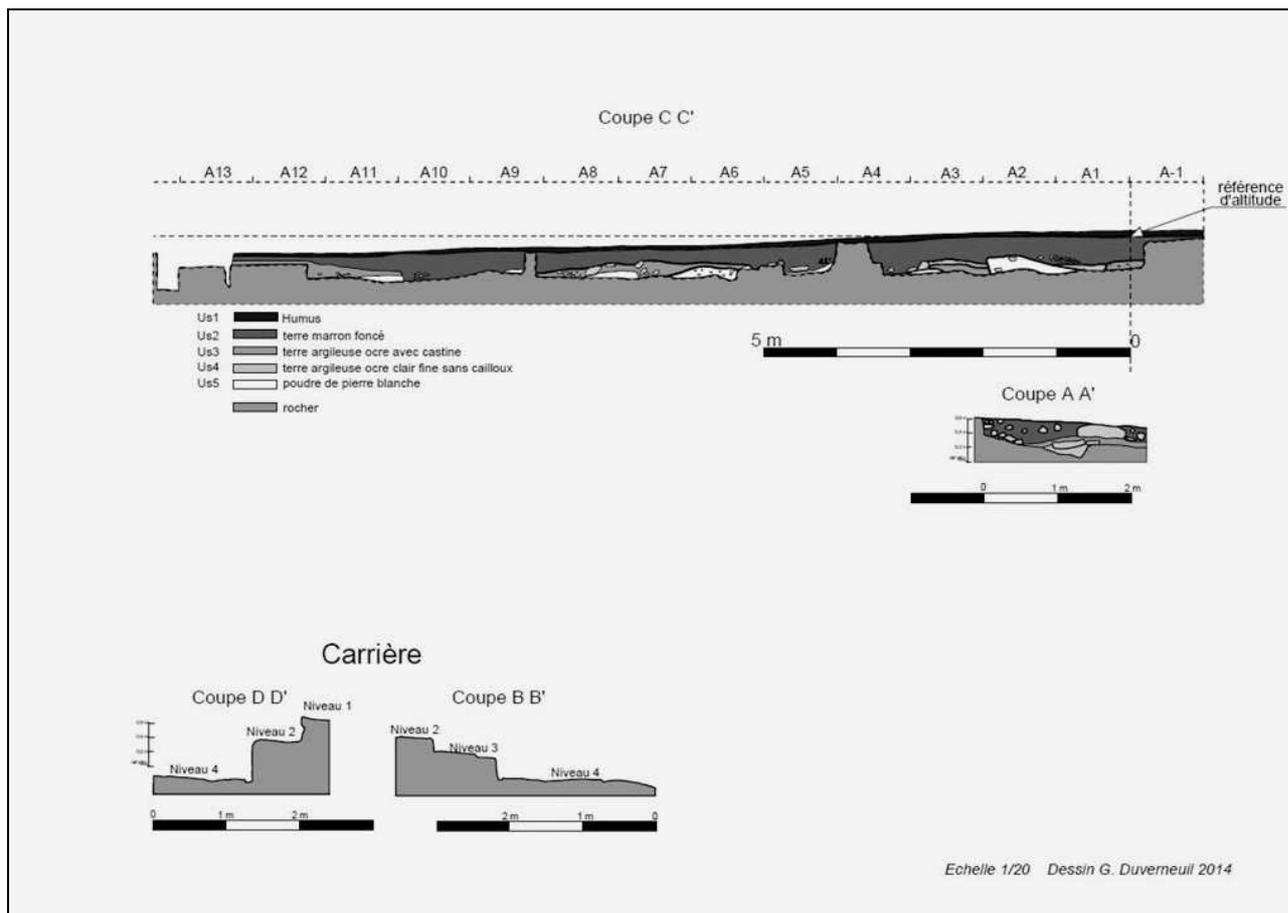


Trous de poteaux les plus nets - photos de l'auteur.

Le plan définitif



Les coupes stratigraphiques



Relevé des altitudes - photo de l'auteur.

Hypothèses sur la chronologie.

- 1° - Creusement des silos et construction d'un bâtiment agricole.
- Estimation de la durée de cette grange: 200 à 250 ans.
- Fin de la période d'utilisation XIVE siècle (pendant la guerre de Cent Ans).
- 2° - Longue période d'abandon du site.
- 3° - Découverte par les carriers avec enlèvement de 20 à 30 cm d'épaisseur du calcaire du plateau de la grange. Exploitation du site puis abandon jusqu'au XIXe siècle .
- 4° - Défrichage et mise en culture du site, probablement au milieu du XIXe siècle.
- 5° - Abandon au XXe siècle.

Conclusion



- Un travail passionnant et enrichissant qui demande de la rigueur et de la méthode.
- Le travail d'équipe est indispensable.
- Cette recherche contribue à accroître les connaissances sur la période du Moyen Âge dans notre région.

Nous adressons de vifs remerciements à Hervé Gaillard pour son aide, sa patience et sa disponibilité.

Gabriel Duverneuil.

LE VOYAGE TOURISTIQUE DE RAYMOND POINCARÉ,

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
DANS LE CENTRE DE LA FRANCE
(8 SEPTEMBRE - 15 SEPTEMBRE 1913).



Le village en question est Domme, et M. Poincaré est avec M. Garrigou maire de la ville.

**Conférence donnée au GRHIN
Par Jean-Pierre Rudeaux
Le 15 mai 2014**

Le voyage touristique de Raymond Poincaré.

« Lorsqu'on a le grand honneur de représenter la France et de pouvoir parler en son nom, on a le devoir de chercher à la connaître le mieux possible, dans ses paysages, dans ses monuments, dans ses coutumes, dans ses industries et dans ses cultures, ses vallons, ses collines, ses forêts, ses landes, ses châtaigniers, ses bruyères, ses villages, ses châteaux, et, par-dessus tout, ses populations énergiques, ardentes au travail, passionnément attachées à leur province natale. Je n'avais traversé qu'en chemin de fer les départements que la Fédération des Syndicats d'Initiative du Centre m'invitait à visiter. Je ne m'étais arrêté que dans les villes principales. Je n'avais guère admiré ces campagnes que dans les descriptions de Michelet, de George Sand et de Mérimée.

-Venez, me disaient ceux qui m'appelaient. Vous trouverez en pleine prospérité la grande cité que baigne la Vienne ; vous reverrez l'antique cathédrale, le pont Saint-Martial et le pont Saint Etienne ; vous constaterez que la fabrication des émaux et l'art de la céramique sont restés dignes de leur ancienne renommée. Mais nous ne vous retiendrons pas longtemps dans notre vieille capitale : nous vous préparons au contraire une longue randonnée sur les belles routes de cinq départements français. Comment aurais-je pu résister à la tentation ? Nous avons visité la Creuse, ses vallées pittoresques et ses gorges sinueuses ; Guéret, dont je me rappelle les maisons étagées sur la colline de Maupuy ; Aubusson, sa vieille tour de l'Horloge et son exposition de tapisseries ; la Corrèze, l'océan granitique de Millevaches, le vaste plateau où abondent les pluies et où murmurent les ruisseaux qui dévalent, les uns vers la Loire, les autres vers la Dordogne ; Ussel et ses jolies étranlées ; Bort et ses phonolithes ; Tulle et ses vieilles demeures suspendues aux flancs des montagnes ; Uzerche et ses tours médiévales ; Pompadour et son château. Nous nous sommes arrêtés pour nous reposer un peu dans le nid verdoyant et parfumé où est étendue Brive-la-Gaillarde.

Nous sommes entrés dans le département du Lot, qui nous a présenté Souillac et son viaduc ; Rocamadour, assis au bord de son précipice ; Saint-Jean-Lespinasse et le château de Montal, première fleur de la Renaissance, que des mains imprudentes avaient flétrie, que des mains pieuses ont recomposée et offerte généreusement à l'Etat ; Cahors, serti dans une boucle du Lot ; Gourdon et sa vieille enceinte féodale. Du Lot, nous avons passé dans la Dordogne. Nous avons vu Domme, à pic sur la hauteur qui domine les sinuosités de la rivière ; Sarlat et ses édifices historiques ; Périgueux et le jardin des Arènes ; Brantôme, son abbaye et sa pierre levée ; Ribérac et le val de la Dronne. C'est par Bergerac et sa campagne fortunée que nous avons achevé ce voyage trop rapide, après avoir, pendant huit jours respiré l'air de France, après nous être peuplé l'esprit de charmants souvenirs, incomparable occasion d'étudier un beau pays et d'y vivre pendant une semaine dans l'intimité de ses habitants.

Durant la longue traversée des villes limousines, j'ai marché d'agréables en agréables surprises. Au moment où j'accomplissais la dernière étape du charmant voyage dont la Fédération des Syndicats d'Initiative du Centre avait eu la bonne grâce de me faciliter la réalisation, il m'a été particulièrement agréable de m'arrêter dans cette ville de Périgueux qui offre aux touristes tant de souvenirs historiques et d'objets d'admiration. J'ai cherché dans ses rues les nombreux vestiges de l'époque romaine et des survivances du Moyen Âge. J'ai évoqué en rêvant les images du passé. J'ai éprouvé un plaisir particulier à rendre à toutes ces villes une visite nouvelle, sous les auspices de ceux qui veulent attirer sur nos régions l'attention des voyageurs.

La France est par excellence la patrie du tourisme. Elle a donné à l'industrie de l'automobile une impulsion qui n'a été égalée nulle part. Elle possède un incomparable réseau de routes nationales, départementales et communales.

Elle abonde en sites ravissants et en villes gracieuses. Elle est couverte d'une vaste floraison d'œuvres d'art et de beautés naturelles. Depuis le temps où les Celtes, nos ancêtres, ont élevé un temple à leur Déesse protectrice, il semble que chaque siècle, en passant, ait voulu nous laisser l'image de son génie.

Mon voyage a été, hélas ! bien rapide. Il faut qu'on voyage pour voir et pour observer ; il faut qu'on voyage pour emporter des souvenirs ; il faut qu'on voyage aussi pour emporter des

regrets avec le désir de revenir. Je souhaite bien sincèrement que beaucoup de Français et d'étrangers suivent mon exemple. La France est vraiment faite pour appeler à elle tous les amateurs de paysages et tous les chercheurs de Beauté. »
(Raymond Poincaré.)

Ainsi s'exprimait Raymond Poincaré, Président de la République en page 7 du premier numéro d'une nouvelle revue, parue en mai 1914, « Le pays de France », qui se voulait l'organe des États généraux du tourisme. En mai 1913, 4 000 délégués de toute la France s'étaient réunis à la Sorbonne, en présence du chef de l'Etat, du Président du Conseil, des ministres de l'agriculture, du commerce, des travaux publics et du travail. Ils voulaient réagir contre la concurrence des pays voisins (Suisse, Italie, Allemagne, Autriche) en matière de tourisme et fédérer toutes les bonnes volontés pour faire de la France la première destination touristique du monde. A la suite de ces États généraux, deux commissions, l'une de 125 sénateurs, l'autre de 175 députés, avaient été formées pour faire aboutir devant le Parlement les vœux du tourisme français.

La fédération des syndicats d'initiative du Périgord, Limousin et Quercy avait profité de l'occasion pour inviter le Président de la République, élu depuis le 17 janvier 1913, à visiter en touriste ces régions, accompagné de son épouse. M. Poincaré avait accepté cette invitation et le programme de ce voyage fut modifié à plusieurs reprises, pour tenir compte d'un emploi du temps présidentiel très chargé.

Initialement, il devait avoir lieu après les grandes manœuvres d'armée dans la région de Toulouse, vers le 19 ou 20 septembre. Le Président serait arrivé à midi à Bergerac, où il aurait déjeuné, puis continué vers Périgueux, où il aurait dîné et couché. Le deuxième jour, il aurait traversé le département vers le Sarladais. Et il serait arrivé en Corrèze le 3^{ème} jour, pour terminer sa visite à Limoges le 6^{ème} jour.

Finalement, M. et Mme Poincaré ont quitté Paris le 8 septembre 1913 à 10 h 45. Ils sont arrivés à Châteauroux à 14 h 15, sous un ciel couvert et par un temps un peu orageux. Après un rapide arrêt à la préfecture de l'Indre, le train présidentiel est reparti à 15 h 05. L'orage a accompagné le convoi jusqu'à Limoges, et une belle éclaircie s'est produite un peu avant l'arrivée vers 17 h 10. Auparavant, 101 coups de canon avaient annoncé la venue du Chef de l'Etat. Il est à noter que la municipalité socialiste de Limoges avait boycotté le voyage présidentiel. Ni le maire, Betoulle, ni aucun conseiller municipal n'ont participé à l'accueil du Président.

Voici le programme officiel du voyage « touristique » de M. Poincaré.

9 septembre : Excursion sur les bords de la Vienne à Saint Junien ; banquet à Limoges offert aux maires du Limousin (Corrèze, Creuse, Haute Vienne) par le Conseil général et le Préfet.

Du 10 au 15 septembre : traversée des départements :

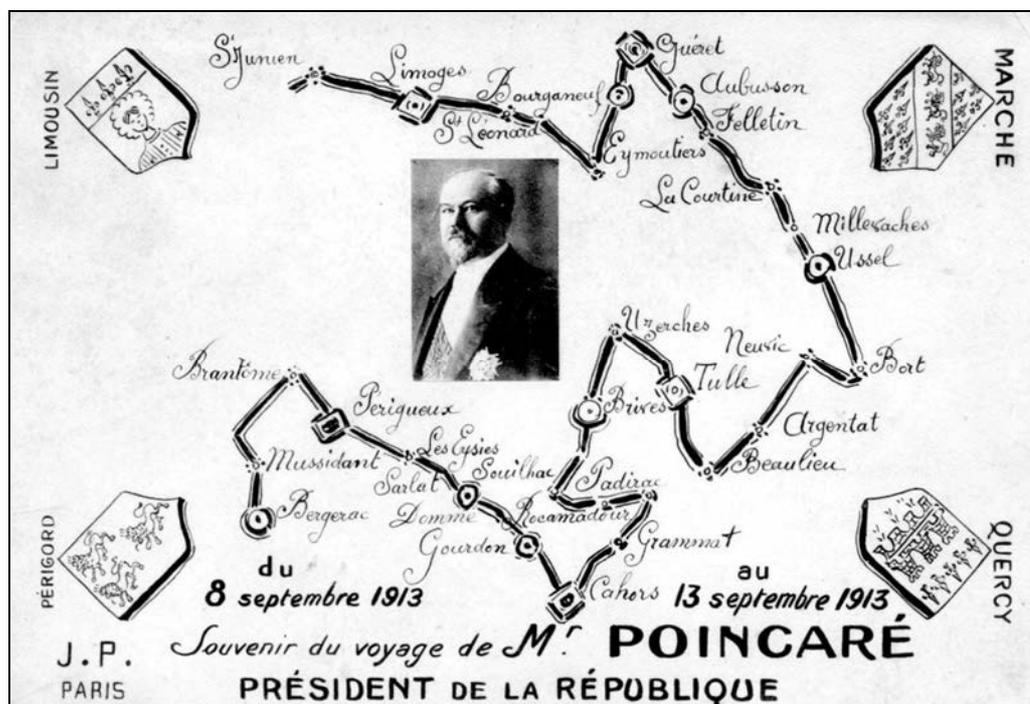
- Haute Vienne : Saint Léonard de Noblat, Châteauneuf, Eymoutiers
- Creuse : Bourgueuf, Guéret, Aubusson, Felletin, La Courtine par le plateau de Millevaches
- Corrèze : Bort les Orgues, Neuvic, Lapleau, Argentat, Beaulieu, Tulle, Uzerche, Lubersac, Pompadour, Brive
- Lot : Souillac, Rocamadour, Padirac, Gramat, Saint Géry, Cahors, Puy l'Evêque, Salviac et Gourdon
- Dordogne : Domme, Sarlat, Saint Cyprien, Les Eyzies, Saint Pierre de Chignac, Périgueux, Brantôme, Ribérac, Mussidan, Bergerac

La traversée de la Dordogne terminait donc ce marathon touristique : arrivé dans le département à Groléjac le 14 septembre venant de Cahors, M. Poincaré le quittait le 15 septembre à 14 heures à la gare de Bergerac.

Ce voyage était suivi par les représentants des plus grands journaux nationaux (le Temps, le Matin, le Figaro, l'Excelsior, l'Illustration...) qui faisaient partie du cortège présidentiel dans une dizaine de voitures qui leur étaient réservées. Certains journaux comme l'Illustration étaient même venus en repérage dès que le programme officiel du voyage avait été annoncé et avaient publié des reportages sur les régions visitées. La presse locale bien évidemment couvrait l'événement et tous

les préparatifs des festivités mises en place dans les localités traversées étaient relatés avec force détails.

Voici donc un reportage sur ces quelques heures glorieuses pour la Dordogne au travers des journaux périgourdins de l'époque, qui n'étaient pas avares des détails les plus insolites.

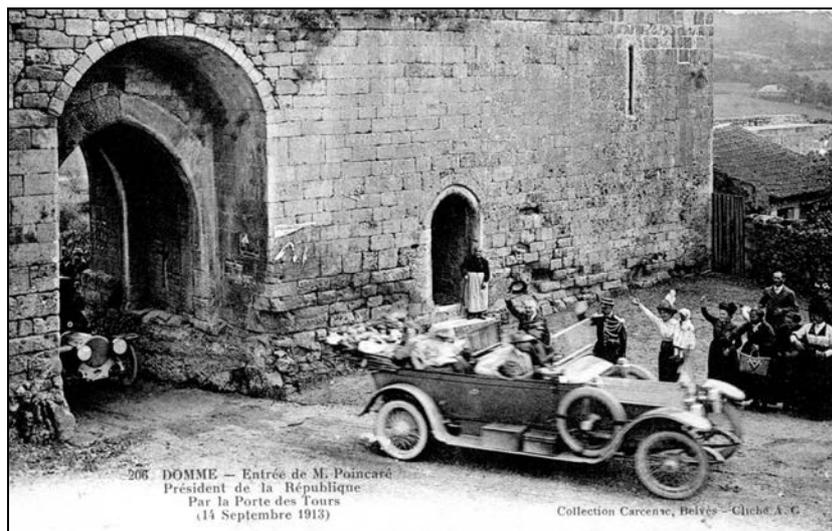


Deux des nombreuses cartes postales éditées à l'occasion du voyage présidentiel

Le voyage de Raymond Poincaré en Dordogne (I) Du Lot à Sarlat.

Après avoir quitté le département du Lot, par une route en lacets, le cortège escalade la montagne sur laquelle est construite la ville fortifiée de Domme, qui évoque, par des ruines de forteresses, si nombreuses dans notre région, le souvenir des guerres d'autrefois : croisade des Albigeois, invasion anglaise, guerres de Religion.

Il pénètre dans la ville par la porte historique des Tours et traverse la place de la Rode et la Grand'rue sous un véritable dôme de guirlandes, de fleurs et de drapeaux ; les quarante automobiles se sont alignées sur la place de la Halle, entièrement dégagée par 20 gendarmes.



206 DOMME — Entrée de M. Poincaré
Président de la République
Par la Porte des Tours
(14 Septembre 1913)

Collection Carcense, Belvès — Cliché A. G.



P. D. S. Souvenir de la Visite de M. Poincaré, Président de la République, à DOMME
M. Poincaré descend d'Automobile

Cl. A. D.

La voiture du Président et celle du Ministre de l'Intérieur seules vont sur la promenade de la Barre, où le conseil municipal, entouré d'un groupe de jeunes filles habillées de blanc, est réuni sur les 2 côtés de l'allée centrale. De chaque côté des autres allées sont alignés le Syndicat d'initiative, les maires du canton, les sapeurs-pompiers, les Vétérans, la société de secours mutuels, les fonctionnaires, et enfin, derrière les barrières, une foule compacte et enthousiaste.

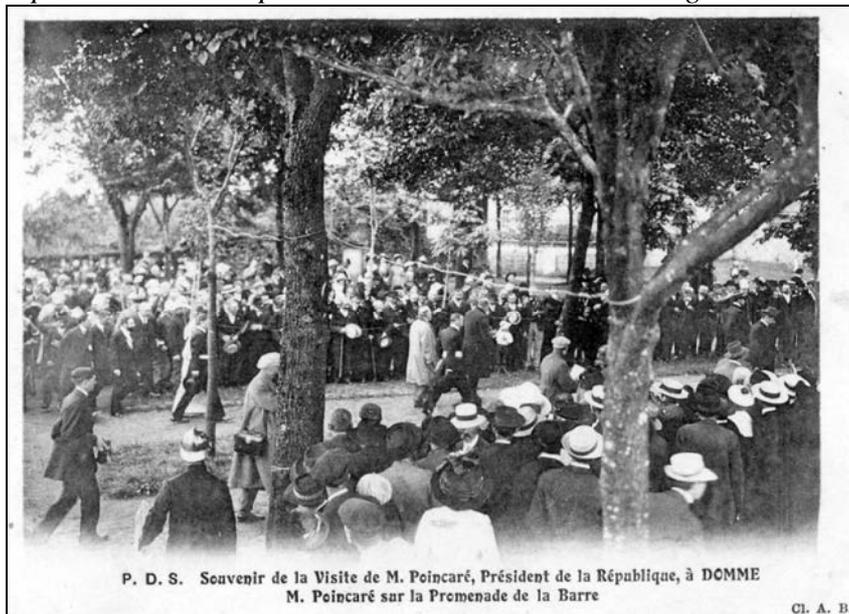
M. Garrigou, maire, s'approche alors et, après avoir salué et souhaité la bienvenue au Président, il ajoute : « Domme se réjouit de pouvoir rendre en votre personne un respectueux hommage à celui qui incarne la patrie et personnifie la République avec tant de dignité, de bienveillance et de talent, et au nom de la population, toute vibrante de reconnaissance et de joie, je

vous remercie d'avoir bien voulu contribuer à faire connaître notre région si belle et malheureusement trop ignorée. »

Puis, après avoir présenté ses hommages respectueux à Mme Poincaré, la gracieuse fillette du maire, l'écharpe tricolore en sautoir, lui offre une gerbe de fleurs au nom du conseil municipal. Le Président remercie le maire et la population du brillant accueil qui lui est fait dans cette localité si curieuse et si pittoresque et il espère, dit-il, que grâce à sa magnifique situation et à la réputation qu'elle va obtenir, elle arrivera bientôt à la prospérité qu'elle mérite.

Des bravos et des cris de « Vive Poincaré ! Vive la République ! » éclatent de toutes parts et comme Mme Poincaré n'est pas oubliée dans cette belle manifestation, elle s'incline, gracieuse et souriante. Le maire se retournant ensuite vers M. Klotz, lui souhaite la bienvenue et le remercie de l'honneur qu'il fait à Domme en la visitant, parce que, dit-il, « M. le Ministre de l'Intérieur représente un gouvernement qui a droit à notre respect, à notre reconnaissance et à notre concours. »

Mme Klotz reçoit encore les hommages du maire et une gerbe de fleurs que lui offre Mlle Claire Périé au nom du Syndicat d'initiative de Domme. Immédiatement après, le cortège présidentiel se dirige vers la Barre, magnifique promenade qui domine à pic la Dordogne d'une hauteur de 150 mètres et du haut de laquelle la vue s'étend à 20 kilomètres dans le lointain. M. Poincaré a le maire à sa droite. Derrière viennent : Mme Poincaré au bras de M. Jaffré, adjoint au maire ; puis M. Mollard, M. de Monzie, le Préfet, les sénateurs et députés de la Dordogne, les représentants de la presse et d'autres visiteurs distingués.





207 DOMME
M. Poincaré, Président de la République
sur la Barre
(14 Septembre 1913)

Collection Carcenac, Belvès - Cliché A. C.



208 DOMME
Souvenir
de la Visite
de M. Poincaré
Président
de la République
(14 Septembre 1913)

Collection Carcenac, Belvès - Cliché A. C.

A ce moment, un soleil radieux inonde l'immense panorama, qui se déroule jusqu'aux monts du Quercy, du Limousin et de l'Auvergne, et à ce moment, le tableau est si imposant et si radieux que M. et Mme Poincaré, et M. et Mme Klotz ne peuvent retenir un cri d'admiration.

Cette promenade s'arrête sur le petit rocher de la Barre, loin de la foule, et un moment après, le cortège reprend sa marche au milieu des acclamations qui saluent encore M. et Mme Poincaré.

Le Président remonte alors en voiture, et les automobiles se dirigent alors vers la porte Delbos, en suivant de nouvelles rues, couvertes aussi d'un dôme de verdure, et en travers desquelles on lit sur de grandes banderoles : « Soyez les bienvenus ! Honneur à Poincaré ! Honneur à la Presse ! Vive la République ! »

A Cénac, un arc de triomphe, élevé par les soins de la Société des Ciments de Domme, attire particulièrement l'attention de M. Poincaré, qui a bien voulu s'arrêter, contrairement au règlement initial de l'itinéraire, qui ne prévoyait pas de stationnement. Le caractère purement industriel de cet arc de triomphe a eu le bonheur de plaire à Mme Poincaré, puisqu'elle a bien voulu, après le passage du cortège, en faire prendre la photographie par l'opérateur officiel chargé d'immortaliser les vues les plus pittoresques du voyage. La musique de Cénac prêtait son concours à cette

cérémonie et les accords de la Marseillaise saluèrent le passage du chef de l'Etat. A signaler la présence de deux Lorraines en costume du pays, qui furent pour beaucoup dans l'enthousiasme que souleva le passage du Président.



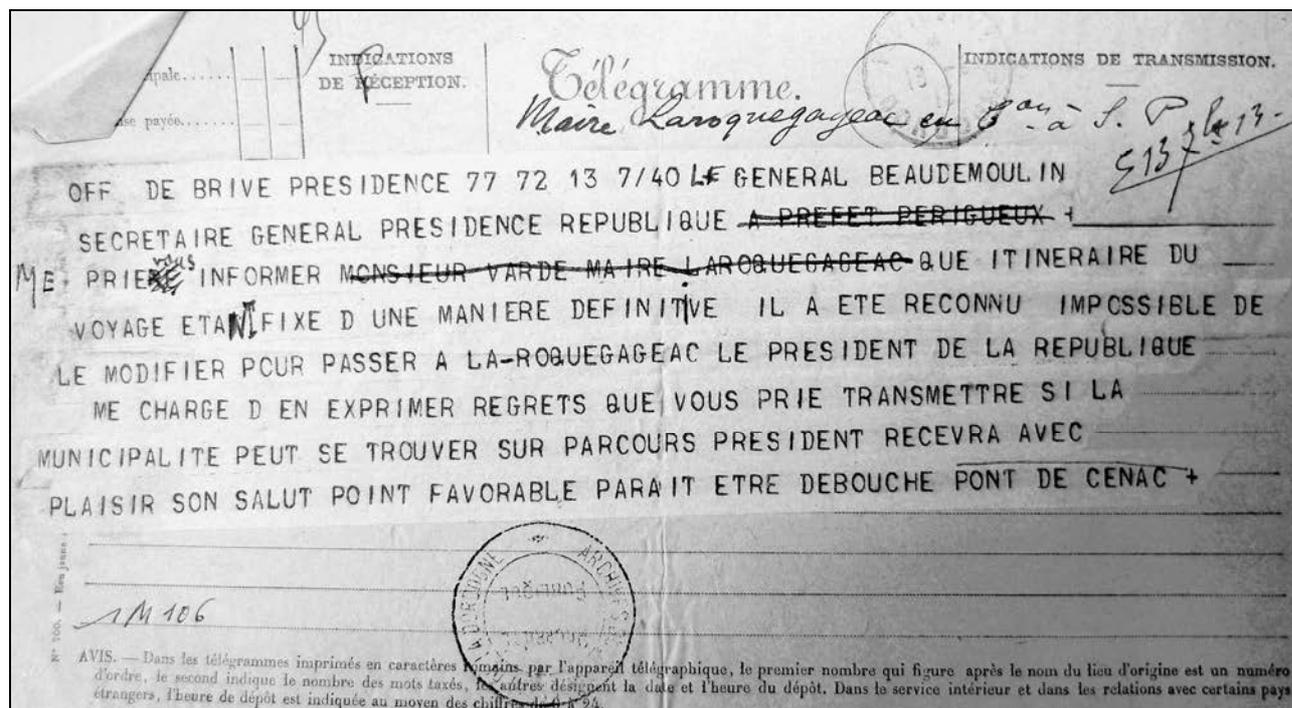
A Laroque-Gageac, à Vitrac, la population se porta sur le passage du cortège et salua M. Poincaré...
(L'Union Sarladaise)

M. de Tarde, maire de Laroque-Gageac souhaitait saluer le Président dans sa commune, mais un télégramme officiel indique qu'il était impossible de modifier le parcours.

Finalement, toujours dans l'Union Sarladaise, M. de Tarde fait paraître quelques jours plus tard la lettre suivante :

« Permettez-moi de réparer une omission dans le compte-rendu qu'a donné votre journal du voyage de M. le Président Poincaré en Sarladais. Ce compte-rendu ne dit mot de l'arrêt que M. le Président a bien voulu faire à l'entrée de la commune de Laroque-Gageac, à la station du tramway, ni des souhaits particulièrement cordiaux qu'il a adressés au conseil municipal de cette commune groupé sur son passage. Il a bien voulu m'exprimer à moi-même en propres termes « son vif regret que le protocole ne lui ait pas permis, au dernier moment et malgré son insistance, de faire un crochet dans le curieux bourg de Laroque-Gageac » et m'a prié d'être auprès de sa population l'interprète de ce regret et de sa vive sympathie. Mme Poincaré y a ajouté de gracieux compliments pour l'accueil reçu.

Je n'aurais pas pris la peine de relever ces paroles si je n'y voyais une marque d'attention spéciale pour notre commune, et un hommage à son site renommé qui méritait évidemment de figurer au premier rang dans un voyage 'touristique' ».



L'honneur était sauf pour ce maire très susceptible...

Le voyage touristique de Raymond Poincaré en Dordogne (II) A Sarlat.

« Dès les premières heures, les habitants sont sur pied, les uns achevant la décoration de leur maison, les autres réparant les quelques dégâts causés par la pluie qui n'a cessé de tomber toute la nuit. Petit à petit arrivent, de tous les coins de l'arrondissement, des voitures chargées de visiteurs, qui se répandent dans toutes les rues, afin de jeter un coup d'œil sur les décorations. La ville est pavoisée avec un art exquis. Du Pontet à la sous-préfecture, on ne voit qu'un joyeux amas de verdure et de fleurs. Les rues sont jalonnées de mâts surmontés de drapeaux tricolores. Les monuments publics sont décorés avec goût; quant aux maisons particulières, certaines disparaissent derrière les feuillages et les drapeaux.

Le temps est menaçant et des averses tombent de temps en temps, mais tout à coup, vers neuf heures, le ciel se débarrasse des gros nuages qui l'obscurcissent et le soleil se montre.

De très jolis arcs de triomphe, qui font le plus grand honneur aux comités qui en ont pris l'initiative et aux ouvriers qui les ont exécutés, s'élèvent au Pontet, place Lakanal et à l'extrémité nord de la Traverse; d'autres, moins importants, sont dressés à la Bouquerie, rue Fénelon et place du Peyrou.

La foule est compacte avenue Thiers, rue de la République, la Grande et la Petite Rigaudie. Sur toutes ces voies, les fenêtres et les balcons regorgent de monde et présentent le plus bel aspect.

A onze heures, très exactement, le cortège présidentiel fait son entrée à Sarlat. Le canon tonne, les cloches de la cathédrale sonnent à toute volée. Sur le parcours, des bravos éclatent, des acclamations s'élèvent, des cris de « Vive la République! Vive le Président! Vive Poincaré! » se font entendre.

Après un arrêt à l'arc de triomphe de la place Lakanal où deux jeunes filles, Mlles Delpéch et Ricard, vêtues, l'une en costume alsacien, l'autre en costume lorrain, remettent deux magnifiques gerbes de fleurs à M. et Mme Poincaré, le Président se rend directement à la sous-préfecture où se

trouvent le conseil municipal et les diverses sociétés. L'Union Philharmonique joue la Marseillaise à l'arrivée de l'auto présidentielle, garnie de fleurs remises au passage. M. le Président de la République et Mme Poincaré, à leur descente de voiture, sont reçus par M. Sarrazin député, maire de Sarlat, qui prononce une allocution de bienvenue et présente les membres du conseil municipal. M. Poincaré le remercie, ainsi que le conseil municipal et la population qui a réalisé des prodiges d'ingéniosité pour décorer la ville. Il ajoute : « Vous m'avez dit que les habitants, fidèles aux traditions de La Boétie, étaient fermement attachés aux institutions libres. Je suis sûr que, s'inspirant des traditions qu'il a laissées, vous connaissez le prix de l'amitié : je vous apporte la mienne et je vous prie d'en agréer la sincère expression. »



Deux fillettes, Mlles Valéry et Ansel, remettent des gerbes de fleurs à Mmes Poincaré et Klotz.

Après quelques minutes de repos, le Président se rend à pied au théâtre en passant par la rue Fénelon, la place de la Liberté et la rue Foy. Une nombreuse escorte l'accompagne. Mme Poincaré est au bras de M. Klotz, Mme Klotz au bras de M. Beauvais, préfet de la Dordogne.

La foule bientôt débouche de toutes les rues et se joint au cortège en poussant des cris nourris de : « Vive Poincaré ! Vive la République ! »

Au théâtre a lieu le déjeuner offert par la ville de Sarlat à M. Poincaré, aux personnes de sa suite et à la presse. Il comporte environ 150 couverts et est servi sur 2 tables parallèles. L'une est présidée par M. Poincaré, qui a à sa droite Mme Klotz, et à sa gauche M. de La Batut, sénateur, président du conseil général. A l'autre table, Mme Poincaré a à sa droite M. David, député de Périgueux, et à sa gauche M. Sarrazin, député, maire de Sarlat.

Les membres de la presse sont dans le foyer. Le service est fort bien fait. Voici le succulent menu préparé par le réputé traiteur sarladais Allard :

*Truite saumonée sauce tartare
Mignonnettes de veau aux truffes
Perdreaux truffés sur canapé
Rocher de foie gras truffé
Salade russe
Bombe glacée
Petits fours
Fruits*

Vins : Château Yquem, Haut Sauternes 1895, Château Palmer, Margaux 1899, Chambertin 1898, Champagne Mumm Cordon rouge, Fine Champagne Hennessy x.o. (40 ans d'âge)

Pendant le repas, l'Union philharmonique exécute les meilleurs morceaux de son répertoire. Au champagne, M. Sarrazin porte un toast en l'honneur du Président. M. Poincaré répond :

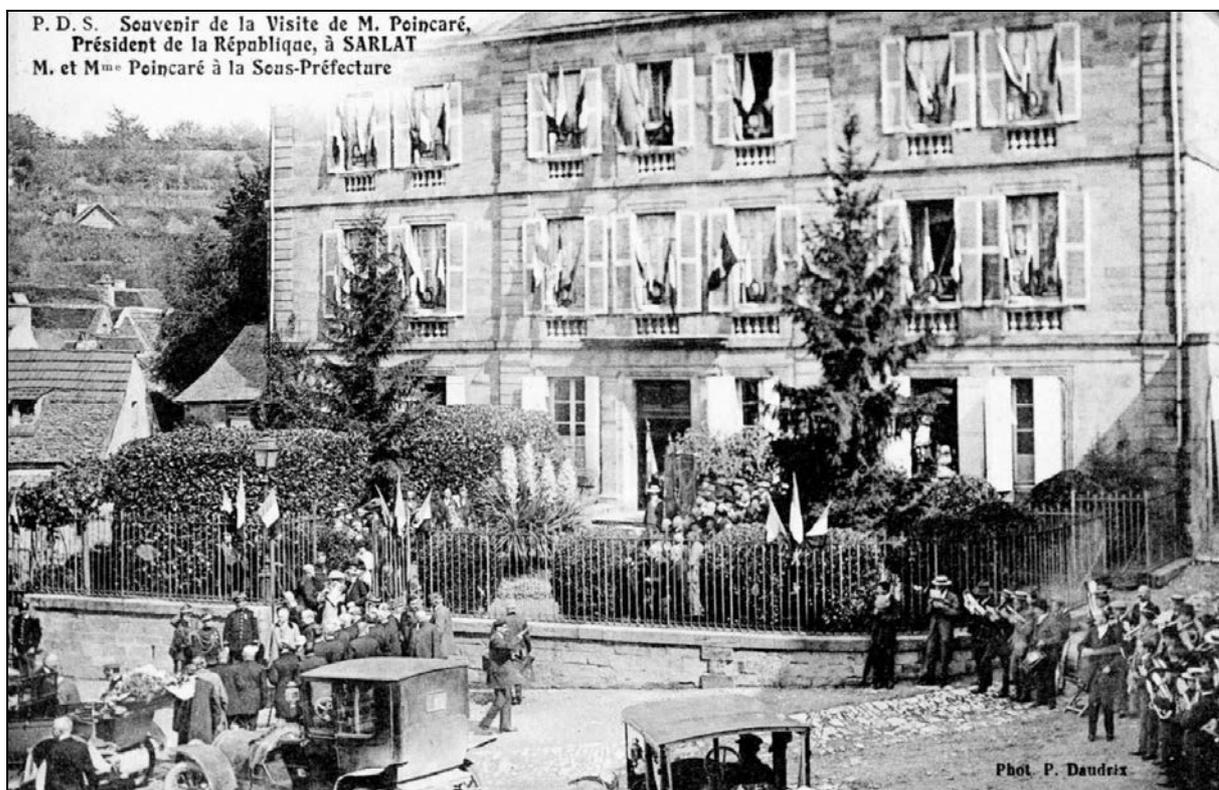
« Mesdames, Messieurs,

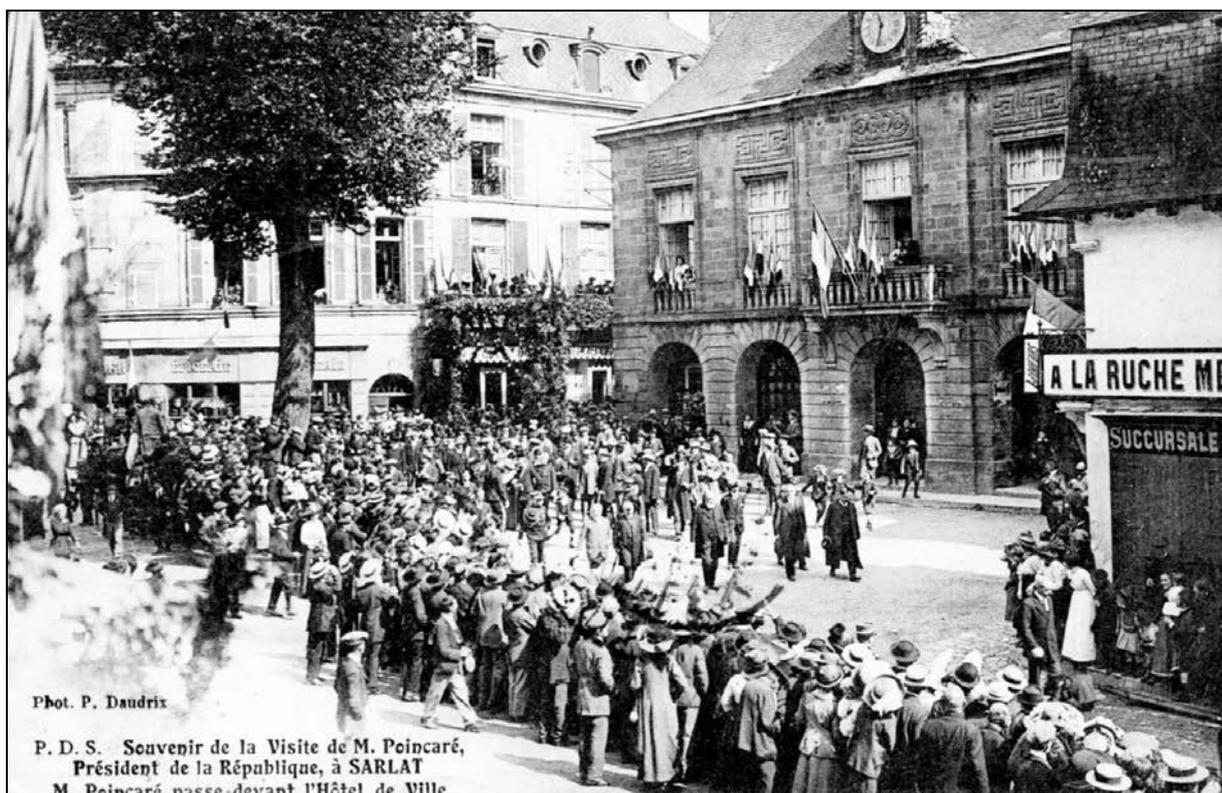
Après un voyage qui nous a conduit d'enchantement en enchantement, c'est un délicieux repos de pouvoir nous arrêter quelques instants dans cette belle ville toute parée de drapeaux, de fleurs, de feuillage, illuminée du sourire des jolies Sarladaises. Je vous remercie de l'aimable accueil que vous m'avez fait, ainsi qu'à mes compagnons de voyage. Je vous demande la permission de lever mon verre en l'honneur de la ville de Sarlat et de sa population républicaine. »

Après déjeuner, le Président et Mme Poincaré reviennent à pied à la sous-préfecture, où ils remontent en voiture à une heure, se dirigeant vers Périgueux. Comme à l'arrivée, la foule fait au Président de la République une belle ovation.

Toute la journée, Sarlat a présenté une très grande animation. La course pédestre, le défilé des bicyclettes fleuries ont obtenu leur succès habituel. A 5 heures, l'Union philharmonique a donné, sur la place de la Madeleine, un très brillant concert. Malheureusement, la fête de nuit, qui s'annonçait très bien, a été contrariée par une averse intempestive. Grâce au service d'ordre, admirablement organisé par M. Gaubert, commissaire de la Sûreté, venu de Paris, et par le Capitaine de gendarmerie de Sarlat, tout s'est passé sans le moindre incident. »

(L'Union Sarladaise)





Phot. P. Daudrix

P. D. S. Souvenir de la Visite de M. Poincaré,
Président de la République, à SARLAT
M. Poincaré passe devant l'Hôtel de Ville

Avant l'arrivée de M. Poincaré, de nombreux arrêtés municipaux et préfectoraux avaient été promulgués pour que le voyage s'effectue dans les meilleures conditions de sécurité. Ainsi à Sarlat :

- Le jet de fleurs sur les voitures du cortège présidentiel est interdit.
- Le jet des confetti est interdit toute la journée.
- Il est interdit aux commerçants d'exposer ou de mettre en vente aucune marchandise sur les trottoirs ou sur la chaussée des rues parcourues par le cortège.
- Il ne pourra être tiré pendant les fêtes, en quelque endroit que ce soit, aucun pétard, fusée, boîte ou pièce d'artifices quelconque, sans une permission préalable du maire.

Sur les routes empruntées, « le stationnement et la circulation des véhicules de toutes sortes, des bêtes à corne et de trait, des troupeaux de moutons et autres animaux, sont rigoureusement interdits le 14 septembre 1913 à partir de** heures et jusqu'après le passage du cortège présidentiel. »

A signaler que des cadeaux peuvent être offerts. Ainsi à Sarlat M. Joubes, fabricant de conserves alimentaires a envoyé à Mme Poincaré 12 bocaux de belles truffes qu'il offre en souvenir.

Après le passage du Président, il fallut faire les comptes. La fête avait été très belle, mais aussi très onéreuse pour le budget municipal. Quelques semaines plus tard, un article satirique parut dans « Le Glaneur » :

« Le passage du Président de la République à Sarlat a, paraît-il, creusé un trou profond dans le budget communal et ruiné les combinaisons de nos stratèges financiers. Heureusement le Conseil municipal de Sarlat qui est composé d'hommes sages et avisés veille. Vite il a paré à cette situation périlleuse et véritablement anormale ; tout simplement il a décidé que le 'trou présidentiel' serait bouché avec le futur trottoir du Pontet et la future fosse septique de l'école laïque des garçons, dont l'exécution est ajournée sine-die. On compte un peu sur les bénéfices que procurera à la ville un prochain grand concours musical international pour réaliser les deux améliorations projetées. Voilà donc grâce à Monsieur Poincaré, qui l'eût cru, le Pontet privé de trottoir et la Cuze frustrée de la riche aubaine qu'elle attendait de l'école laïque ! »

Le voyage touristique de Raymond Poincaré en Dordogne (III) De Sarlat à Périgueux.

En quittant Sarlat, le Président et sa suite se sont rendus successivement à Vézac, Beynac, Saint Cyprien, Les Eyzies, Le Moustier, Rouffignac, Saint Pierre de Chignac et Périgueux.

Sur tout le parcours, il a été salué avec enthousiasme par nos laborieuses populations. A Bézenac, un arc de triomphe modeste, mais du meilleur goût, avait été dressé, où tous les habitants de Bézenac et la majeure partie de ceux d'Allas-les-Mines s'étaient réunis pour acclamer M. et Mme Poincaré. Une gracieuse jeune fille de la commune a remis une gerbe de fleurs à Mme Poincaré.

Le cortège présidentiel s'est ensuite dirigé vers Saint Cyprien, au milieu des acclamations de la population.

*Le passage du Président de la République à Peyzac-Le-Moustier a donné lieu à une manifestation de sympathie pour M. et Mme Poincaré. Avec un zèle digne d'éloges, la population tout entière a participé à la décoration de la traverse du Moustier. A l'entrée du village sur le terre-plein du poteau était dressé un superbe arc de triomphe surmonté d'une croix de Lorraine où on lisait ces mots : *Hommage au Président.**

C'est là que M. Bourgès, maire, lui a adressé, au nom de tout son conseil municipal, ses souhaits de bienvenue.

M. Poincaré l'a remercié et lui a exprimé ses regrets de ne pouvoir, faute de temps, visiter les grottes du Moustier, qui l'auraient bien intéressé.

Sur la demande du Maire, M. le Président a signé le procès-verbal qui doit commémorer la visite du chef de l'Etat au Moustier : « Le dimanche 14 septembre 1913 à 14 heures, M. le Président de la République a traversé la commune de Peyzac, venant de Sarlat et se dirigeant sur Périgueux. A l'entrée du Moustier, le Maire, entouré de tout son conseil, lui a souhaité la bienvenue. La population tout entière par ses acclamations a manifesté au chef de l'Etat sa très grande sympathie. Cette visite constituant un fait historique pour la commune, procès-verbal en a été dressé et signé par le Président de la République. » (L'Union sarladaise).

On traverse Beynac, Bézenac, Saint Cyprien, Les Eyzies, Le Moustier, Plazac, Rouffignac. Partout le Président est acclamé ; dans chaque localité, pavoisée où s'élève un arc de triomphe, il serre la main aux maires et aux conseillers municipaux. A Saint Geyrac, comme dans toutes les communes traversées, les cloches sonnent à toute volée. Aux Versannes, on remarque un original arc de triomphe formé de paniers d'osier, fabriqués dans le pays, qui en a la renommée. A Saint Pierre de Chignac, un arc de triomphe est dressé. Les enfants des écoles offrent des fleurs à Mme Poincaré et à Mme Klotz. La musique de Thenon prête son concours. En présence des maires et adjoints du canton, groupés avec les fonctionnaires, M. Robert David, député, souhaite la bienvenue au Président de la République. A Saint Laurent sur Manoire, un groupe d'enfants lance des fleurs sur les voitures. Mme Poincaré demande au Président de faire stopper pour remercier ces jolis bambins de leur geste gracieux. Plus loin, un paysan a dressé bien droite, en pleine route, une gerbe de blé, symbole de paix et de force pour la nation dont M. Poincaré est le chef. A Lesparat, même enthousiasme, trophées, arc de triomphe d'où une pluie de fleurs, provoquée par de ravissantes jeunes filles, tombe sur le cortège. Court arrêt, le maire présente son conseil municipal. (Le Combat périgourdin).

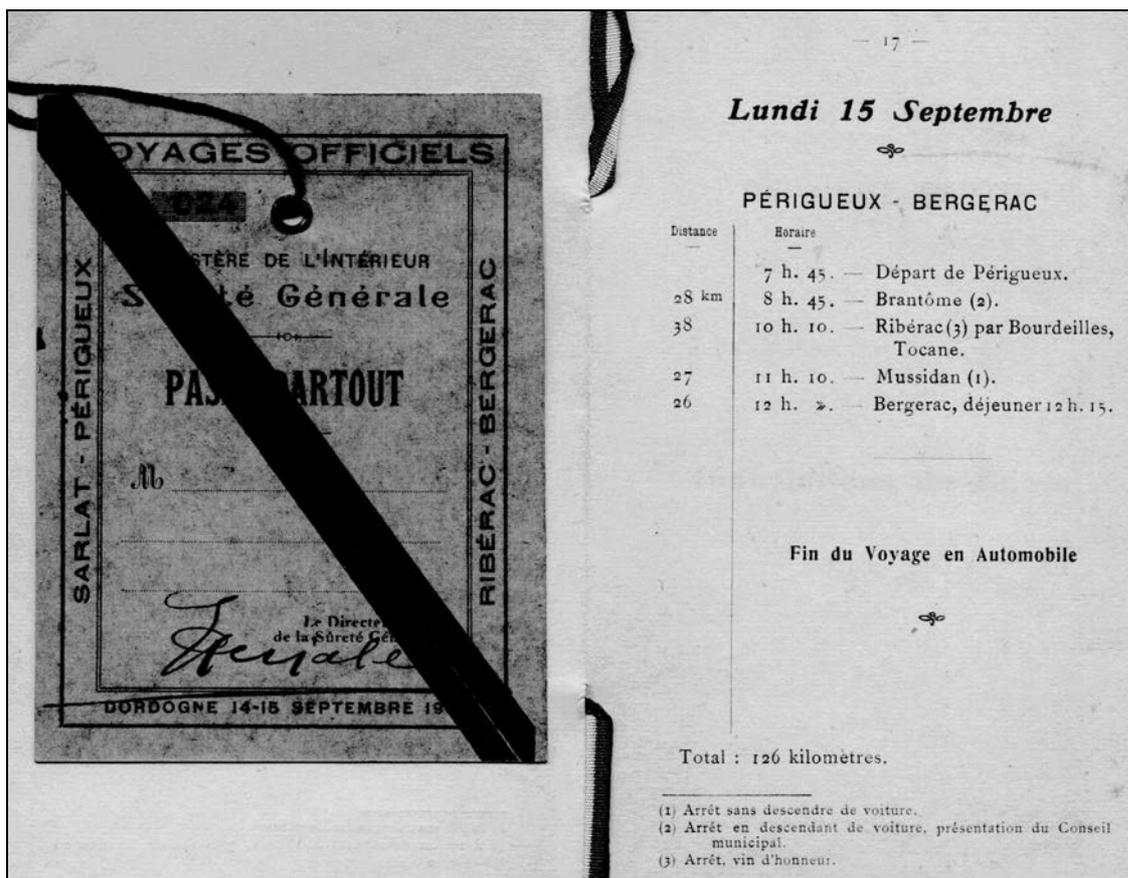
Le cortège présidentiel comprenait entre 30 et 40 automobiles réparties en 3 groupes, A (brassards tricolores portés au bras gauche par les chauffeurs, numéros tricolores sur les côtés et à l'arrière, cocarde tricolore à l'avant), B (brassards et numéros bleus et rouges) et C (fanions et numéros bleus)

Le groupe A, dit groupe présidentiel, comprenait 10 voitures se suivant toujours dans le même ordre.

1^{ère} voiture : M. Oudaille, commissaire spécial et 2 inspecteurs
 2^{ème} voiture : M. Pujalet, directeur de la sûreté générale et le sous-préfet de l'arrondissement traversé
 3^{ème} voiture : M. Mollard, directeur du protocole et le lieutenant-colonel Aubert
 4^{ème} voiture : le Président de la République et Mme Poincaré (cette voiture portant le fanion présidentiel), M. Edmond Chaix, président de la commission du tourisme de l'Automobile- Club de France, un valet de pied.
 5^{ème} voiture : Le général Beaudemoulin, le lieutenant-colonel Pénelon et le Préfet du département traversé
 6^{ème} voiture : Le ministre de l'Intérieur et Mme Klotz (qui avaient rejoint le cortège présidentiel à La Courtine, en remplacement du ministre de l'agriculture)
 7^{ème} voiture : M. Charles Lamy, président des syndicats d'initiative du Centre, avec 3 autres personnalités appartenant au monde du tourisme.
 8^{ème} et 9^{ème} voitures : Les députés et sénateurs du département visité. (Pour la Dordogne, les députés Sarrazin, David, Beauchamps et Brunet, les sénateurs de La Batut, Peyrot, Denoix et Guillier, qui s'étaient rendus à Gourdon pour prendre place dans le cortège)
 La 10^{ème} voiture, couverte, était disponible pour le Président, en cas de besoin. Un valet et une femme de chambre y prenaient place.

Le second groupe, B, transportait les représentants de la presse parisienne.

Le troisième groupe, C, dit groupe départemental, et dont la composition variait à chaque département, était affecté au bureau du conseil général, aux présidents des chambres de commerce et de syndicats d'initiative, aux ingénieurs en chef, aux représentants de la presse locale...



Programme du dernier jour et passe-partout pour les participants du groupe B (presse nationale)

Les voitures officielles (groupes A et B) avaient été réunies à Limoges le 8 septembre à 12 heures place Marceau. Chaque département traversé devait fournir les véhicules du groupe C. Ainsi pour la Dordogne les voitures avaient été rassemblées le 14 septembre à Gourdon, en face de la

sous-préfecture, après être parties de Sarlat à 7 heures moins le quart. Les 10 véhicules appartenaient à M. Murat, président du syndicat d'initiative de Périgueux, principal promoteur du voyage présidentiel en Dordogne, et aux membres de l'Automobile Club du Périgord : MM. De Fayolle, Gonthier, Le Clère, de Lamothe, Chauv, Prat-Dumas, Ronteix, Millet, Lachaud.

L'allure moyenne était fixée à 30 km/h (certaines journées comportaient des trajets de plus de 200 km : 207 km par exemple pour Cahors-Périgueux), et il fallait tenir compte des arrêts. Ces arrêts, en dehors de ceux motivés par le déjeuner, le dîner et le coucher, étaient de 3 sortes, bien précisés par le programme officiel : arrêt sans descendre de voiture, arrêt en descendant de voiture et présentation du conseil municipal, arrêt vin d'honneur.

Le nombre d'arrêts avait bien entendu été strictement limité, malgré les demandes des maires des communes traversées, mais souvent il y eut des arrêts imprévus motivés par l'enthousiasme populaire.

La vitesse était réduite dans la traversée des villes et des villages. Pendant le trajet, les voitures étaient séparées de 100 mètres, davantage si la poussière l'exigeait (Il faut bien avoir à l'esprit que les routes n'étaient pas goudronnées à cette époque). Le cortège pouvait donc se dérouler sur plus de 3 kilomètres de longueur. Les routes étaient gardées par la gendarmerie et la circulation interdite dans les deux sens. Pour éviter les erreurs de direction, de nombreuses flèches indicatrices jalonnaient le parcours. En outre, à chaque croisement se tenait un cantonnier muni d'un fanion qui servait de sémaphore.

500 mètres avant chaque arrêt prévu, un drapeau blanc était hissé. Les premières voitures ralentissaient, les autres serraient et c'était un cortège compact qui entrait dans la ville ou le village, afin que « chacun puisse voir et entendre ».

Une voiture en panne devait se ranger à droite et réparer. Elle rentrait ensuite dans le cortège ou le suivait, mais sans essayer de doubler. Elle reprenait sa place initiale à l'arrêt suivant. Deux mécaniciens munis d'un minimum d'outillage se trouvaient dans la dernière voiture du groupe B pour aider aux réparations en route. Chaque auto devait être munie en permanence d'une cale toujours sous la main de la personne placée près du chauffeur pour permettre de stopper dans les descentes.

Les véhicules ne pouvaient transporter de bagages. Un train spécial les amenait chaque jour d'un gîte d'étape à un autre. Il transportait aussi le personnel subalterne, ainsi que les voyageurs du cortège qui le désiraient, après s'être munis de cartes spéciales. Ainsi pour la Dordogne, le train était parti de Cahors le 14 septembre à 8 h 35, et arrivé à Périgueux à 13 h 07. Le lendemain, il repartait à 9 h 30 et arrivait à Bergerac à 11 h 17.

Un service de camions était organisé par les soins des Préfets pour prendre les bagages à la gare et les y rapporter. Il suffisait à chaque participant au voyage de laisser dans sa chambre sa malle fermée. Il la retrouvait le soir à l'endroit prévu pour passer la nuit. Pour éviter les confusions, on avait établi 3 sortes d'étiquettes correspondant au groupe : tricolores, bleues et rouges, bleues. Pour chaque étape, des stocks d'essence et d'huile étaient prévus pour le ravitaillement des voitures. L'indication de leur emplacement était communiquée à l'arrivée.

Pour l'anecdote, chaque officiel avait besoin d'un habit, d'une redingote, d'une jaquette, d'un costume de voyage. L'emploi de ces divers vêtements était minutieusement prescrit par le protocole.



Le voyage touristique de Raymond Poincaré en Dordogne (IV) A Périgueux.

L'arrivée

A quatre heures sonnantes, le cortège présidentiel fait son apparition en haut de Saint Georges. Les canons tonnent, les cloches dansent à toute volée, les tambours de nos sociétés patriotiques battent et les clairons sonnent. La population échelonnée sur le parcours des faubourgs à la préfecture acclame M. et Mme Poincaré. Au moment où le cortège arrive à l'arc de triomphe des sociétés patriotiques, la société colombophile les Messagers effectue un lâcher de pigeons au pied de la tour Mataguerre, les clairons et les tambours de l'Avant Garde sonnent aux champs, et un vétéran remet au Président un beau sonnet de M. Georges Margat dont voici les derniers vers :

*« Aujourd'hui dans les murs de l'Antique Vésone
Au son de nos bravos, on dirait que frissonne
Les drapeaux glorieux des vainqueurs de Coulmiers. »*

Mlle Sabrier, en Lorraine, et Mlle Bourdichon, en Alsacienne, offrent des gerbes de fleurs à Mme Poincaré et à Mme Klotz. Le cortège se rend à la préfecture. Une section du 50^{ème} rend les honneurs. Très rapidement, M. le Préfet présente au Président ses collaborateurs. M. de La Batut, président du conseil général, présente ses collègues, et M. Saumande, maire, présente les membres du conseil municipal. Le Président prend ensuite quelques instants de repos. Mme Poincaré et Mme Klotz se retirent dans les appartements qui leur ont été réservés, et le cortège se rend à pied au Parc Périgourdin que le Président va inaugurer.

Au Théâtre de la Nature

La représentation du Flibustier venait de se terminer quand le Président arrive avec sa suite. Aussitôt qu'ils ont été assis, les artistes de la Comédie française et de l'Odéon se groupent

sur le devant de la scène. Autour d'eux se rangent cinquante de nos plus jeunes et plus jolies Périgourdines, revêtues de toilettes claires, les bras chargés de fleurs naturelles et de palmes vertes...

M. Le Roy lit au Président un compliment en vers de Jules Rateau... Puis il lui présente le parchemin d'inauguration et se retire. Les jeunes filles s'avancent sur le bord de la scène laissant tomber leurs gerbes de fleurs aux pieds du Président, tandis que les masses chorales entonnent un chant de circonstance. Toutes les personnes présentes sur la scène élèvent les palmes vertes, les agitent en signe d'allégresse et la cérémonie prend fin par le défilé du cortège officiel à travers les magnifiques allées du parc. La musique de l'école d'artillerie d'Angoulême a joué la Marseillaise à l'arrivée et au départ du Président. Le parchemin présenté au Président portait en lettres d'or l'inscription suivante :

« Ce jourd'hui, dimanche 14 septembre 1913, Raymond Poincaré, Président de la République française, étant de passage à Périgueux, a inauguré le Parc Périgourdin et le Théâtre de la Nature, édifié par les soins de la municipalité »

Le Président signe ce parchemin, qui sera précieusement conservé, et qui deviendra la première page d'un album de luxe, où seront imprimés, sur papier velin, à la suite du compte-rendu de l'inauguration, les noms de toutes les personnes, personnages officiels et spectateurs, qui y auront assisté.

Le Tour en Ville

C'est au milieu d'une foule énorme, qui l'ovationne chaleureusement, que le Président fait le tour en ville en suivant l'itinéraire annoncé. Mme Poincaré et Mme Klotz sont restées à la préfecture. M. Poincaré est dans un landau attelé à la daumont et traîné par des chevaux de l'artillerie. Le cortège est escorté d'un escadron de cuirassiers. M. Saumande accompagne le Président et lui montre les édifices dont s'énorgueillit la ville ou les curiosités archéologiques qu'elle contient, notamment la cathédrale de Saint Front, ce beau monument de style byzantin qui remonte au 12^{ème} siècle. Le Président n'y entre pas et revoit ensuite la tour Mataguerre, la tour de Vésone, le mur gallo-romain, etc.

Il est reçu à l'hôpital par M. Paradol, vice-président du tribunal, administrateur de service, le docteur Gadaud et les médecins civils, le docteur Orticoni, médecin-major du 50^{ème}, et la mère Angèle, supérieure des sœurs de Nevers, qui dirigent avec tant de dévouement les services hospitaliers.

Au cours de sa visite à l'hôpital, le Président adresse des paroles cordiales à un soldat blessé d'un coup de pied de cheval et à un cultivateur amputé à la suite d'un accident de batteuse. M. Poincaré a un mot aimable pour tous et donne 500 francs pour améliorer l'ordinaire des malades.

Au cours de sa visite rapide à travers la ville, d'ailleurs, partout M. Poincaré est acclamé et partout fêté ; nos sociétés de tambours et clairons rivalisent d'empressement pour lui faire accueil. Il est passé sous la plupart des arcs de triomphe érigés en son honneur. Parmi les plus remarquables, citons celui des ateliers de la Compagnie d'Orléans, véritablement monumental et dont l'ornementation avec des pièces de machines était fort originale ; celui des ponts et chaussées, avec son scaphandrier ; celui du service vicinal avec ses brouettes renversées, ses pelles et ses jalons ; celui des pompiers avec ses agrès ; celui des sociétés militaires, dont les gymnastes et les élèves des cours de préparation militaire forment la vivante armature ; celui des sociétés d'agriculture et d'horticulture avec son ornementation florale ; celui du boulevard de Vésone particulièrement gracieux et léger, etc.

Au cours de sa visite, le Président n'est entré ni à la cathédrale, ni à la mairie, ni à Saint Etienne. Mais ce ne sont pas seulement les rigueurs de l'horaire qui ont empêché M. Poincaré de visiter St Front et la Cité : ce sont surtout les rigueurs de M. Mollard. Le protocole n'a en effet permis au premier touriste de France la visite d'aucune église. Dans beaucoup de communes, le Président est entré à la mairie signer sur un registre et ce précieux autographe sera conservé aux

archives. Notre hôtel de ville a paru indigne - tellement il est délabré - de recevoir le chef de l'état ; ainsi nos archives ne garderont d'autre souvenir que le parchemin d'inauguration du Théâtre de la Nature.



Le Banquet

Le banquet offert par le conseil général de la Dordogne et le Conseil municipal de la ville de Périgueux, en l'honneur de M. et Mme Poincaré, a lieu dans la salle des Fêtes. 250 convives y prennent part. La table d'honneur comprend 32 couverts. Elle est dressée perpendiculairement à 3 longues autres tables. Le Président de la République préside la table d'honneur. M. Saumande, maire de Périgueux, lui fait face. Mme Poincaré porte une toilette de voile blanc avec un manteau de soie brodé. Le menu, préparé par la maison Cazade, était ainsi rédigé :

*Crème d'écrevisses Nantua
Consommé à la Valenciennes
Saumon de la Dordogne sauce genevoise
Lièvre à la Maintenon
Suprême de volailles
Perdreux truffés flanqués de cailles
Petits pois à la paysanne
Croustade de foie gras à la lorraine
Langouste à la parisienne
Glaces des îles
Desserts*

Vins : Graves et Fronsac en carafes ; Haut Sauternes 1899 ; château Pontet Canet 1899 ; Beaune 1900 ; Moët et Chandon ; liqueur La Gauloise

La décoration florale de la table due à la maison Mazy est admirable de bon goût.

Au cours du repas, l'orchestre symphonique a donné le concert dont voici le programme : Ouverture symphonique (Boeieldieu) ; ballet égyptien (Luigini) ; Habanera (P. Oscariz) ; Méditation de Thaïs (Massenet) ; Fragments symphoniques sur Hérodiade (Massenet) ; Largo (Haendel) ; Marche Lorraine (Ganne)



Au champagne, M. Saumande a porté un toast au Président. M. de La Batut, président du Conseil général, a lu un discours. M. Poincaré leur a répondu en concluant ainsi son discours :

« Une ville aussi ancienne et aussi constamment mêlée à notre histoire nationale est doublement chère au cœur de ceux qui aiment la France. C'est au nom de la France que je lui souhaite aujourd'hui honneur et prospérité. Je lève mon verre en l'honneur de la ville de Périgueux et du département de la Dordogne. »

Dans le toast lu par M. Saumande, l'allusion à Mme Poincaré fut soulignée d'applaudissements unanimes. M. de La Batut lut d'une voix si faible qu'on l'entendit mal.

Au contraire, pas un mot ne fut perdu du toast de M. Poincaré, scandé d'une voix âpre et prenante à la fois. On l'écouta respectueusement, mais quand il salua, au nom de la France, notre vieille cité périgourdine, toute la salle lui fit une longue et prodigieuse ovation.

Commencé à 19 h 45, le banquet était terminé à 21 h 45. Il avait duré 2 heures. Le très joli menu, œuvre de notre concitoyen le dessinateur Film, sortait des presses de la maison Ronteix .

La soirée

La soirée fut très belle. Les illuminations des boulevards et du cours Tourny offraient un coup d'œil vraiment féérique. Les bandes souples des boulevards et les lustres et lampions des allées de Tourny méritent une mention spéciale, ainsi que l'illumination de la grille de Tourny, due à M. Dorsène, avec le concours des propriétaires ; elle représentait une immense draperie tricolore surmontée d'étoiles et de soleils qui produisait un effet charmant et très artistique. Un grand concert eut lieu au kiosque de Tourny en présence d'une foule considérable. Puis, précédée des pompiers portant des torches et des feux d'artifice, eut lieu une immense retraite aux flambeaux, par l'Avant Garde et la musique d'artillerie.

A dix heures du soir, la pluie se mit à tomber et gâta la fin de cette admirable journée.

Un seul incident à signaler : vers vingt heures, le feu prit à l'arc de triomphe érigé par l'armée devant le Louvre. Les pompiers arrivèrent aussitôt, mirent une pompe en batterie, et réussirent à éteindre l'incendie, qui avait déjà atteint tout un côté de cet arc, érigé en feuillage.

Constatons que pendant cette journée il n'y eut pas de fausse note ; le Président de la République, que la sympathie publique a entouré d'attentions délicates et spontanées, de Domme à Périgueux, a trouvé dans notre vieille cité l'accueil chaleureux sur lequel il était en droit de compter. La troupe, la gendarmerie et la police, débordées par la foule enthousiaste, ont assuré le service d'ordre avec une efficacité si grande qu'il n'y a jamais eu le moindre heurt. Jamais les boulevards n'avaient vu circuler foule si dense. Toute la population périgourdine se portait sur le passage du Président, et en maints endroits, la circulation était devenue impossible.

De nombreux étrangers, attirés par l'annonce des fêtes projetées, étaient arrivés le matin par le chemin de fer ou les tramways. Les hôtels regorgeaient de voyageurs et les cafetiers ont dû réaliser de grosses recettes, d'autant plus que la température fut clémente.

Pendant toute la journée, les dames et les jeunes filles de la Croix Rouge ont vendu les petits drapeaux tricolores pour les blessés du Maroc. Les charmantes vendeuses ont recueilli plus de 1400 francs.

L'escadron du 5^{ème} cuirassiers, qui devait assurer le service d'honneur du Président de la République, était arrivé samedi matin à Périgueux et a aussitôt parcouru les rues de la ville où devait passer le cortège présidentiel. La voiture du chef de l'Etat, attelée à la daumont, a circulé à vide, escortée devant, derrière et de chaque côté par de fringants cavaliers qui se livraient avec bonne humeur à cette répétition générale. Samedi, dans la soirée, un concert de nos sociétés orphéoniques a été interrompu au deuxième morceau par une pluie torrentielle accompagnée de violents coups de tonnerre. Enfin, les lanternes étant remplies d'eau, la retraite aux flambeaux n'a pu avoir lieu.

Le départ

M. Poincaré s'était couché dimanche soir vers 10 heures et s'est levé de bonne heure, suivant son habitude, pour lire son courrier et donner ses instructions. Au dîner, il portait la redingote et le pantalon à carreaux. Au départ, il avait un complet gris et un chapeau de voyage. Son départ a eu lieu à 8 heures. Le temps n'est plus aussi beau qu'au début du voyage ; les averses se succèdent et le temps reste nuageux. A leur départ de la préfecture, le Président et Mme Poincaré sont l'objet de nouvelles manifestations de sympathie et les petites filles des écoles couvrent leur voiture de fleurs. La population est alignée sur le parcours en grand nombre malgré l'inclémence du temps et l'heure matinale. M. et Mme Poincaré reçoivent stoïquement l'averse.

Aux Ateliers, ils s'arrêtent pour admirer l'arc de triomphe du P.O. et serrer la main des hauts fonctionnaires de la Compagnie devant les vieux ouvriers décorés qui acclament le Président. M. et Mme Poincaré profitent de cet arrêt pour reprendre la limousine. Au Toulon, nouvel arrêt avant de quitter la commune de Périgueux. Et là, hélas, mauvaise surprise : la réception des Périgourdin avait été chaude, et il a fallu que la dernière inscription qu'ait lue M. Poincaré fût l'œuvre d'un protestataire. En effet, sur le porche d'une usine, on voit une longue bande de toile blanche sur laquelle sont inscrits ces mots : « Vive une République laïque, démocratique et sociale ! »

(Le Combat Périgourdin).

Le Parc Périgourdin inauguré par M. Poincaré était le jardin du palais épiscopal de Périgueux. Il comprenait la maison Gamenson, une orangerie, une écurie, une remise, le logement du concierge et un jardin planté d'arbres et orné de volières et de pièces d'eau. Après les lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat, il avait été remis à l'Administration des Domaines par le Préfet le 24 janvier 1907. La ville de Périgueux l'avait acquis le 20 septembre 1912 « en vue de l'installation dans les bâtiments d'une annexe du Musée et de la transformation des jardins en un jardin public ». De nos jours il est appelé parc Gamenson. (d'après Guy Penaud, le Grand livre de Périgueux)

Le maire de Périgueux souhaitait à l'origine que le Président assiste à la représentation donnée au Théâtre de la Nature du Flibustier, pièce en 3 actes et en vers de Jean Richepin. C'était une représentation de prestige, puisque des sociétaires de la Comédie française y participaient. Mais dans un courrier adressé au Préfet le 9 août, le secrétaire général de la Présidence de la République, le général Beaudemoulin, écrivait que « ce programme ne peut comporter une représentation théâtrale. En raison de leur grand deuil, le Président et Mme Poincaré désirent éviter de se rendre à un théâtre quelconque pendant le voyage ». Il rappelait que pour cette raison il n'y avait eu aucune représentation de théâtre pendant la visite du roi d'Espagne à Paris et le séjour du Président de la République à Londres. Il concluait : « Je pense dans ces conditions qu'on n'insistera pas pour conduire M. le Président au Théâtre de la Nature et que le programme se bornera à une visite de la ville de Périgueux ». Il avait fallu sans doute beaucoup de discussions pour que M. Poincaré inaugure officiellement le Parc Périgourdin, mais après la représentation. On peut penser qu'il était

plus prestigieux pour le maire, M. Saumande, de faire signer le livre d'or dans le cadre agréable d'un jardin public que dans un hôtel de ville délabré, selon le journaliste du Combat Périgourdin. En ce qui concerne le grand deuil auquel fait allusion le général Beaudemoulin, M. Poincaré avait perdu sa mère peu de temps après son élection.

Les régiments basés à Périgueux étaient partis participer aux grandes manœuvres dans la région de Toulouse. Un escadron du 5^{ème} cuirassiers d'Angoulême arrivé par train le samedi assurait la garde d'honneur.

Le Président, son épouse, M. et Mme Klotz logeaient à la préfecture dans les appartements du Préfet. Les chauffeurs dormaient à la caserne d'artillerie. Les autres officiels étaient répartis dans des hôtels ou chez des notables de Périgueux. Une note du ministère de l'Intérieur précisait les desiderata du ministre. Il fallait lui procurer les journaux suivants : le Temps, le Matin, l'Echo de Paris, le Figaro, le Journal et l'Excelsior. Un coiffeur devait également se tenir à sa disposition une heure et demie avant le départ fixé par le programme.

Voici les emplacements des 14 arcs de triomphe initialement prévus sur le passage du Président :

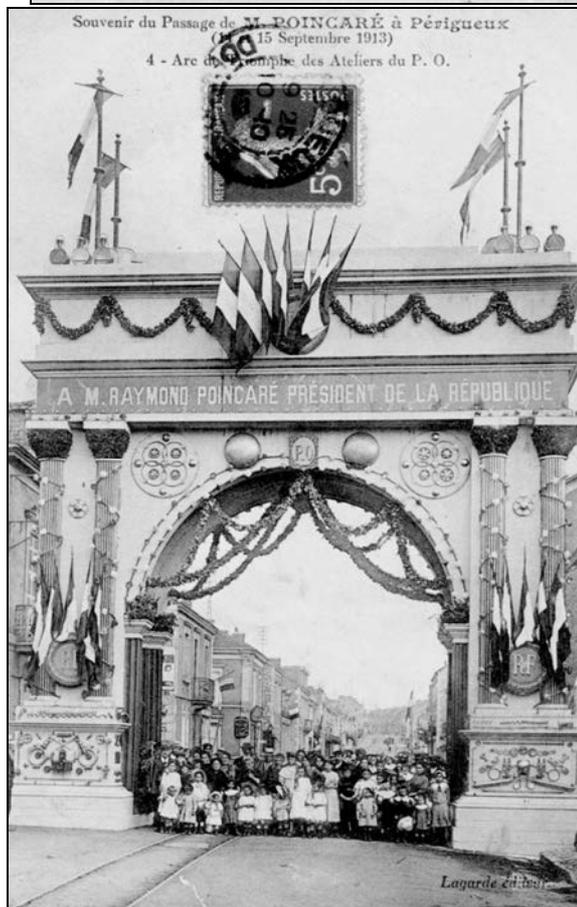
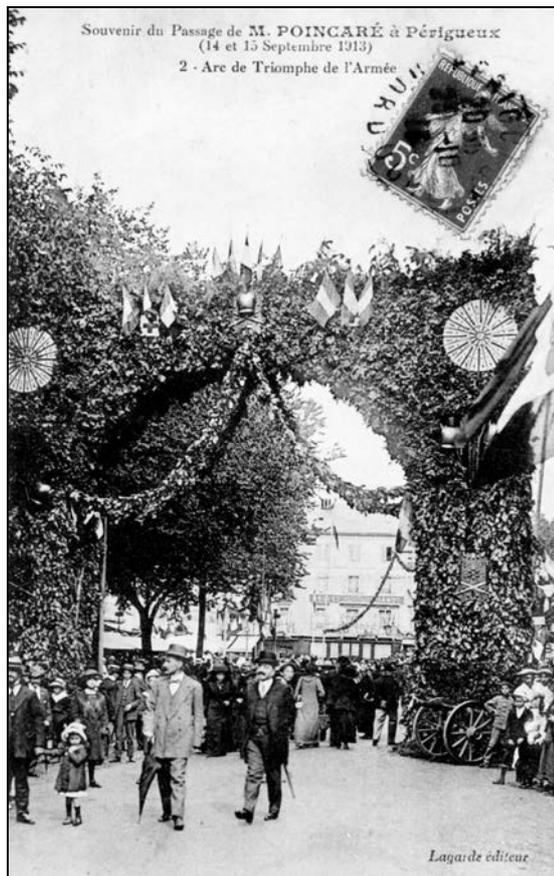
- 1^{er} : à Saint Georges, édifié par le comité des fêtes du faubourg
- 2^{ème} : à la hauteur de la tour Mataguerre (cours Fénelon), par les sociétés patriotiques de la ville (Vétérans, Coloniaux, les Volontaires et les Enfants de la Dordogne)
- 3^{ème} : place Bugeaud, côté du Louvre, en face du cercle militaire, édifié par l'Autorité militaire
- 4^{ème} : à l'entrée de la rue Gambetta, celui-ci dressé par les fabricants de boîtes métalliques et de conserves alimentaires
- 5^{ème} : à l'entrée des Allées de Tourny, monté par les sociétés d'agriculture et d'horticulture
- 6^{ème} : à l'entrée de la rue Saint Front par le comité des fêtes de ce quartier
- 7^{ème} : au bas du Greffe par le comité des fêtes du Vieux Périgueux
- 8^{ème} : à l'entrée du boulevard de Vésone par les habitants de ce quartier
- 9^{ème} : place de la Cité, à la sortie de la rue Romaine édifié par le comité des fêtes de la Cité
- 10^{ème} : à la sortie de la rue Chanzy et à l'entrée de la rue de Bordeaux par le comité des Quatre Chemins
- 11^{ème} : aux Quatre Chemins édifié par le service vicinal de la Dordogne
- 12^{ème} : place Bugeaud (entrée sur les boulevards, au droit du Café de la Bourse), dressé par le service des Ponts et Chaussées
- 13^{ème} : rue d'Angoulême (à la hauteur des ateliers du P.O.) dressé par la Compagnie d'Orléans
- 14^{ème} : au fond du Toulon, édifié par le comité des fêtes du Toulon.

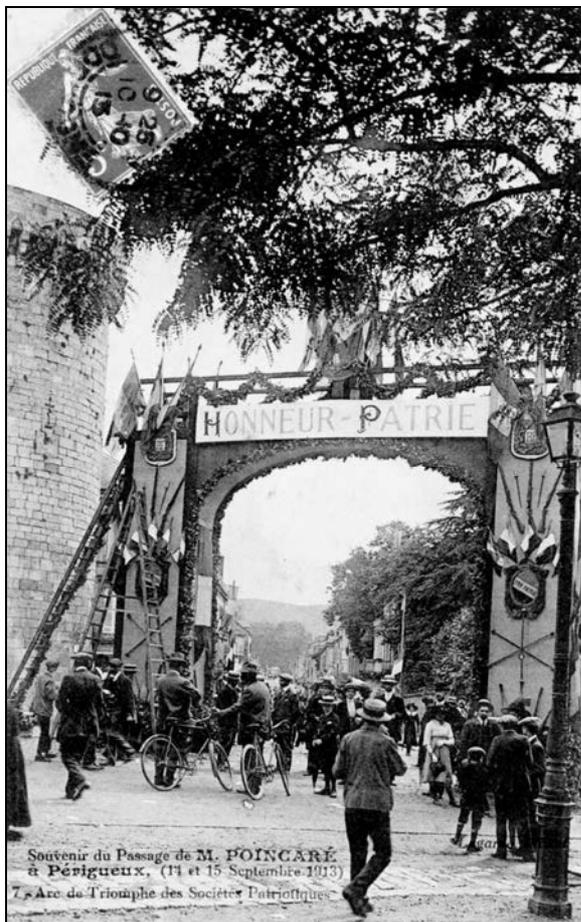
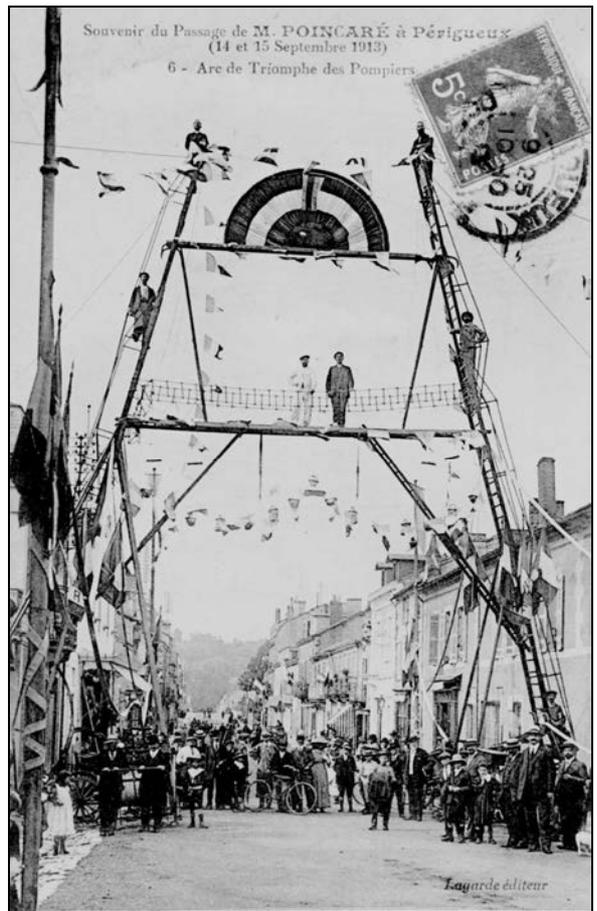
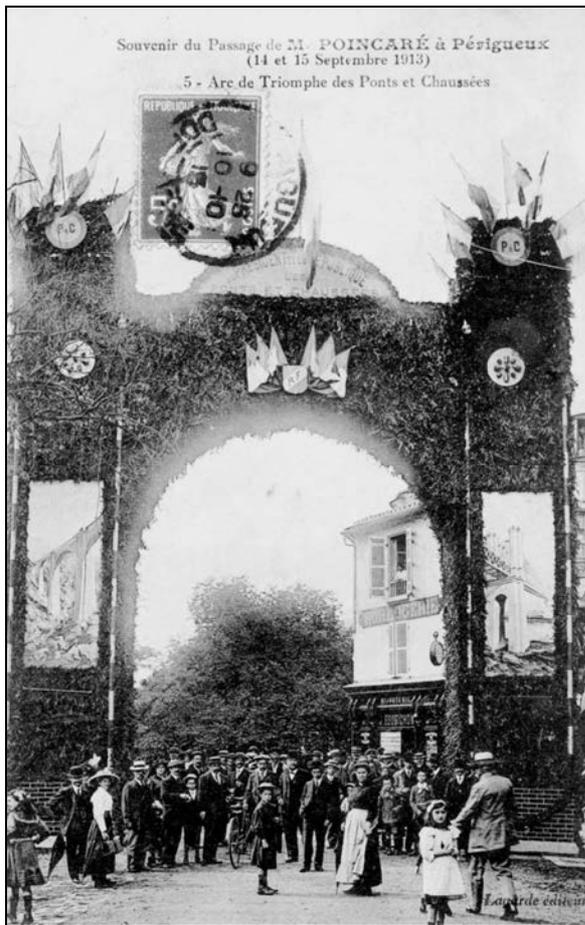
Par la suite, la Compagnie des sapeurs-pompiers de Périgueux a fait part à la commission de son désir d'édifier un arc de triomphe sur le passage du Président. En accord avec le maire, cet arc de triomphe fut dressé aux Quatre Chemins, à la place de celui prévu pour le service vicinal, lequel fut édifié à l'entrée de la rue Paul-Louis Courier, à côté de la Préfecture.

Dans le programme initial, le Président ne devait pas s'arrêter devant les ateliers du P.O. ; mais à la demande du Préfet, lui-même sollicité sans doute par les dirigeants de la Compagnie, cet arrêt avait été accepté. Mais il était prévu que M. Poincaré ne descende pas de voiture. La pluie tombant depuis le départ de la préfecture a sans doute modifié le déroulement du voyage. Le Président a profité de cet arrêt pour quitter la voiture décapotable et monter dans la limousine de secours pour être à l'abri de la pluie.

Après la visite du chef de l'Etat, comme à Sarlat, il a fallu faire les comptes. Les frais occasionnés s'élevaient à 9549 francs. Au cours de la réunion du conseil municipal suivant la visite présidentielle, un conseiller, M. Défigeas a lu une longue lettre de protestation. Il aurait voulu que les hôteliers, cafetiers, marchands de redingotes, qui étaient intéressés dans l'affaire, assument seuls les frais. Il ne voterait donc pas le budget. Un autre conseiller, M. Paul Faure, a critiqué également le voyage, qui, selon lui, n'était pas touristique mais politique. M. Saumande a répliqué. Son rôle de

maire, selon lui, était de tout faire pour attirer les touristes à Périgueux. L'occasion était trop belle pour la laisser échapper et la critique du Temps était le meilleur éloge qu'on pouvait lui faire. Finalement le budget a été voté. (d'après le *Combat Périgourdin*)







Série de 9 cartes postales du même éditeur, timbrées de façon identique et adressées au même destinataire à Périgueux.

Le voyage touristique de Raymond Poincaré en Dordogne (V) De Périgueux à Bergerac.

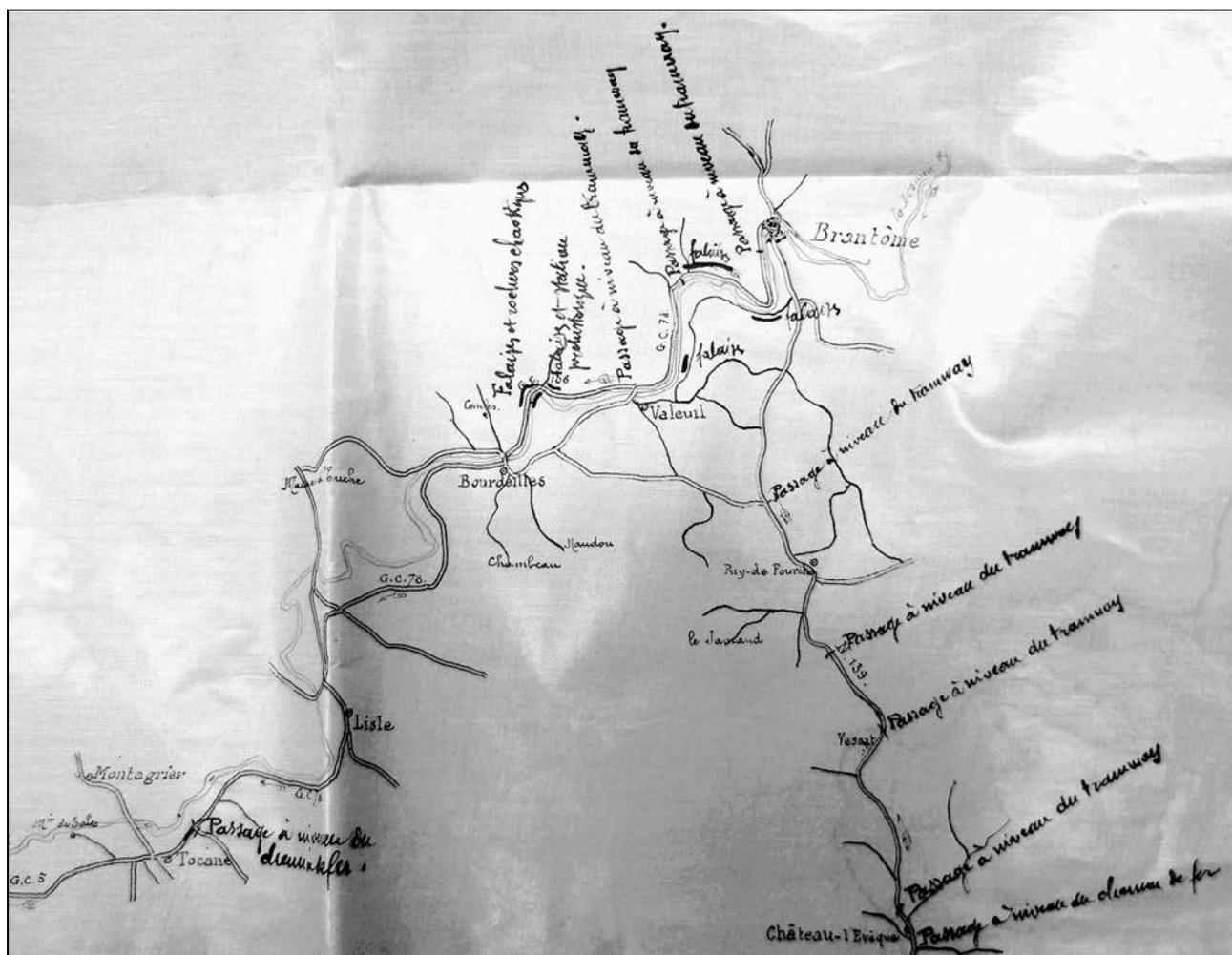
A la sortie de Périgueux ils accomplissent avec des alternatives de beau et de mauvais temps les 28 kilomètres qui nous séparent de Brantôme. Les conseils municipaux ne quittent pas leur poste et restent fidèles le long de la route. Le Président s'arrête un instant pour serrer la main du maire et des conseillers. Dans les communes traversées, les jeunes filles qui ont des bouquets à offrir les présentent sous des parapluies. Les populations réparent en hâte les dégâts que le vent et la pluie ont cruellement apportés dans leurs décorations préparées avec un désir si apparent et si touchant d'être agréable au Président.

Au Pont de la Beauronne, M. le maire et le conseil municipal de Chancelade, ainsi que la société l'Union des Familles, étaient venus saluer le Président. La foule était d'au moins cinq cents personnes. Une gracieuse fillette offre une superbe gerbe de fleurs à Mme Poincaré. Celle-ci salue gracieusement le bel arc de triomphe où on lit : « Vive le Président ! Chancelade à Raymond Poincaré. »

A Château-Lévêque, arc de triomphe, guirlandes et fleurs.

Le cortège présidentiel arrive à Brantôme à 8 h 45. La vieille et gracieuse cité a ajouté, en l'honneur de M. Poincaré, à la légendaire beauté de ses monuments, la parure éphémère et joyeuse des oriflammes, des guirlandes, des arcs de triomphe. Des inscriptions de bienvenue sont suspendues en l'air, à travers les rues, sur des bandes de toile : « Honneur au Président ! Soyez le bienvenu ! Vive la République ! »

(Le Combat Périgourdin).



Plan de l'itinéraire dressé par les services de sécurité

A Brantôme

Partis de Périgueux sous une malencontreuse pluie, le Président arrive à Brantôme par une éclaircie qui met joliment en relief la blanche abbaye. La ville est en fête : les rues sont pavoisées et les cœurs joyeux.

Les nombreuses averses de la matinée avaient fait craindre une journée de pluie mais heureusement il n'en a rien été. Quelques minutes avant l'heure annoncée, paraît la voiture présidentielle qui s'arrête près de l'estrade. M. et Mme Poincaré mettent pied à terre et six petites jeunes filles leur offrent des gerbes de fleurs. Le Président et Mme Poincaré sont reçus dans la cour du château au pied d'une jolie fontaine que surmonte le buste de Brantôme. Au maire qui lui adresse ses compliments de bienvenue, M. Poincaré dit la joie qu'il éprouve à s'arrêter dans cette cité si pleine de souvenirs de l'histoire, et remercie la population de l'accueil exquis qu'elle a fait au premier magistrat de la République.

Des produits du pays sont offerts à Mme Poincaré, ainsi que de ravissants petits sabots, dus à l'industrie locale.

Puis le Président et Mme Poincaré sont conduits dans les grottes, dont ils admirent longuement les fameuses sculptures, et de là, dans le jardin public, où on leur montre un pavillon ouvert, de forme elliptique. C'est le reposoir où Brantôme aimait à venir converser avec ses amis et où il fit de longues causeries avec Henri IV et Coligny.

M. et Mme Poincaré jettent encore un coup d'œil à un autre pavillon, datant de la Renaissance, puis remontent en voiture et poursuivent leur route par Bourdeilles, dont on aperçoit de loin le vaste château à donjon, Lisle, Tocane et Ribérac.
(L'Union).



Poincaré à Brantôme (cliché Jové)

A Bourdeilles

A Bourdeilles, toutes les maisons étaient pavoisées avec le meilleur goût. L'une d'elles, notamment, enguirlandée de lierre sur les feuilles duquel étaient collés des « points carrés » tricolores, écrit d'une originalité sans pareille. Deux magnifiques arcs de triomphe avaient été dressés, l'un devant l'hospice, du côté de la prairie, l'autre à la place de la Grave. Partout enfin, des oriflammes, des mâts et de la verdure, et surtout des fleurs. Les cloches sonnent, la fanfare joue la Marseillaise. Les cris mille fois répétés de « Vive Poincaré ! Vive la République ! » ébranlent l'air, et de nombreux bouquets, offerts par des jeunes filles ornées d'écharpes tricolores, se tendent vers M. et Mme Poincaré, et vers Mme Klotz.

En présence de ces manifestations chaleureuses de sympathie, le Président s'arrête quelques minutes. Le maire lui souhaite la bienvenue et lui présente le conseil municipal, ainsi que MM. Dethan et Martin, maires de Biras et de Creyssac. Le Président a un mot aimable pour tous, donne de nombreuses poignées de main et remercie la population de son aimable accueil.

A Lisle, même arrêt non prévu au programme, même chaleureuse réception, mêmes compliments. Une fillette récite à Mme Poincaré une poésie... (Le Combat Périgourdin).



Avant le passage de Poincaré à Lisle

A Ribérac

Malgré un temps peu propice, Ribérac avait pris son air de fête des grands jours et dès dimanche, on pouvait admirer la décoration très réussie de la rue de l'Hôtel de ville, de la place Nationale, et de la rue de l'Hôpital. Tous les habitants avaient rivalisé de zèle pour donner un aspect plus coquet à notre charmante cité. Trois arcs de triomphe se dressaient, l'un dans le bas de la rue de l'Hôtel de ville, le deuxième même rue, un peu avant la place Nationale, et le troisième à l'entrée de la rue de l'Hôpital, tous trois très artistiquement décorés de verdure et de fleurs par les horticulteurs ribéracois.

De distance en distance, les guirlandes de verdure s'entrecroisent d'un côté à l'autre de la rue et les maisons sont très bien pavoisées. A citer d'une façon toute spéciale la somptueuse décoration de l'Hôtel de ville due au talent de M. Félix Devaud.

A huit heures du soir, les cloches, lancées à toute volée, et le canon, annoncent l'ouverture des fêtes. A huit heures et demie, une brillante retraite aux flambeaux sillonne les principales rues de la ville.

Lundi, de bonne heure, de nombreux troupeaux se rendent au concours agricole. A neuf heures, les différentes sociétés musicales font leur entrée en jouant les meilleurs morceaux de leur répertoire.

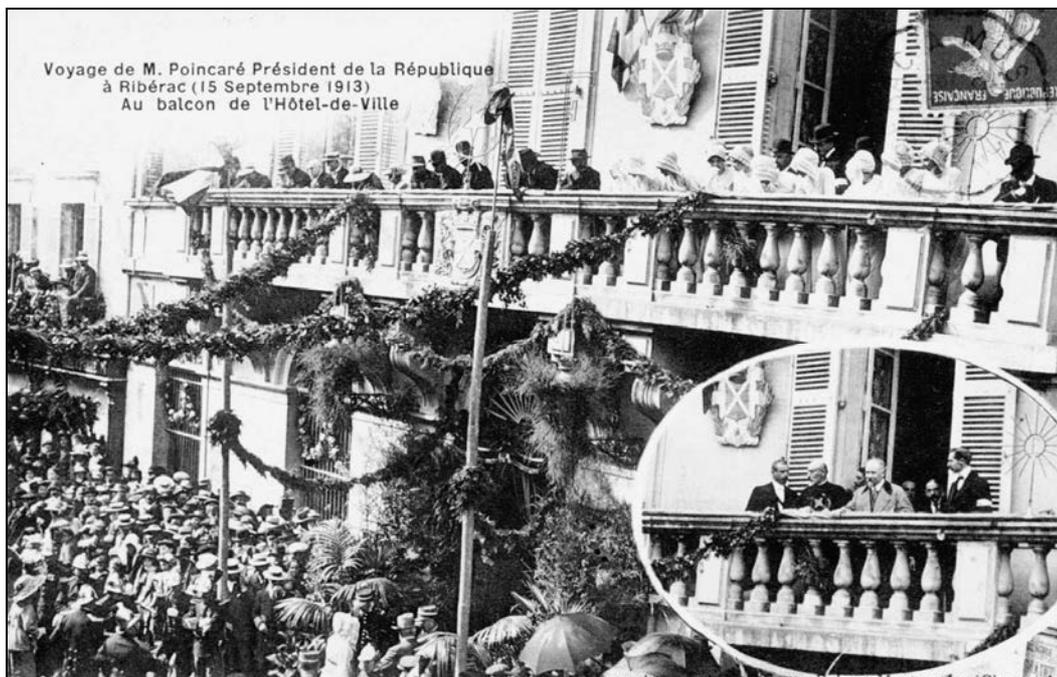
Pendant le temps qui suit, la foule s'amasse dans la rue, et principalement aux abords de l'Hôtel de ville. Le service d'ordre, dirigé avec un tact que nous ne saurions trop louer, s'établit sur tout le parcours présidentiel.

A 10 heures 5 le canon annonce l'arrivée des premières voitures, enfin la voiture présidentielle s'arrête en face de la mairie et M. Brunet, député, maire de Ribérac, s'avance pour recevoir le Président de la République, qui répond en saluant aux acclamations de la foule. La réception officielle a lieu dans la salle des mariages où M. Brunet, en quelques mots émus, salue le chef de l'Etat et le remercie du grand honneur qu'il fait à la ville de Ribérac, dont la population est fermement attachée aux institutions républicaines. Le Président remercie le maire et les habitants de l'aimable accueil qui lui est fait.

Des jeunes filles en blanc, portant la coiffe du pays, offrent de magnifiques paniers fleuris à Mmes Poincaré et Klotz. M. Brunet présente au Président le conseil municipal et les diverses personnalités présentes, parmi lesquelles Mmes Brunet et Chevreux.

Tout le monde passe dans la salle du conseil où est servi le vin d'honneur. A ce moment, le Président de la République, répondant à l'appel de la foule, paraît au balcon où il est longuement acclamé. Il remercie la population des marques de sympathie qu'elle lui témoigne et forme des vœux pour la prospérité de la ville et de l'arrondissement. Dix minutes à peu près se sont écoulées. Toutes les voitures repartent et de nouveaux cris de « Vive Poincaré ! » éclatent. On entend aussi des cris de « Vive Brunet ! »

(L'Union).





Voyage de M. Poincaré Président de la République
à Ribérac (15 Septembre 1913)
Réception à l'Hôtel de-Ville



Voyage de M. Poincaré Président de la République
à Ribérac (15 Septembre 1913)
Au Revoir

Archives photographiques de la Ville de Montmoreau (Charente)



Voyage de M. Poincaré Président de la République
à Ribérac (15 Septembre 1913)
Allocution à la Foule

A Mussidan

La ville de Mussidan est en fête ! Fidèle à sa vieille réputation de cité coquette et hospitalière, elle a pavoisé et décoré avec un goût parfait. On ne voit partout que festons, guirlandes et trophées de drapeaux se mariant agréablement. Aux abords de la ville, l'Agut, commune de Saint-Front, mérite une mention particulière. A l'entrée du pont sur l'Isle se dresse un magnifique arc de triomphe au-dessus duquel se lisent les mots suivants : « Vive Poincaré ! Soyez le bienvenu ! » Au centre de la ville, décorée aux couleurs nationales, est dressée une estrade où ont pris place les corps constitués. Enfin à la sortie se trouve un autre arc de triomphe, portant l'inscription : « Bon voyage ! »

La voiture présidentielle s'arrête près de l'estrade. M. et Mme Poincaré mettent pied à terre et six petites jeunes filles leur offrent des gerbes de fleurs. M. le maire, entouré de son conseil municipal et de ses collègues du canton, ainsi que des fonctionnaires, lui souhaite la bienvenue, disant que, par sa manifestation républicaine, la population a voulu honorer en lui l'enfant de la Lorraine, qui se consacre au bien de la patrie avec un si grand dévouement. M. Poincaré remercie et envoie son salut à la population de Mussidan.

C'est au milieu des vivats et des cris nombreux de « Vive Poincaré ! Vive Mme Poincaré », que les autos repartent, après l'audition de la Marseillaise, et prennent la route de Bergerac.

(Le Combat Périgourdin).

Un incident se produisit après le passage dans la commune des Lèches. Un individu à bicyclette et pédalant de toutes ses forces se lança à la poursuite de la voiture présidentielle qui avait ralenti. Rapidement arrêté par le service d'ordre, il gesticulait et hurlait en patois « voulëi veïré lou présiden ! voulëi veïré lou présiden ! » En fait il s'agissait d'un inoffensif paysan, qui loin de vouloir attenter à la vie du Président, manifestait de façon un peu naïve son patriotisme.

Le voyage touristique de Raymond Poincaré en Dordogne (VI)

A Bergerac.

Le soleil est revenu quand, à midi, le cortège fait son entrée à Bergerac. L'accueil s'en ressent : il est plein de feu et d'entrain. M. Poincaré, le chapeau à la main, répond à toutes les acclamations et Mme Poincaré s'incline en souriant aimablement. Il y a profusion de décorations officielles sur les édifices publics et d'ornement aux façades des maisons. Le service d'ordre est fait par la gendarmerie aidée par des fantassins du 108^{ème}.

Le cortège fait très lentement le tour de la ville. A l'entrée du pont sur la Dordogne, il passe sous un arc de triomphe élevé par la Société nautique en l'honneur du Président, qui est entièrement composé d'attributs nautiques et surmonté d'un canot. A l'autre extrémité du pont, un autre arc de triomphe s'élève. Il porte, comme une frise triomphale, quatre jeunes filles tout de blanc vêtues qui en entourent une cinquième symbolisant la France. Au faubourg de la Madeleine, nous passons devant une estrade où sont groupées des fillettes, vêtues les unes de bleu, les autres de blanc et de rouge représentant ainsi le drapeau français. Tout en haut, une brune superbe personnifie la République.

On entre en ville en franchissant une seconde fois le pont et le Président se rend au cercle militaire, où la ville de Bergerac lui offre un déjeuner. Avant de se mettre à table, M. Poincaré a tenu à réunir autour de lui les propriétaires et les chauffeurs d'automobiles qui l'ont suivi pendant tout son voyage. M. Lamy, président de la Fédération des Comités d'initiative, lui adresse l'allocution suivante :

« Monsieur le Président, au terme de ce voyage, permettez-moi, sans discours et sans phrase, simplement et de tout cœur, de me faire auprès de vous l'interprète de l'unanime sentiment de la profonde gratitude de nos syndicats d'initiative et du tourisme français ; que Mme Poincaré veuille bien nous permettre de l'associer dans une même respectueuse reconnaissance. Nous garderons de votre visite, Monsieur le Président, un inoubliable souvenir. S'il n'est pas indiscret, aux vœux les plus sincères et les meilleurs pour la suite de votre voyage, nous en ajouterons un autre écrit en lettres fleuries au fronton du dernier portique de verdure sous lequel vous venez de passer. Monsieur le Président, au revoir ! »

M. Poincaré répond à M. Lamy :

« Ce n'est pas vous qui me devez des remerciements, mais c'est moi qui dois vous exprimer toute ma reconnaissance pour m'avoir procuré l'occasion de faire ce beau voyage. Il s'est accompli avec un ordre, une régularité et une méthode remarquables. Je vous sais un grand gré de m'avoir permis d'admirer les sites magnifiques de votre beau pays, et si j'ai moi aussi un vœu à formuler, c'est de trouver l'occasion d'y revenir. »

Le Président serre la main à tous les propriétaires et chauffeurs d'autos.



1 BERGERAC - Souvenir des Fêtes en l'honneur de la Visite de M. le Président de la République
Arc de Triomphe des Sociétés de Tourisme Nautique de la Ville

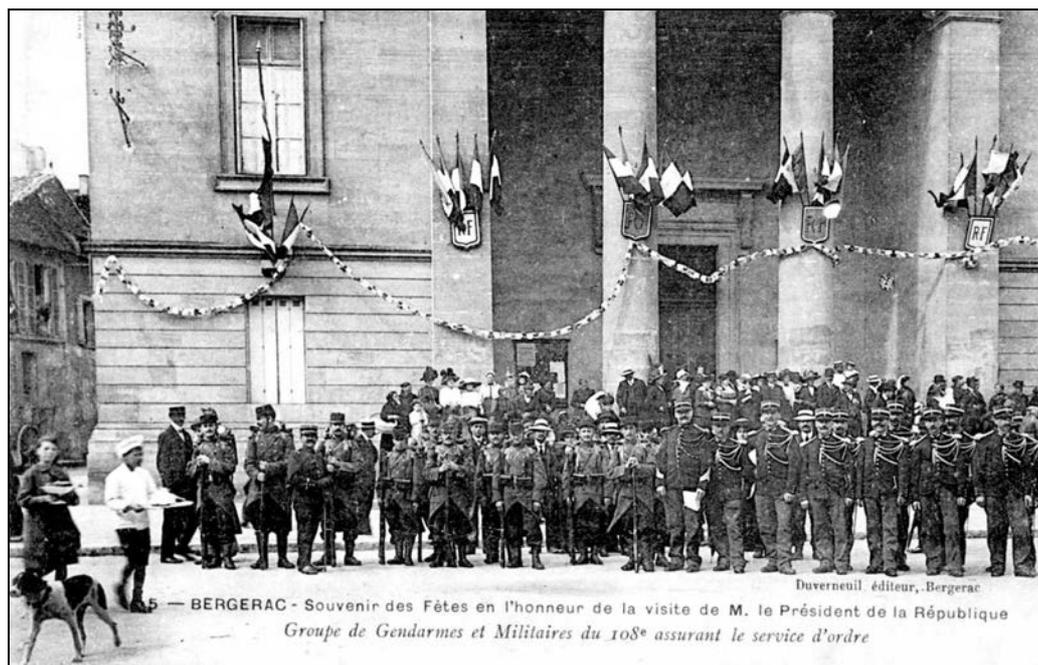


BERGERAC - Fêtes Présidentielles du 15 septembre 1913 - Arc de Triomphe Place du Marché



6 BERGERAC - Souvenir des Fêtes en l'honneur de la visite de M. le Président de la République

de Jeunes Filles du Cours Alsace-Lorraine ayant offert les fleurs à Monsieur et Madame Poincaré



Le déjeuner de la municipalité de Bergerac comprend 110 couverts. La salle est ornée de plantes vertes et de faisceaux de drapeaux. Quatre tables sont dressées en rectangle le long des murs de la salle.

M. Poincaré préside une table, ayant en face de lui le Préfet. Le maire, M. Passerieu, préside une autre table, ayant en face de lui M. Klotz. Mme Poincaré est à la droite du maire, et Mme Klotz à sa gauche.

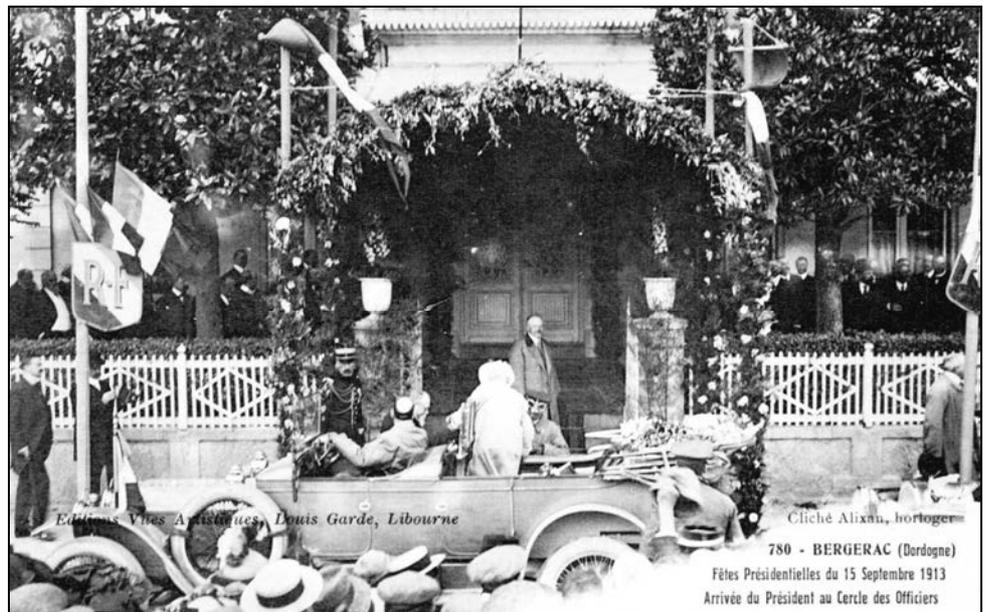
Au champagne, M. Passerieu remercie M. Poincaré de sa visite et rappelle les acclamations enthousiastes qui l'ont accueilli dans son voyage. Leur répétition ne comporte aucune banalité.

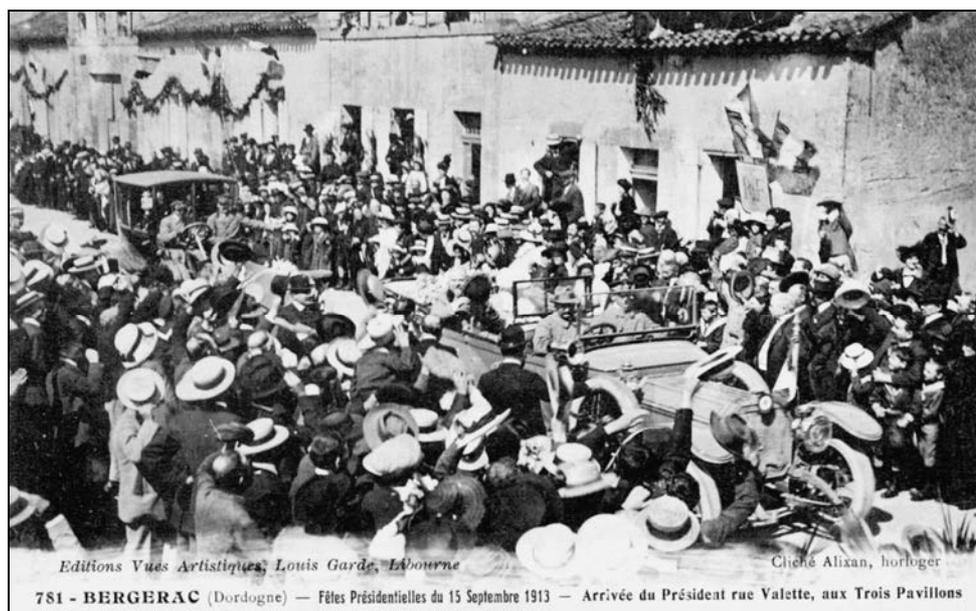
Le Président de la République lui répond et conclut ainsi son discours : « Je bois à la ville de Bergerac, au département de la Dordogne et aux quatre autres départements que nous avons parcourus. »

Les paroles de M. Poincaré sont longuement applaudies.

Pendant le déjeuner, un orage a éclaté. Il a été violent, mais bref. Bientôt, le soleil reconquiert le ciel, et c'est lui qui préside, à deux heures, au départ de Bergerac.







La randonnée touristique est achevée. Le Président et Mme Poincaré se rendent à pied à la gare, où ils montent avec M. et Mme Klotz et les personnes de leur suite dans un train spécial qui arrivera à 5 heures à Agen. On en repartira à 6 heures pour Toulouse.

La gare a été décorée d'arbustes et de trophées de drapeaux. Le train présidentiel est arrivé à vide, comme train spécial, à 7 h 59. La machine qui doit remorquer le train est depuis la veille à Bergerac. C'est une locomotive du dépôt de Périgueux. Le train présidentiel est composé de neuf wagons réunis à l'aide de soufflets. En voici l'ordre :

- 1. Fourgon de grande vitesse contenant les bagages du Président et de son entourage.*
- 2. Wagon de 1^{ère} classe, type de luxe : y prendra place le personnel domestique de l'Elysée et la Sûreté.*
- 3. Wagon de grand luxe restaurant.*
- 4. Wagon de grand luxe salon.*
- 5. Wagon de grand luxe wagon-lits.*
- 6. Wagon de grand luxe pour la suite du Président.*
- 7. Wagon de luxe pour la presse.*
- 8. Wagon de luxe pour la suite du Président.*
- 9. Fourgon pour les bagages de la suite du Président.*
- 10. Wagon type « truck » portant les colis encombrants.*

Encore des vivats, des remerciements, des souhaits de bon voyage. Enfin le train s'ébranle, M. et Mme Poincaré et leur suite quittent Bergerac, salués d'immenses acclamations. Et les Périgourdins, dont nous sommes, retrouvent leurs autos massées sur le jardin public, et regagnent leurs pénates, heureux d'avoir pu pendant quelques journées participer à cette magnifique randonnée présidentielle qui laissera un souvenir profond dans tout notre joli Périgord.
 (Le Combat Périgourdin).





La visite du Président Félix Faure à Bergerac le 4 juin 1895 avait coûté à la ville la somme de 11 488 francs. Aussi lorsqu'un conseiller municipal demanda au maire, M. Passerieu, d'inviter M. Poincaré à Bergerac lors de son voyage touristique dans le Centre, celui-ci ne manqua pas de lui rappeler que si la ville avait 11 488 francs à dépenser, ils seraient beaucoup mieux employés à payer quelques fournisseurs de l'hôpital qui attendaient depuis longtemps. Car les finances de la ville n'étaient pas très brillantes au début de l'année 1913. Mais sous l'insistante et habile pression d'admirateurs du Président, le maire donna son accord, et une délégation conduite par M. de La Batut, sénateur, et le docteur Beauchamps, député, effectua les démarches nécessaires.

Le Président de la République accepta cette invitation et répondit en ces termes : *« J'irai volontiers admirer vos sites, voir vos monuments, parcourir vos châtaigneraies et vos bruyères au milieu des souvenirs qu'un passé glorieux a semé dans la région. »*

Comme tout au long du voyage présidentiel, on avait mis les petits plats dans les grands. Au menu, concocté par M. Alain du Grand Hôtel :

Cantaloup au Xérès, Jambon d'York, Ballotines de perdreaux grand hôtel, Saumon de Bergerac à l'Amiral, Cuissots de chevreuil à la Diane, Dindonneaux aux truffes du Périgord, Plombière aux fruits, petits fours, desserts, café. Les vins de Bergerac étaient à l'honneur : Coucombre 1908, Terme du Roy 1908, Rozette 1908, Pécharmant 1906, Farcies 1904, Monbazillac 1899, Monbazillac 1870, Hébras-Monbazillac 1811, Champagne Moët et Chandon White Star, Bas-Armagnac 1893, Cognac 1878. Il faut noter que tous les vins et eaux-de-vie étaient offerts par des personnalités ou propriétaires locaux.

Après le départ du Président, cette mémorable journée se termina par un grand bal populaire sur le jardin public et des illuminations dans tous les quartiers.

La presse parisienne ainsi que la presse provinciale se firent longuement l'écho de cette visite touristique présidentielle. La plupart des journaux mirent en exergue la qualité de la cuisine et le charme des régions traversées. Seule l'Humanité, hostile dès le début à M. Poincaré, conclut ainsi le voyage du Président : *« C'est sous la pluie, une pluie pénétrante et têtue, qui sent que 40 lieues seulement nous séparent du golfe de Gascogne, que l'infortuné Poincaré a terminé son voyage-réclame. Il s'était, une semaine durant, couvert intrépidement de poussière et de ridicule. Sous la pluie des deux derniers jours, la poussière est partie, mais le ridicule est resté ! ... »*

Jean-Pierre Rudeaux.

LA VIE QUOTIDIENNE AU MOYEN ÂGE

*« De la naissance à la mort
ou la vie quotidienne à travers les enluminures »*

*Sonia
BREUX-POUXVIEL
Pour*



*« RENAISSANCE
DU VIEUX BRUZAC »*

Nontron 4 septembre 2014

**Conférence donnée au GRHIN
Par Sonia Breux-Pouxviel
Le 4 septembre 2014**

Introduction



Les quatre âges de la vie.

Les images à travers lesquelles nous allons rencontrer les hommes et les femmes du Moyen-Âge sont tirées de manuscrits allant du XIIIe au XVIe siècle. Elles demandent toutefois à être regardées avec prudence car le symbolisme tient une grande place dans la représentation iconographique. Comme dans cette enluminure représentant les quatre âges de la vie ; où l'enfant vêtu d'une longue tunique s'aide d'un « youpala » pour marcher, tout comme le vieillard, lui-même en robe longue, s'aide d'une canne. Le jeune homme vêtu à la mode tient un faucon, symbole de chasse et donc de loisirs en même temps que d'apprentissage, la chasse préparant aux activités guerrières ; activités que l'on retrouve chez l'adulte portant armure et armes.

L'enfance



Lorsqu'une femme est enceinte, toute la maisonnée veille sur sa santé. Elle fait un régime et porte des sachets contenant des formules de protection.

L'accouchement est une épreuve redoutée, car beaucoup de mères meurent en couches et beaucoup d'enfants meurent peu après la naissance.

On note consciencieusement le jour et l'heure de la naissance pour calculer le thème astral de l'enfant. Jusqu'à la fin du Moyen-Âge on porte grande confiance en l'astrologie.

Le nouveau-né est accueilli avec joie, il est l'objet de soins attentifs. Le bébé est lavé, examiné et, chez les riches, frotté avec du sel et des huiles de fleurs. On lui met du miel dans la bouche pour lui ouvrir l'appétit. L'enfant est entièrement emmaillotté d'un linge de lin ou de chanvre et d'un lange de laine maintenu par des rubans.

Le baptême est organisé rapidement après la naissance, en l'absence de la mère encore alitée.

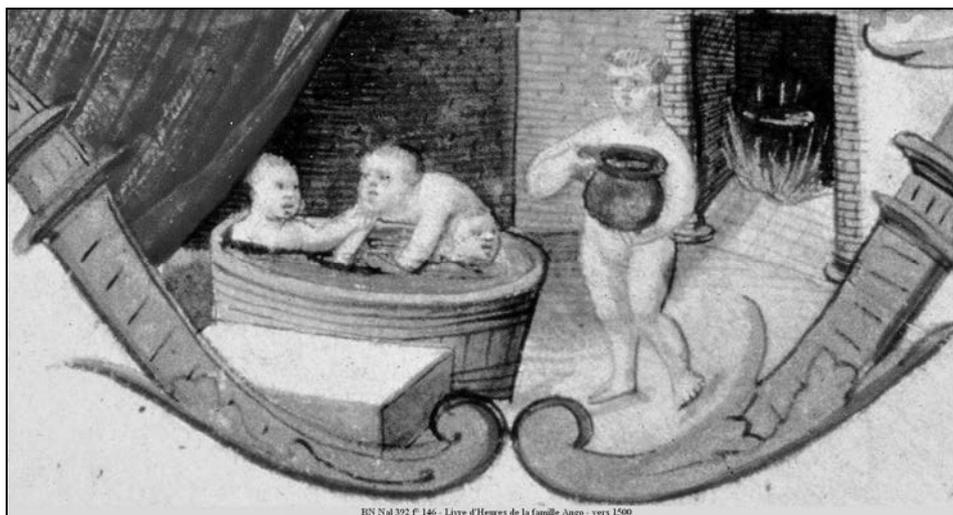
Au début du Moyen-Âge on plonge l'enfant nu dans les fonds baptismaux. Puis on se contente de le déshabiller et de lui verser de l'eau bénite sur le front.

C'est alors qu'il reçoit son nom.

La naissance



Le nouveau-né



BVL Nal. 392 f. 146 - Livre d'Heures de la famille Anglo - vers 1500

Le bain des enfants

Jusqu'à 7 ans, l'enfant noble vit avec sa mère et ses frères et sœurs, dans un univers de femmes. A partir de 7 ans, l'éducation du jeune garçon est prise en charge par son père qui le confie à un précepteur qui lui apprendra l'essentiel : lire, écrire, compter et parfois un peu de latin.



Jeu de balles



La correction

Dès l'époque de Saint-Louis il existe des traités sur la manière d'élever les enfants, écrits par des médecins.

L'enfance est un âge à part, méritant des soins adaptés. La croissance est étroitement surveillée et le rythme de vie est différent de celui de l'adulte.

Son père l'initie aux exercices sportifs qui vont le préparer à sa vie d'adulte.

Vers 12/13 ans, il partira comme écuyer chez un autre seigneur.

Les enfants des paysans et des artisans commencent très tôt l'apprentissage du métier de leur père ; ou à aider leur mère pour les filles.



Les étudiants

Dans les villages, les prêtres dirigent de petites écoles et enseignent gratuitement.

La journée de l'écolier est longue, il part avec sa tablette à écrire et son déjeuner.

Sa vie scolaire est réglée sur le calendrier agricole.

Au programme :
les arts libéraux :

Trivium = grammaire
logique
rétorique

quadrivium =
arithmétique
géométrie
musique
astronomie.

L'Université (théologie) naît à Paris au début du XIII^e siècle, suivent celles de Bologne (droit) et Montpellier (médecine).

Les cours consistent en leçons magistrales et « disputes » (débat théologiques).

Les études sont validées par un examen (baccalauréat) qui est passé peu avant le jeudi de Pâques, devant un jury restreint et accessible à partir de 10 ans.

Un an plus tard, avant les grandes vacances, l'étudiant peut passer une licence qui lui donnera le droit d'enseigner dans les écoles.

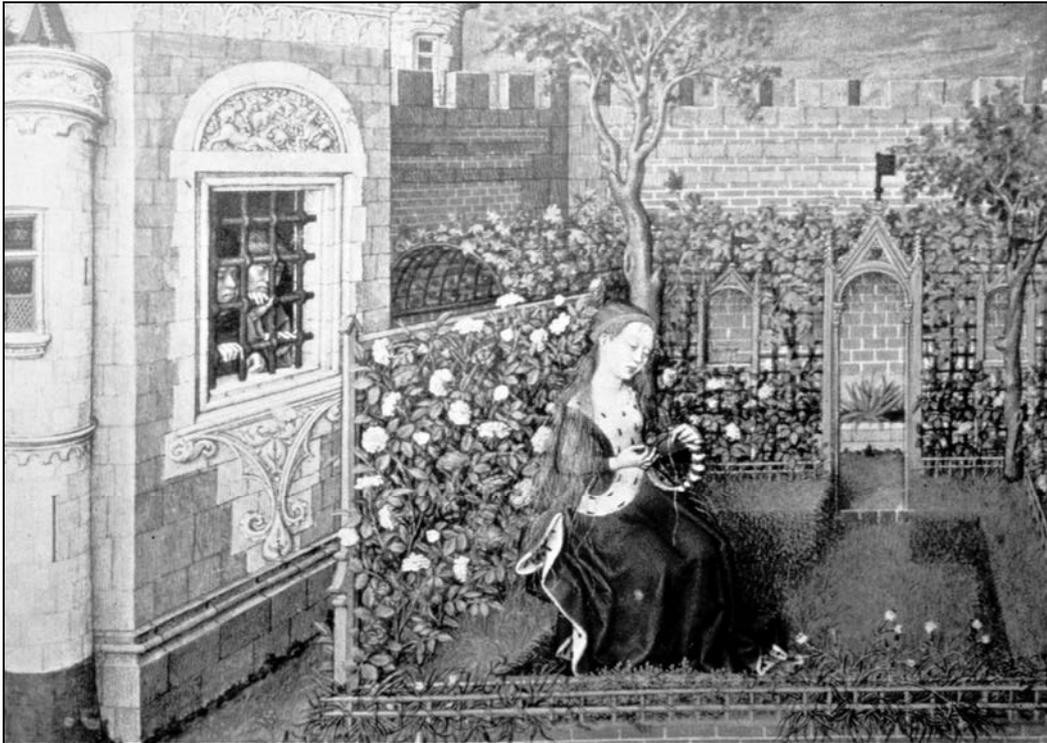
Pour enseigner à l'Université, il faut passer une maîtrise ou un doctorat.

Au Moyen-Âge, il y a une forte mobilité estudiantine.



La lettre

Amours et épousailles



Si les jeunes garçons ne pensent qu'à s'amuser, les jeunes filles, bercées par les troubadours, rêvent de rencontrer l'amour.

Jeune fille au jardin

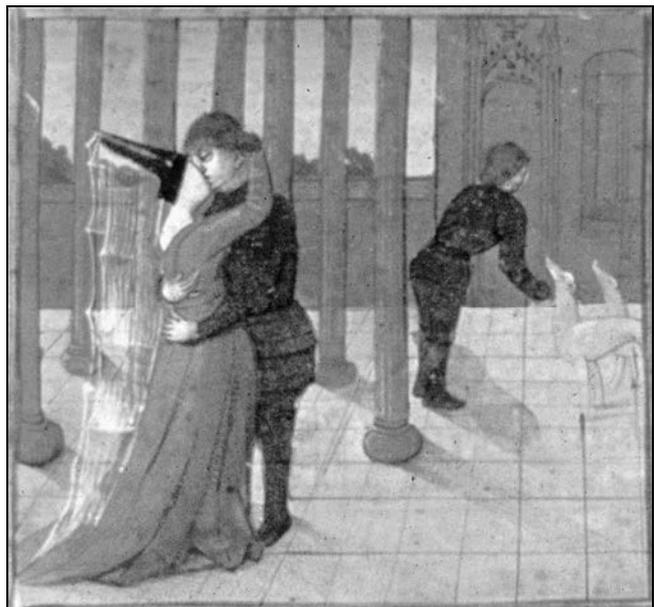
A Moyen-Âge, le mariage est souvent « arrangé » dans le but de perpétuer la cellule familiale et de conserver les biens familiaux.

Les filles sont souvent mariées très jeunes.

Au début du Moyen Âge, le mariage ne dépend d'aucun rite spécifique, mais plutôt de coutumes régionales, la présence d'un prêtre n'est pas obligatoire. Puis on prend l'habitude de faire bénir le mariage. Mais ce n'est qu'à partir du IX^e siècle que la publication des bans et la célébration publique deviennent habituelles. Ce n'est qu'en 1215 que le mariage devient un sacrement.

Toutefois l'église interdit le mariage entre parents (7^{ème} degré jusqu'au XIII^e siècle, puis 4^{ème} degré) et le divorce.

Le taux de nuptialité est lié à la conjoncture économique.



Le baiser



Le mariage

Les mariés se parent de leurs plus beaux atours pour la cérémonie qui se déroule en deux parties. Sous le porche de l'église, le prêtre pose les questions rituelles et demande leur consentement sacramental aux deux futurs époux. On donne ensuite lecture du contrat de douaire puis on distribue les aumônes aux pauvres.

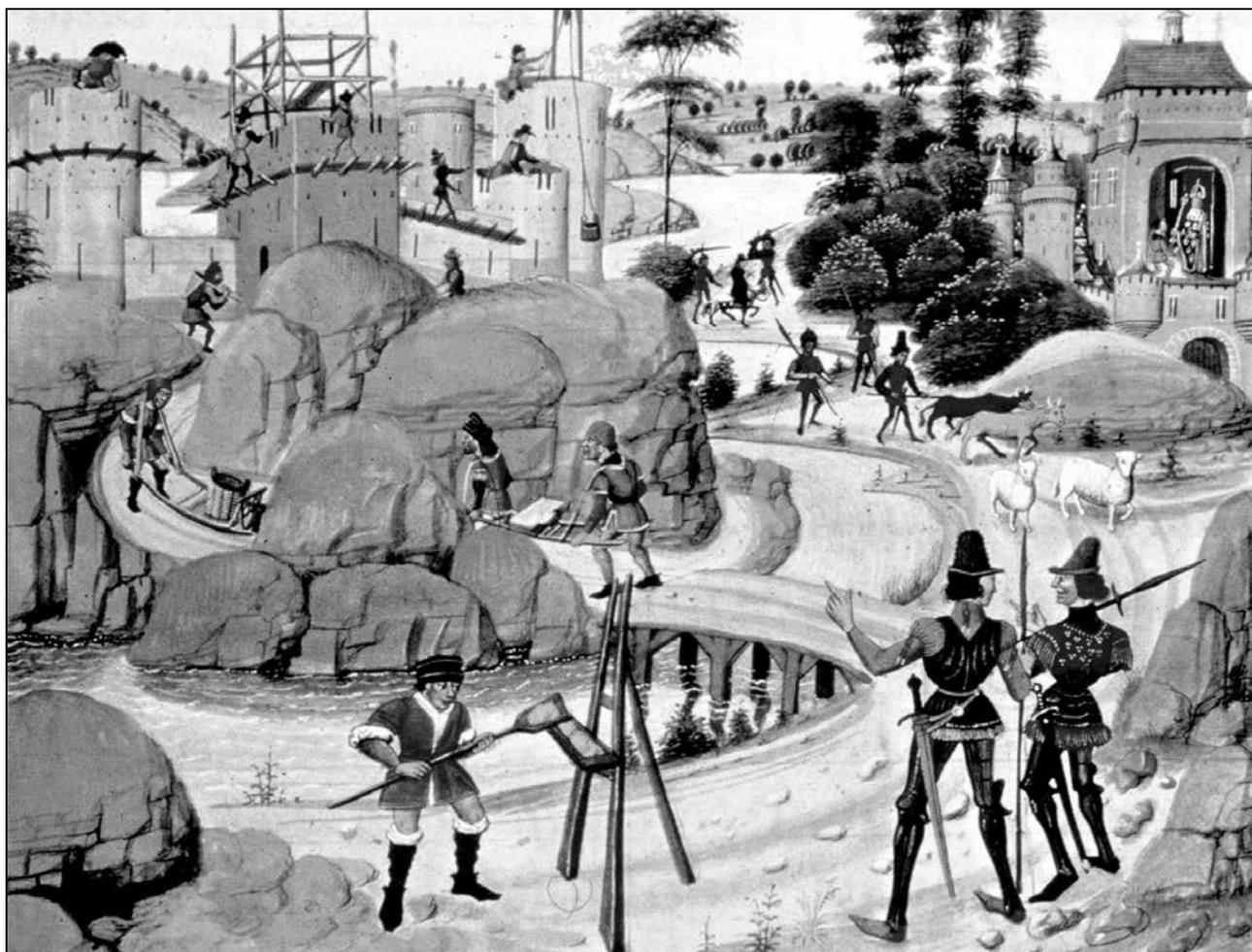
Vient ensuite la cérémonie de l'anneau que le marié passe au doigt de sa femme avant de lui offrir symboliquement le sou et de denier.

Alors les portes de l'église s'ouvrent à deux battants et les mariés s'avancent pour assister à la messe et recevoir la bénédiction solennelle du prêtre, tandis que quatre jeunes gens étendent une toile au dessus de leurs têtes. Au sortir de l'église, la fête peut commencer !



La nuit de noces

Des murs et des meubles.



La construction du château

Les nouveaux mariés ont besoin d'un logis pour fonder leur famille, simple chaumière pour les uns, mais riche château pour les autres.

Il faut ensuite meubler cette demeure. Peu de mobilier au Moyen Âge. On vit le plus souvent dans la grande salle qui a plusieurs fonctions et doit donc pouvoir se « transformer ». De plus, les seigneurs se déplacent souvent d'un château à un autre ; il faut donc pouvoir tout emporter. Pas d'armoires, mais plutôt des coffres et des tringles de suspension pour les tentures et les vêtements.

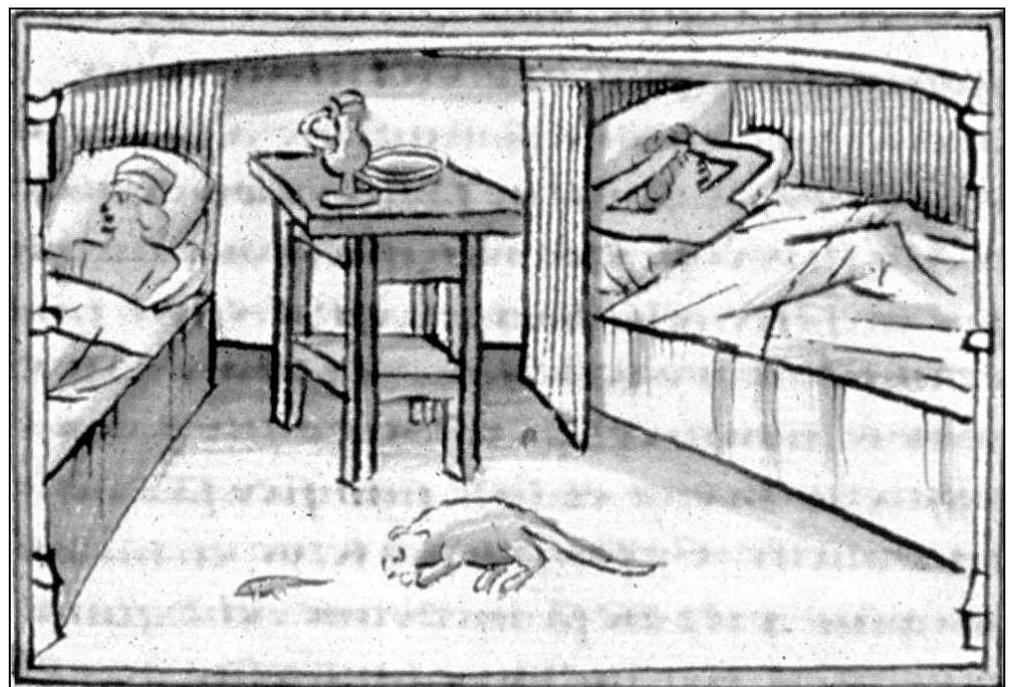
Un meuble pourtant est ostentatoire : le dressoir sur lequel on dispose la vaisselle pour montrer ses richesses. Souvent il sera recouvert de la même nappe que celle qui sera disposée sur la table du repas.



La table sera dressée (planches sur tréteaux) au moment du repas seulement. Des tentures sur les murs et des tapis au sol apportent chaleur et confort. Une jonchée d'herbes fraîches peut assainir le sol. Les fenêtres sont fermées par du parchemin huilé ou des vitraux dans les salles d'apparat. Parfois, le sol est dallé de carreaux décorés.

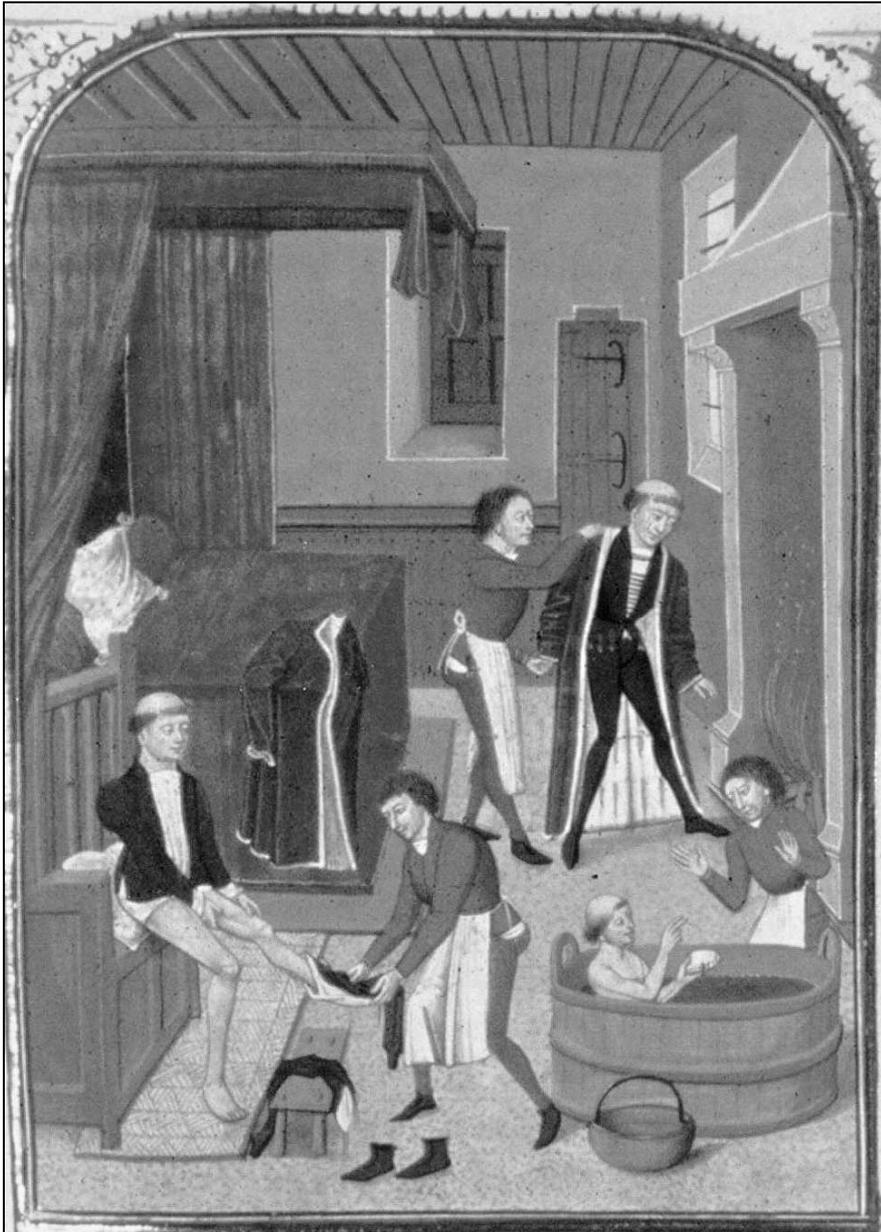
Du mobilier

Au début du Moyen Âge on dort tous dans la même pièce et le lit doit pouvoir accueillir plusieurs personnes. Puis les pièces s'individualisent, parfois simplement séparées par des tentures tendues.



Le sommeil

Hygiène et vêtue.



La toilette, le bain

Au Moyen Âge, on se lave régulièrement et dans toutes les classes de la société, du moins jusqu'à la période où le clergé fait fermer les étuves. Il est vrai que certaines étuves étaient devenues des lieux de débauche.

La représentation ci-dessus est sous la forme d'une « Bande Dessinée » décomposant l'action : le maître arrive (en haut à droite), le serviteur lui enlève son manteau ; puis ses autres vêtements (en bas à gauche) ; et l'assiste dans son bain (en bas à droite).

Les volets intérieurs sont fermés et un feu brûle dans la cheminée pour que la pièce soit bien chaude.



Robes de nobles dames

La mode n'est pas une exclusivité du XXe siècle. Au Moyen Âge elle était créée par les grands, puis se propageait dans les classes bourgeoises.

On portait en général un chainse, sorte de grande chemise de dessous, puis une cotte et un surcot. La fourrure était cachée, visible seulement au col et au bas des manches. Elle était cousue entre deux tissus ou portée à l'intérieur du vêtement.

Les hommes portaient des braies et des chausses. Les chaussures étaient en cuir (le sabot n'apparaît qu'au XVIe siècle) protégées en cas d'intempéries par des socs, simples semelles de bois retenues par des brides de cuir.

Le peuple portait des vêtements plus simples et de couleurs plus ternes, mais selon le même agencement.

On relève également des vêtements spécifiques à certaines professions : tabliers de cuir, gants, couleurs vertes et jaunes pour les « fous », chaperon non-attaché pour les prostituées...

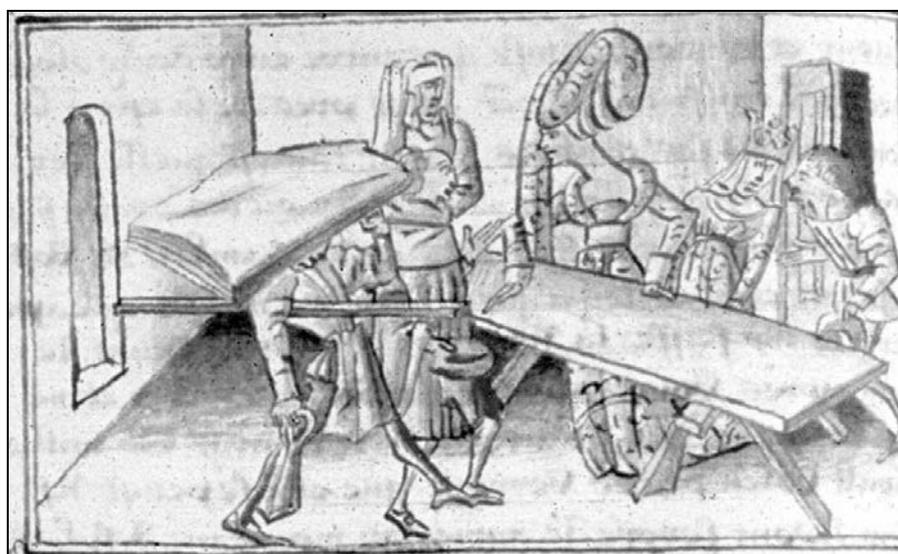
On apprécie beaucoup les colifichets, accessoires et bijoux et l'on attend avec impatience les marchés et les colporteurs.



Une « robe » (tenue complète) pouvait coûter le prix d'une maison. On n'en changeait donc pas souvent sauf chez les nobles qui pouvaient embaucher un tailleur.

On réparait donc très souvent les vêtements.

L'arrivée du tailleur



L'entrée du tailleur

De plus, il était fréquent qu'un vêtement, acheté par un seigneur ou une dame, fasse l'objet d'un don après avoir été porté, et connaisse ainsi plusieurs vies avant de terminer, en mauvais état sur le dos d'un mendiant.

Les fripiers (marchands de « freppes ») avaient une activité conséquente.



L'essayage

Vie publique et administration.



La gestion d'un fief implique des documents administratifs et un lieu où les entreposer.

Ci-contre on pénètre dans la grande salle par un « tornavent » sorte de sas empêchant les courants d'air. Les couleurs de la salle dénotent la richesse du seigneur.

Affaires administratives

Le seigneur dispose de droits, avantages et responsabilités que lui confère la détention d'une seigneurie banale : droit symbolique (déférence lui est due) ; droit fiscal (levée d'impôts) ; droit judiciaire (basse, moyenne et haute justice). Ils s'appliquent sur les terres et les sujets de son domaine. Pour rendre la justice, il installe un « lit de justice » dans la grande salle de son château. (représentation ci-dessous).



Cour de justice

Alimentation rurale.

Si l'alimentation des gens du peuple est assez peu variée : « potages » mêlant divers légumes, céréales, pain... les « grands » se délectent de mets divers et variés.

Bien sûr, les fruits et légumes sont de saison.

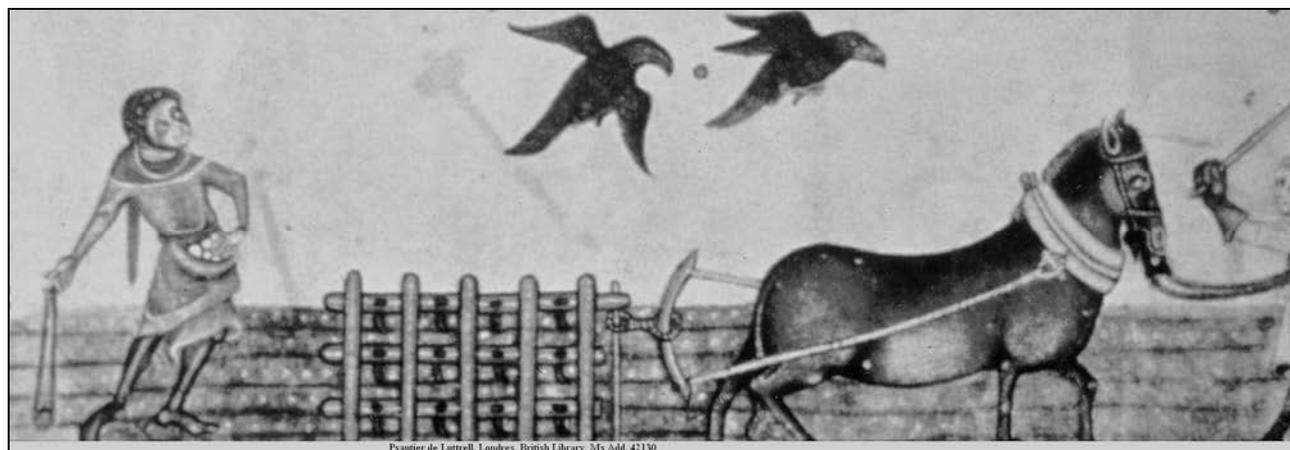
Les plantes entrent dans la majorité des compositions culinaires ou boissons. Elles servent également d'aromates et enrichissent les sauces et les bouillons de cuisson.



Les saisons

Les « potherbes » sont cuites en pot : elles sont cultivées (épinards, choux, blettes, laitues...) ou cueillies dans la nature (bourrache...).

On consomme aussi des « racines » : panais, oignons, ail, poireau, chou-rave... et surtout des « légumes » c'est-à-dire les fruits et graines de légumineuses (fenugrec, mongette, pois-chiche, fèves, lentilles...) qui constituent un complément alimentaire et sont ajoutés au potage d'herbe ou au brouet de céréales. Certaines cucurbitacées sont aussi utilisées : concombre, melon, calabasse, coloquinte.)



Les semailles



La rentrée des gerbes

Les céréales demeurent la base de l'alimentation et entrent dans la composition de nombreux aliments : bouillies, boissons, gâteaux ou plats salés.

Elles sont cultivées hors les murs et il en existe un grand nombre d'espèces ; épeautre, millet, blé, froment, seigle...

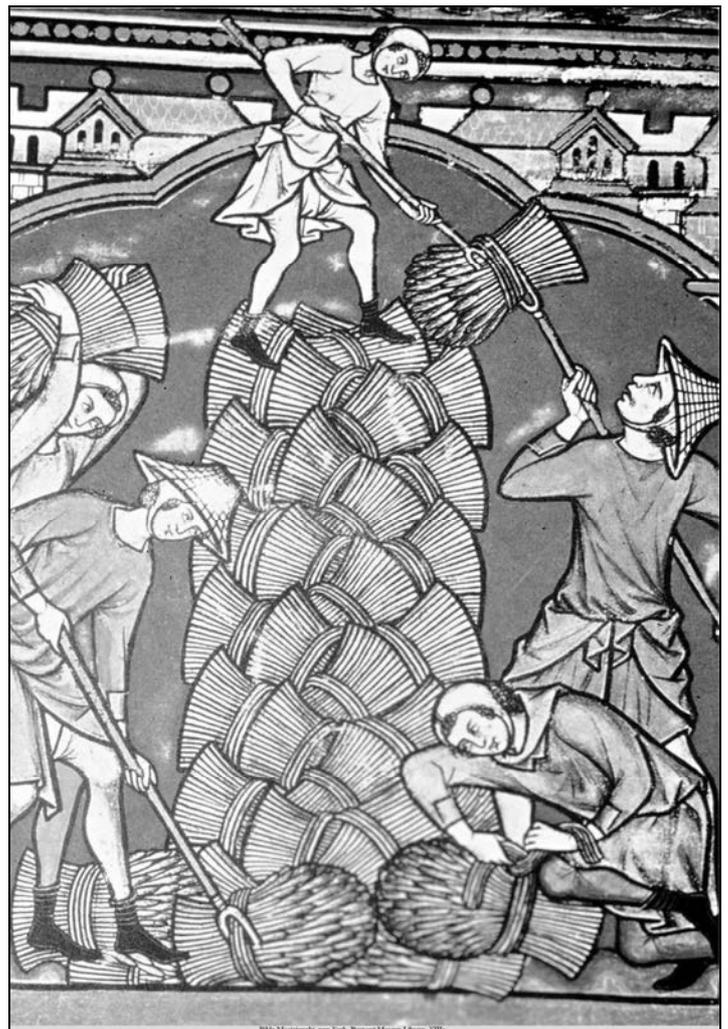
Elles sont consommées bouillies ou panifiées.

Le pain est commun à toutes les classes sociales et existe en plusieurs qualités et différentes formes : miches rondes, navettes...

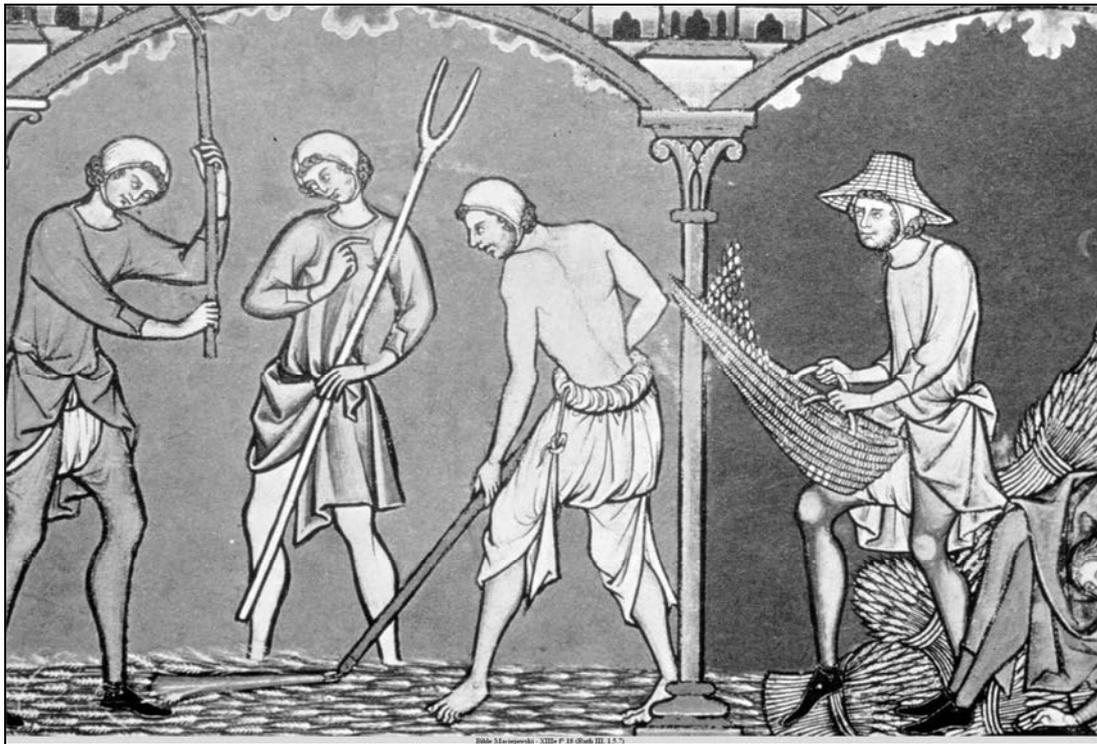
Le fourrier cuit le pain dans le four banal. Il sera ensuite remplacé par le boulanger qui cuira aussi les pâtés et les gâteaux.

Le pain sert aussi dans la cuisine pour « tremper » les soupes, épaissir les sauces, ou comme « tranchoir » (pain non levé et souvent rassis) servant d'assiette sur les tables. Il sera, en fin de repas, donné aux pauvres ou aux chiens.

On consomme aussi des pâtes.



La meule



Battage et vannage

L'approvisionnement en viande provient pour la plupart de l'élevage et non de la chasse, le gibier restant réservé aux nobles et aux festins.

On consomme du bœuf en ville, alors que dans les campagnes il est utilisé comme animal de trait.



La traite

On consomme aussi du porc, surtout chez les gens du peuple. Les ovi-caprinés sont appréciés par les gens aisés.

On consomme aussi de nombreux volatiles : oiseaux de basse-cour mais aussi sauvages.

Pour les jours gras on consomme du blanc-manger préparé avec de la chair blanche : poule, chevreau... et du lait d'amande.



Le pique-nique paysan

Les repas au château.

Pour les jours maigres, on consomme du poisson mais aussi du castor, considéré comme viande ET poisson car il vit une partie de son temps dans l'eau, ce qui permet de contourner les interdits.

Au Moyen Âge, un jour sur trois doit être maigre, ainsi que la période de Carême. Ce qui entraîne une forte consommation de produits de la mer, des rivières ou étangs : anguilles, lamproies, brochets... Les poissons de mer sont consommés près des côtes ou séchés, fumés ou salés pour être envoyés dans les régions intérieures. Le saurissage devient une véritable industrie.

On consomme aussi des coquillages, des écrevisses et des grenouilles.

Les œufs entrent dans de nombreuses recettes mais on utilise peu le lait sinon pour les fromages et les bouillies de céréales.

On utilise plutôt le saindoux, le lard ou l'huile d'olive que le beurre.



L'offre



Les échantons

La vaisselle courante est en bois, puis aux XIII^e et XIV^e siècles, la terre cuite se généralise. Les couverts restent rares : un couteau qui sert en général pour deux personnes, et une cuiller. Sur la table on trouve aussi un tranchoir de pain, bois, étain ... un bol pour les mets liquides et un gobelet, une chope ou plus rarement un verre. Lors des banquets, les verres sont apportés pleins par un échanton à la demande du convive qui boit et rend le verre. La fourchette n'arrive en Italie qu'avec Catherine de Médicis mais ne sera adoptée en France que deux siècles plus tard.

Pour les grandes assemblées, les tables sont disposées en « U » le couple seigneurial et les invités de marque s'installent à la table centrale exhaussée, et les convives sont placés par ordre de préséance. Le repas est précédé et terminé par des ablutions. On trouve également des manuscrits préconisant des « manières de table » pour être courtois en société.

Les fruits (cerises, pommes, figes, prunes...) sont cultivés dans le verger ou cueillis dans la nature.

Les fruits secs sont plutôt consommés en hiver. On mange aussi des fruits exotiques (agrumes, grenades, pistaches...) apportés par des voyageurs.

On consomme aussi des aromates et des épices.

Au Moyen Âge on ne parle pas encore de dessert car le sucre est une épice. Il sera surtout utilisé dans la pharmacopée.

L'eau est la boisson principale. Les boissons alcoolisées sont obtenues par de nombreuses fermentations très répandues : cidre, hydromel, cervoise, bière...

On consomme aussi beaucoup de vin, le plus souvent coupé d'eau.

A partir du XII^e siècle, il convient de « dresser » la table. C'est une marque de savoir-vivre. On la recouvre ensuite d'une nappe et d'une « longière » second tissu qui servira à s'essuyer les mains.



La galette des rois

Activités et loisirs.



Les joueurs d'échecs

Au Moyen Âge, le nombre de jours chômés est plus important que de nos jours et l'on n'hésite pas à s'amuser. On pratique des jeux d'intérieur comme les échecs

Chez les grands on s'intéresse aussi aux livres, même si l'on n'en possède pas un grand nombre.

On se rend dans les foires et sur les marchés où l'on peut assister à diverses animations : jeux de théâtre, montreurs d'ours...

Les femmes s'adonnent aussi à de nombreuses activités ayant une utilité : broderie, filage, tissage aux plaquettes (ci-contre)... et ce dans toutes les couches de la société.



Le tissage à la carte



Musiciens au jardin

La musique tient également une grande place dans les activités ludiques : chants des troubadours qui, en plus de distraire, apportent aussi un éclairage sur l'« actualité » politique et sociale, et les autres musiques.

De nombreux manuscrits musicaux nous sont parvenus, toutefois il est assez délicat d'appréhender la partition car la notation est totalement différente de la nôtre : absence de lignes dans les temps anciens, notation par neumes, peu d'indications rythmiques, etc., rendent difficile la tâche des musicologues et un même morceau est souvent interprété de façons très différentes.

La danse est également très prisée au Moyen Âge, tant dans les fêtes populaires (comme ici) que dans les cours princières.

L'iconographie nous montre souvent des danses en cercle.



Danses paysannes



Le tir à l'arc

Certaines activités, plus « viriles », vont permettre à l'enfant puis à l'adolescent de se préparer à son rôle de guerrier, c'est le cas du tir à l'arc, par exemple.

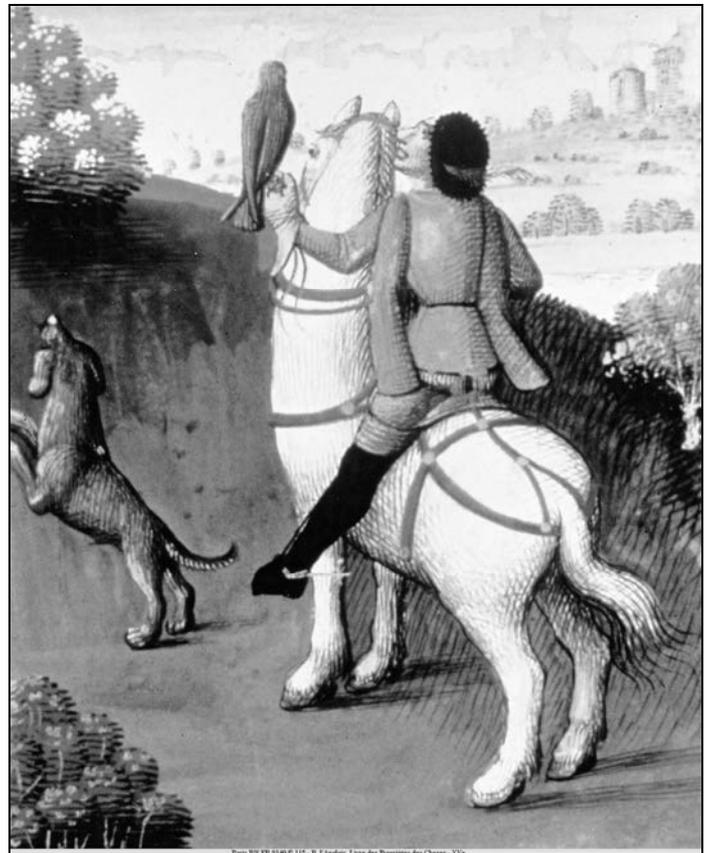
Dès son plus jeune âge, le garçonnet reçoit une épée de bois et un arc pour commencer à s'exercer au métier des armes.

Parfois il reçoit aussi une armure à sa taille. Il apprend à monter à cheval.

Puis, lorsqu'il devient écuyer chez un autre seigneur, son entraînement est plus poussé.

La chasse permet également de s'entraîner à la guerre. On chasse à l'arc, à courre. Mais la chasse la plus prisée par les seigneurs est la chasse au faucon.

La fauconnerie est un véritable art et demande beaucoup de patience et de savoir-faire. Il est nécessaire d'élever et de dresser son propre faucon.

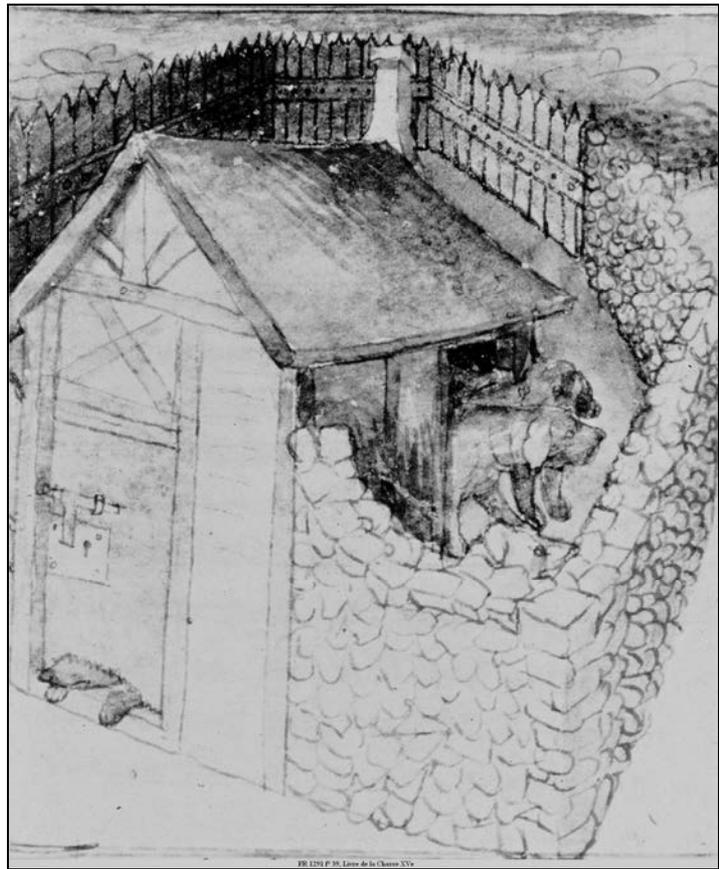


la chasse au faucon

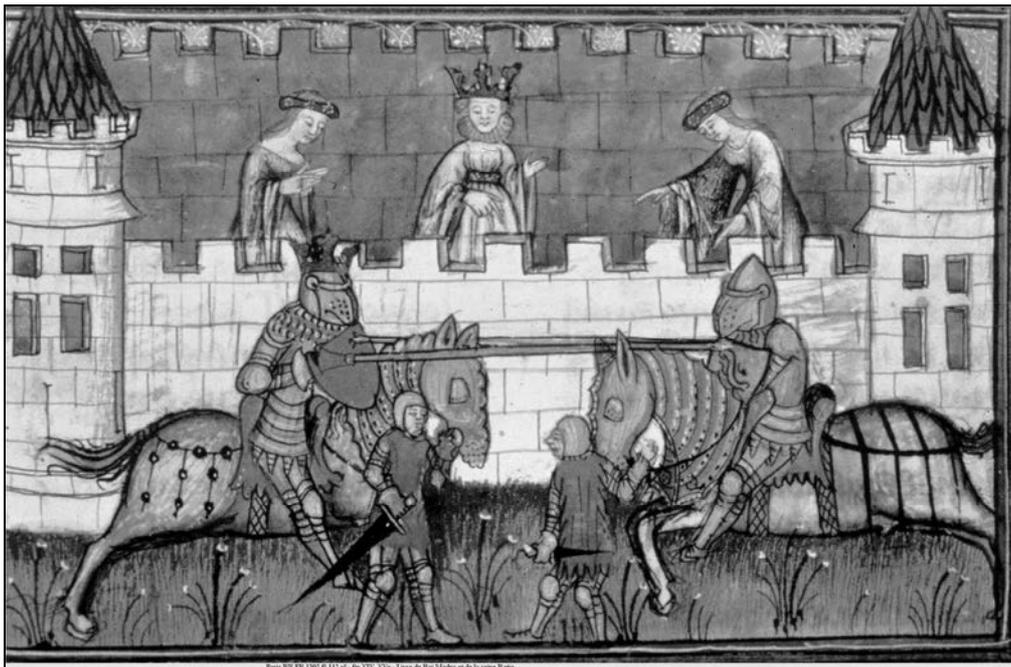
Plus guerrier, le tournoi est une autre forme de préparation, il permet de montrer sa valeur.

Les premiers tournois, ou tout au moins des jeux s'y apparentant, remontent au IX^e siècle. C'est surtout aux XII^e et XIII^e siècles qu'ils connaissent leurs heures de gloire. Alliance du code d'honneur de la chevalerie et de l'amour courtois, les tournois ont lieu tout au long de l'année, dans tout l'Occident médiéval. Ils sont organisés le plus souvent par les détenteurs de grands fiefs (comtes, ducs,...) et drainent les chevaliers de la région et des régions alentour.

Ils représentent un véritable sport, regroupant un ensemble d'épreuves martiales, individuelles ou collectives, permettant de montrer son adresse et sa bravoure... mais aussi de s'enrichir en rançonnant un adversaire vaincu.



Les mâties



Le tournoi



Avant de devenir chevalier, le jeune garçon, d'abord page dès l'âge de six ans, a reçu une formation comme écuyer (porteur d'écu).

L'adoubement

Il se prépare longuement en passant la nuit précédant son adoubement en prière dans l'église. Puis au matin il assiste à la messe d'adoubement à l'issue de laquelle il reçoit la collée, grande frappe sur la nuque du plat de la main qui doit prouver sa résistance. Puis on lui remet les attributs de sa condition : épée, bouclier, éperons, cote de maille, heaume et lance. Ensuite il va participer à son premier tournoi et démontrer sa valeur et son courage.

Les hommes d'armes et les chevaliers ainsi aguerris peuvent se lancer dans les combats.

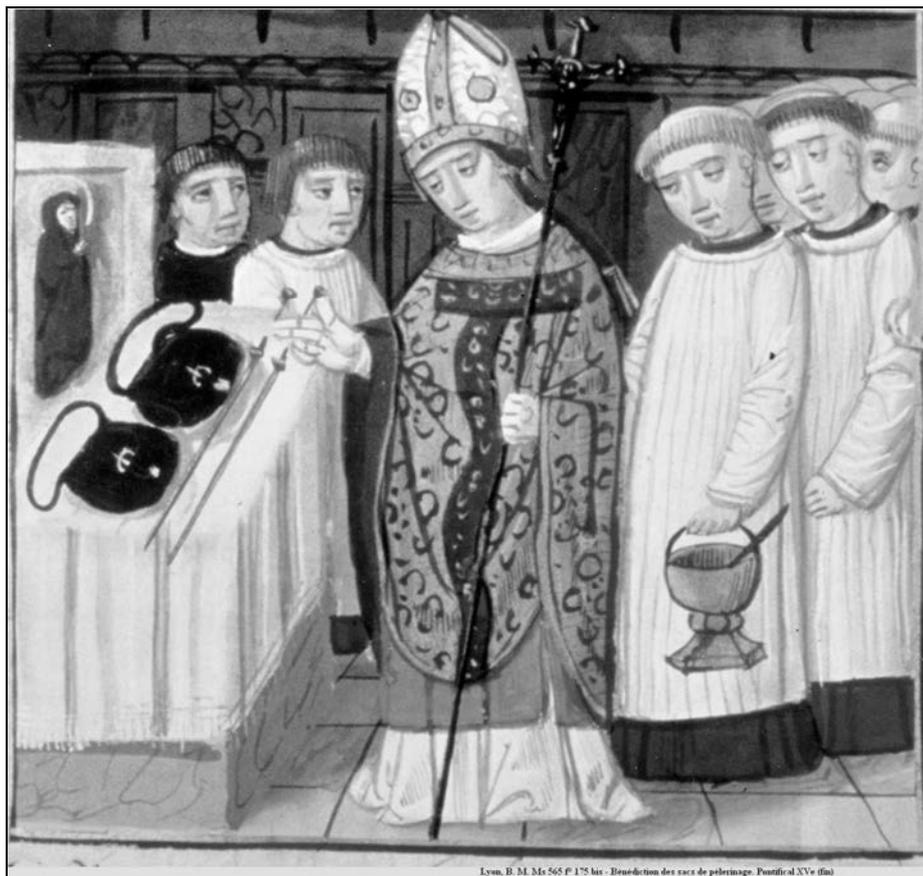
La vie au camp est rude et les combats meurtriers.

Il faut savoir se distraire, en jouant aux dés par exemple.



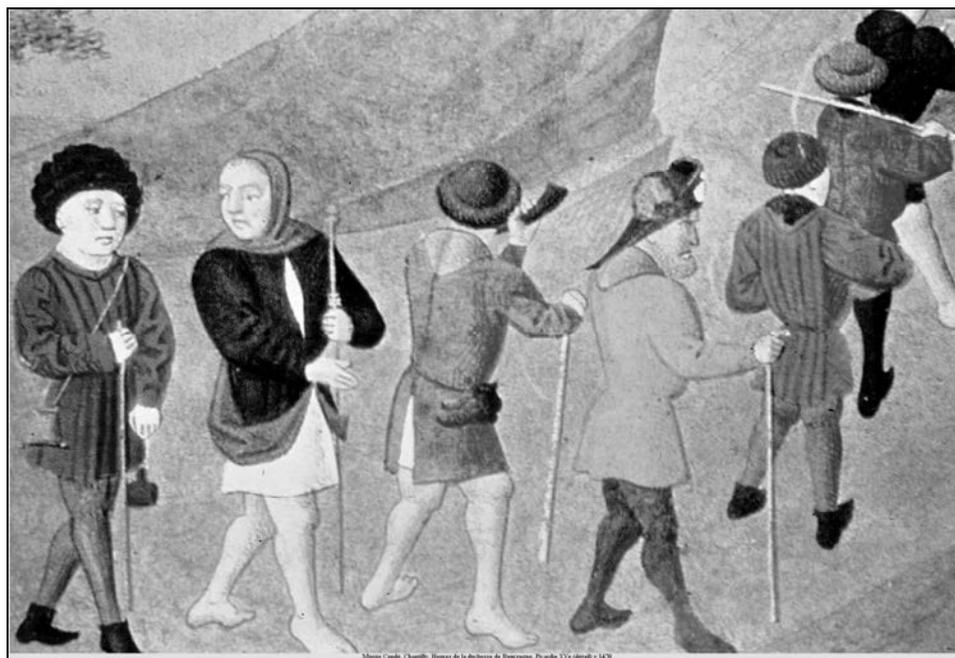
Les joueurs de dés

Spiritualité et fin de vie.



la bénédiction du pèlerinage

qui sera visé à chaque halte. Et l'on emprunte l'une des quatre routes officielles : la voie de Tours, de Vézelay, du Puy ou d'Arles ; ou encore une des nombreuses voies annexes comme par exemple celle de Rocamadour.



Les pèlerins

La religion fait partie intégrante de la vie. Elle accompagne les hommes au quotidien.

Les pèlerinages sont courants. Les plus importants sont ceux de Jérusalem, de Rome ou encore de Saint-Jacques-de-Compostelle. On part vers Saint-Jacques pour demander une faveur ou pour remercier le Saint ; mais aussi pour une faute, volontairement ou à la suite d'un jugement. Certains sont même pèlerins professionnels et effectuent le voyage pour les autres.

On part à l'issue d'une messe où sont remis la besace et le bourdon, après avoir reçu son credential, véritable carnet de voyage



Le malade et le médecin

La médecine est basée sur la théorie des humeurs et donc fortement liée à l'alimentation.

Lorsqu'une personne est malade, le médecin se rend à son chevet pour l'ausculter et « lire » dans ses urines.

Ensuite, il lui prescrit un traitement, le plus souvent à base de « simples ».

Ces plantes sont le plus souvent cultivées dans les jardins des monastères mais aussi dans les jardins privés. Elles peuvent aussi être achetées chez les herboristes.



Le jardin des simples

Parfois la médecine est sans effet et le malade vit ses derniers instants. Il fait alors appel au notaire pour lui dicter ses dernières volontés et un prêtre ou un chapelain vient près de lui pour lui administrer l'extrême-onction.

Après son décès, la personne est préparée pour son inhumation et cousue dans un linceul. Puis elle sera veillée et conduite en l'église pour la messe d'enterrement.

Son cercueil sera recouvert d'un drap richement brodé appartenant à la famille si celle-ci en a les moyens. Dans ce cas le drap sera offert à l'église. Sans moyens, le prêtre met un drap à disposition.



Le notaire

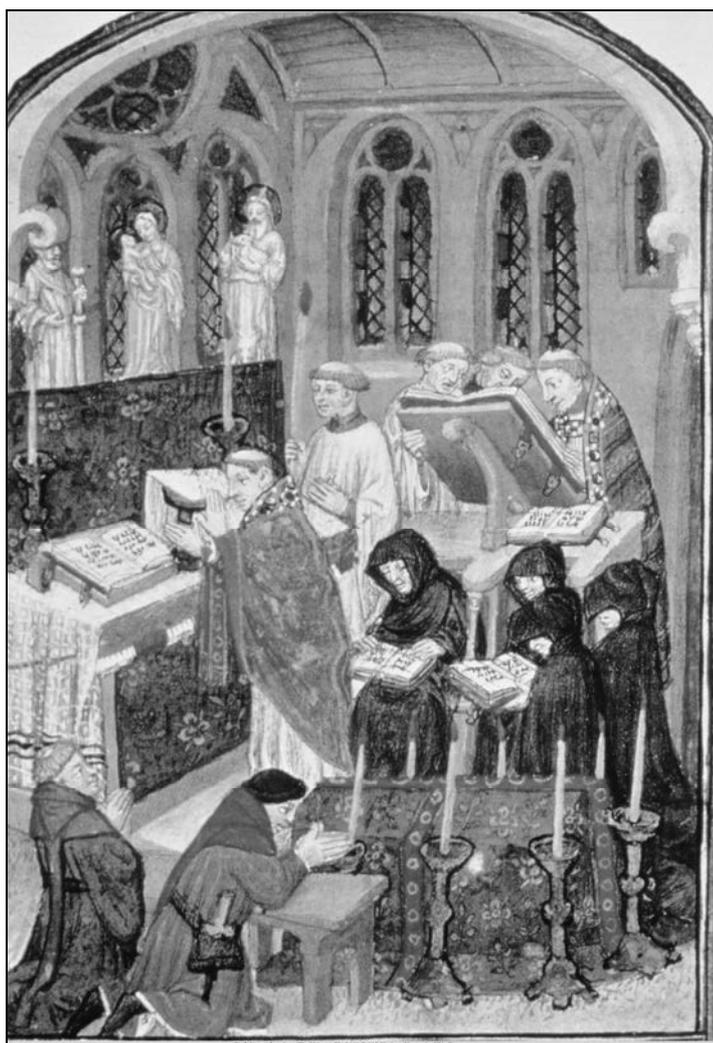
Puis le défunt est conduit en procession vers sa dernière demeure.

Chacun cherche à être enterré au plus près de Dieu, l'idéal étant le chœur de l'église.

S'il n'est pas possible d'être enseveli à l'intérieur de l'édifice, la place la plus recherchée est sous les gouttières afin de recevoir l'eau qui a coulé sur le toit et qui est considérée comme bénie.

Certains grands se font édifier un gisant dont les sculptures révèlent parfois un trait de leur caractère, ainsi la vaillance sera représentée par un lion, etc.

Sonia.



La messe d'enterrement.

LES TAILLERIES DE MEULES DE SAINT-CRÉPIN-DE-RICHEMONT



Fig. 1 : Point de départ du sentier

**Conférence donnée au GRHIN
Le 2 octobre 2014
Par Maurice Cestac**

Les tailleries de meules de Saint-Crépin-de-Richemont

Saint-Crépin-de-Richemont recèle un patrimoine archéologique remarquable : des carrières de meules à moulin très anciennes. 15 sites différents, répartis sur 150 ha, encore jonchés de grosses meules, portent témoignage d'une intense activité industrielle qui a marqué la vie de Saint-Crépin.

En effet, ces carrières de meules existent depuis des temps fort reculés, le néolithique, environ 3000 ans AV Jésus-Christ, et sont tombées en désuétude vers le milieu du XIX^{ème} siècle. Rarement mentionnées dans quelques enquêtes statistiques de cette époque, elles sont complètement tombées dans l'oubli et superbement ignorées jusqu'en 1986, car signalées dans un article d'une revue archéologique par Monsieur Christian Carcauzon. Puis, à quelque chose malheur est bon, la tempête de 1999 a révélé, grâce aux arbres arrachés qui ont chamboulé les terrains, des vestiges antiques attestant de l'ancienneté de ces carrières. Sous la direction de monsieur Christian Chevillot, une équipe de prospecteurs, dont messieurs André Guillin et Joël Tranchon, a recensé la majeure partie des carrières sur les plateaux couronnant la vallée du Boulou.

Partant de là en 2009, la commune de Saint-Crépin et la communauté de communes du Pays de Mareuil, conscientes de l'intérêt historique et patrimonial ont décidé de valoriser un des sites les plus représentatifs grâce à un sentier d'interprétation (Fig. 1). Ce sentier a été conçu et réalisé par Mr Alain Belmont, professeur d'histoire à l'université de Grenoble, spécialiste des sociétés rurales et des meulières, et par le CPIE de Varaignes et notamment son directeur M. Christian Magne. La communauté de communes de Mareuil en a assuré la maîtrise d'ouvrage.

De nombreuses recherches documentaires en archives départementales et un examen attentif du site, ont permis d'expliquer pourquoi ces carrières de meules importantes à Saint-Crépin, comment les meules sont fabriquées et enfin qui sont les acteurs de cette épopée meulière. Le site des Brageaux, le plus représentatif, car il recouvre à lui seul toutes les périodes historiques de son exploitation, a été retenu pour conter au public cette intéressante histoire.

Les hasards de la géologie et la qualité de la pierre de Saint-Crépin sont à l'origine de cette industrie lithique. Au début de l'ère tertiaire, il y a environ 55 millions d'années, alors que la mer se retirait progressivement du bassin aquitain et de notre région, une sorte de lagune s'est constituée dans notre petite région, recueillant les matériaux issus de l'érosion du Massif Central, (sables, graviers, quartz...). Ceux-ci se sont ainsi accumulés au fond de cette lagune formant une épaisse couche de plusieurs dizaines de mètres, qui lors du retrait définitif de l'eau s'est solidifiée en une roche, agglomérante, grâce à une sorte de ciment argilo-siliceux, quartz, feldspath, grains de sable et graviers. Lors du plissement alpin cette couche a été soulevée pour constituer les plateaux à une hauteur d'environ 230 mètres, le Boulou creusant son lit au milieu.

Cette roche, un conglomérat siliceux, proche du grès, appelé aussi arkose, possède des caractéristiques intéressantes pour en extraire des meules. Elle est très dense, 2,9 tonnes au m³ et très résistante, 350 kg/cm², possède des parties très coupantes et d'autres plus molles lui donnant ainsi un double pouvoir : bien tailler les téguments des céréales et séparer l'amidon et le germe du son. Rappelons ici qu'un peu de son dans la farine facilite la digestion mais point trop n'en faut car il entraîne alors des perturbations digestives. C'est ensuite le réglage des meules au moulin qui permettra d'obtenir plus ou moins de son dans la farine.

Depuis l'antiquité, plusieurs sortes de meules ont été extraites des carrières de Saint-Crépin. Tout d'abord le site recèle des meules du néolithique dites « meules va-et-vient », en raison du mode opératoire pour obtenir la farine. Un mouvement de va-et-vient exercé grâce à la molette sur un support plat ou légèrement incurvé permet de faire un peu de farine, 6 à 8 kg par jour.

Puis sont apparues les meules romaines et gallo-romaines. Elles sont constituées de deux parties, une partie fixe, la dormante et une partie mobile, la tournante, mue par une poignée qui en tournant sur la base fixe produit de la farine. Ces meules sont de petite dimension, 50 à 60 cm de diamètre et leur rendement est de 20 à 30 kg de farine par jour. Extraites de cavités creusées dans la

roche pouvant aller jusqu'à 3 ou 4 mètres de profondeur, elles sont façonnées à proximité. Ces cavités appelées « fossottes » sont aujourd'hui en grande partie comblées de déchets accumulés depuis des centaines d'années. Néanmoins, on trouve aujourd'hui quelques-unes de ces petites meules, abandonnées là, heureux vestiges pour satisfaire notre curiosité ou plutôt parce que non tout à fait conformes à l'attente des ouvriers. (fig. 2).



Fig. 2 : ébauches de meules rotatives gallo romaines

Ce mode de fabrication de farine subsiste jusqu'au Moyen-Âge, chaque famille subvient à ses propres besoins. Mais voilà, les seigneurs, soucieux d'imposer leur pouvoir, obligent les familles à venir faire moudre les céréales au moulin banal. Ils vont jusqu'à faire détruire chez les récalcitrants, toutes ces meules familiales. Ainsi à partir de ce moment, se développent les moulins mus par l'énergie hydraulique ou éolienne. Nous ne reviendrons pas sur le principe de fonctionnement de ces moulins, si ce n'est que c'est toujours grâce à une tournante qui horizontalement triture le grain sur la dormante pour en extraire la farine. Seule différence de taille, les meules sont beaucoup plus grandes, mesurent 1,5 mètres de diamètre, 40 cm d'épaisseur et peuvent peser chacune de 2 à 3 tonnes. De nombreuses meules de ce type parsèment le parcours de visite du site des Brageaux. (fig. 3).

Mais comment donc ces meules sont-elles fabriquées ? Après avoir tracé un cercle de diamètre voulu sur la roche, on creuse une tranchée autour, d'environ 40 cm de profondeur et autant de largeur. La séparation de la meule se fait entaillant des mortaises à la périphérie de la couronne, puis en y enfonçant des coins en fer ou de bois mouillé qui en gonflant fait détacher la roche le long d'une ligne de fracture. L'œil de la meule est ensuite percé. Toutes ces opérations délicates sont faites minutieusement, car la catastrophe guette le tireur de meules. Un mauvais geste et patatras, la meule se casse et voilà trois semaines de travail, temps nécessaire pour la fabrication d'une meule, envolées et perdues (Fig. 4).



Fig. 3 : ébauche de meule dite moderne.



Fig. 4 : Meules cassée lors de l'extraction.

Cette extraction peut aussi être effectuée soit directement face à une falaise, selon le même principe, soit par la création de paliers successifs, on parlera alors d'exploitation en gradins. Une fois terminée la meule est chargée sur un lourd fardier amené à quai sur lequel on la fait précautionneusement glisser au moyen de cordes. Ce charroi, tiré par 2 ou 3 paires de bœufs empruntera un chemin spécialement aménagé dans la colline avant de rejoindre la route pour sa destination. Ce transport est dangereux et parfois donne lieu à des accidents. *« Le vingt huit juillet mil sept cent quatrevingt sept a été enterré dans le cimetière de cette paroisse Elie Mesuron décédé hier au piez du château de La Barde en conduisant une meule en présence de Jean Saunier et de deux autres bouviers... et dans le moment que le timon de la charrette le pressoit contre un chatenier criant qu'il était mort plusieurs personnes decoururent à son secours mais inutilement monsieur le vicaire fut appelé et il le trouva mort. »*¹

L'exploitation de ces meules génère, au fil du temps, des montagnes de déchets que l'on nomme « les haldes » (Fig.5). Elles constituent des sortes de cônes d'éboulis le long du front de taille. Ces résidus de taille ne sont pas entassés n'importe comment, mais soigneusement rangés pour être suffisamment stables et occuper le moins de place possible. Les déchets sont rangés à plat, soutenus par des murets. Ils sont réalisés par femmes et enfants.



Fig. 5 : Le sentier traverse une halde

Compte tenu du temps de fabrication, des risques liés, de la qualité du travail à fournir ces meules ont une valeur relativement importante. Au cours du XVIIIème siècle le prix de vente d'une meule a évolué d'une trentaine de livres au début jusqu'à une centaine de livres à la fin du siècle.

*« Ce jourd'hui quatrième du mois de janvier mille sept cens dix.... Bernard Bouthet et Arnaud Longuechaud tireurs de meules... ont déclaré et confessé avoir eu et reseu de Helies Balheli munier habitant ... paroisse de Paluau en Angoumois... la somme de trente-deux livres pour la vanthe d'une meule noire de cinq pied de largeur... »*²

¹ AD 24, 5 Mi 104/03

² AD 24, 3E 20379

« Le 5 août 1767 Jean Laplanche tireur de meules a vendu à Enthoine Brouchat bourgeois habitant Le Maroullier paroisse de Combiér deux meules... moyennant la somme de cent cinquante-trois livres »³.

« Le 4 mars 1791 Guillaume Duverneuil tireur de meules à Champredon a vendu à Pierre Labrue et Jean Duteix (marchands) 3 meules de la grande carrière ... Cette somme est faite moyennant la somme de deux cent quarante-trois livres. »⁴

Pour comparer, voici les prix aux mêmes époques de maisons ou lopins de terre.

Le 20 avril 1699 Jean Petit dit Faucon, laboureur, vend à Martial Mignot peirier, son beau-frère, une maison, four, étable et jardin au village des Canteix pour 40 livres.

1699 : Mignot vend à Benoît Gay petite maison aux Aiges pour 26 livres payées en 7 boisseaux de bled.

Le coût de la décharge, le coût du transport venant s'ajouter au coût de la fabrication proprement dit expliquent la valeur élevée des meules. Les meules de Saint-Crépin comme en attestent les nombreux actes notariés relevés à ce sujet, ont été vendues dans un rayon de 80 km, jusqu'aux portes d'Angoulême et de la Haute-Vienne. .

Abordons maintenant les acteurs de cette industrie, propriétaires, meuliers et marchands.

Avant la Révolution, et sans doute aussi au Moyen Âge, les carrières sont la propriété des seigneurs locaux, le comte de Richemont et le seigneur de la Barde. Ainsi, ces carrières étant susceptibles de rapporter des fortunes à leur propriétaire, le château va s'implanter à leur proximité. C'est probablement le cas du château de La Barde, car il n'y a pas d'autre raison stratégique à sa situation dans ce lieu. Il faut défendre « sa mine d'or ». C'est le cas d'autres châteaux en France. Ce n'est pas le cas de Richemont qui est plus récent que celui de La Barde et qui a d'autres origines bien connues en Périgord.

Les carrières font partie de leur fondalité (droit à percevoir par le Seigneur). Le seigneur perçoit une rente annuelle. (10 livres par an pour une partie de la Grande Peyrière des Brageaux carrière appartenant au seigneur de La Barde). Il loue la carrière à un meulier, suffisamment riche pour être sûr d'être payé, moyennant un droit de tirage. « Ce jourd'hui vingtiesme may mil six cents huitante deux... François Mallet de Chastillon chevalier seigneur de Labarde a affermé à Jean Bouttet dict Redon tant pour lui que pour ses freres une peyrière à tirer des meules à moulins ... située au puy de Labarde sans comprendre la peyrière qu'il a affermée à Louis Mallavergnie moyennant la somme de dix livres chascun an... »⁵.

A partir du milieu du XVIIIème siècle, les nobles s'intéressent de moins en moins à ces carrières. Elles sont rachetées, soit par les tireurs de meules eux-mêmes, mais le plus souvent par des notables locaux. Ainsi le 17 janvier 1764 Victor et Pierre Gibeau « ne volant plus demeurer dans ladite communauté de biens » partagent entre eux « une carrière propre à tarrer des meules au lieu dit las peyrieras d'au coutaud »⁶. En 1766 ils revendront cette même carrière à Jean Gibeaud tuilier respectivement pour 200 livres et 150 livres. Pierre Château de Champagne acquiert une carrière au lieu appelé « Les Grandes Peyrières ». « Le 28 brumaire Mathieu Laplanche carrier... cède à Pierre Château le rocher que le dit Laplanche vient de mettre à découvert propre à tirer des meules... moyennant la somme de deux cent soixante francs... à la charge pour le dit Château de tenir quitte de le dit Laplanche... des deux meules que ce dernier devait lui livrer... et de fournitures faites tant en bled qu'en argent pour sa subsistance... »⁷

L'activité de meulier est le plus souvent une activité familiale qui se transmet de génération en génération. Le maître meulier est un artisan spécialisé disposant d'un savoir-faire reconnu. On trouve ainsi la trace des mêmes familles de meuliers sur plusieurs siècles (Les Gibaud, les

³ AD 24, 3E 20400

⁴ AD 24, 3E 1264

⁵ AD 24, 3 E 13114

⁶ AD 24, 3 E 19883

⁷ AD 24, 3E 19954

Malavergne, les Camus, Chopinet...) A côté, le travail préparatoire, décroûtage du sol, évacuation des déchets... est assuré par une main-d'œuvre non spécialisée, souvent femmes et enfants.

Ces meuliers bénéficient jusqu'au XVI^{ème} siècle d'un statut favorable, car ils ont une forte technicité et les meules coûtent cher. Mais à partir du XVII^{ème} siècle, ils vont s'appauvrir.

Le 25/01/1699 « *Leonard Guilhomot peirier aux Âges hypothèque à Benoît Gay greffier de Saint-Crépin une terre de chaume... pour délivrance de blé mesture pour sa nourriture et l'entretien de sa famille.* »⁸

Le 1/04/1699 les époux Bouthet vendent à Benoît Gay (greffier de Saint Crépin) une maison à Saint-Crépin pour « *vingt boisseaux de bled mesture pour leur nourriture de 5 enfants estant tous réduits à la dernière pauvreté* »⁹

Le 12/4/1724, Arnaud Longuechaud, tireur de meules au village de Lumeuil vend à Pierre Lacour une terre pour 27 livres pour acheter du bled « *n'ayant rien pour vivre ni sa famille.* »

Le XVIII^{ème} siècle est une période de disettes, de guerres successives qui rendent la vie difficile à certains. Ces tireurs de meules vont s'adresser aux intermédiaires cités plus bas, ils sont parfois contraints de donner en garantie des meules qu'ils vont tirer pour pouvoir bénéficier de prêts ou obtenir du blé, simplement pour pouvoir nourrir leur famille. « *Aujourd'hui vingt-quatre août mil sept cent quatre-vingt-sept... Etienne Chopinet quarrier habitant au village des Âges... s'est constitué débiteur en faveur de Pierre Saunier notaire royal habitant au bourg de Saint-Crépin... la somme de trois cents livres pour cause de fourniture en bled pour sa nourriture et celle de sa famille... le dit Chopinet s'oblige ... de lui livrer des meules de moulin faites et à faire bonnes et marchandes à concurrence de la somme de trois cents livres...* ». Le prix des meules sera fait au fur et à mesure que la livraison sera effectuée et Chopinet doit faire ou faire faire incessamment le tirage des meules.

De nouveaux personnages apparaissent, bourgeois et marchands, ils vont venir s'enrichir aux dépens des tireurs de meules. « *Le 20 février 1789, Guillaume Duverneuil carrier habitant du village de Champredon s'est constitué débiteur de Jean Dutet marchand habitant au village de Limeuil... de la somme de 96 livres pour raison de vray et réel prêt* »¹⁰. Parmi les autres marchands ou prêteurs on relève les noms de Millet (avocat au parlement), Saunier (notaire), Salvage (frère du prêtre de saint-Crépin)...

Marchands et nouveaux propriétaires sont aussi les « banquiers » des tireurs de meules. Une nouvelle classe s'enrichit aux dépens des producteurs de meules. Partis de haut, ils vont tomber très bas.

A partir du début du XIX^{ème} siècle, les carrières de meules à moulin de Sain-Crépin amorcent leur lent déclin. Elles sont aidées en cela par l'évolution des moyens de transport qui permettent d'aller chercher beaucoup plus loin des meules de meilleure qualité, par l'augmentation de la consommation de pain blanc qui atteint toutes les couches de la société et enfin par l'apparition à la deuxième moitié du XIX^{ème} d'autres procédés de fabrication de la farine, en particulier les minoteries. C'est donc la fin d'une longue histoire de plus de deux millénaires qui a fortement marqué Saint-Crépin-de-Richemont. Mais sans doute, le nom même de la commune est là pour nous rappeler le lien qui existe entre elle et son industrie. En effet Saint Crépin et Saint Crépinien ont été martyrisés, entre autres supplices, en étant jetés dans une rivière avec une meule de moulin attachée à leur cou. Aussi, de là à penser que la paroisse a été ainsi baptisée au Moyen Âge, il n'y a que la dimension d'une meule que nous pouvons franchir.

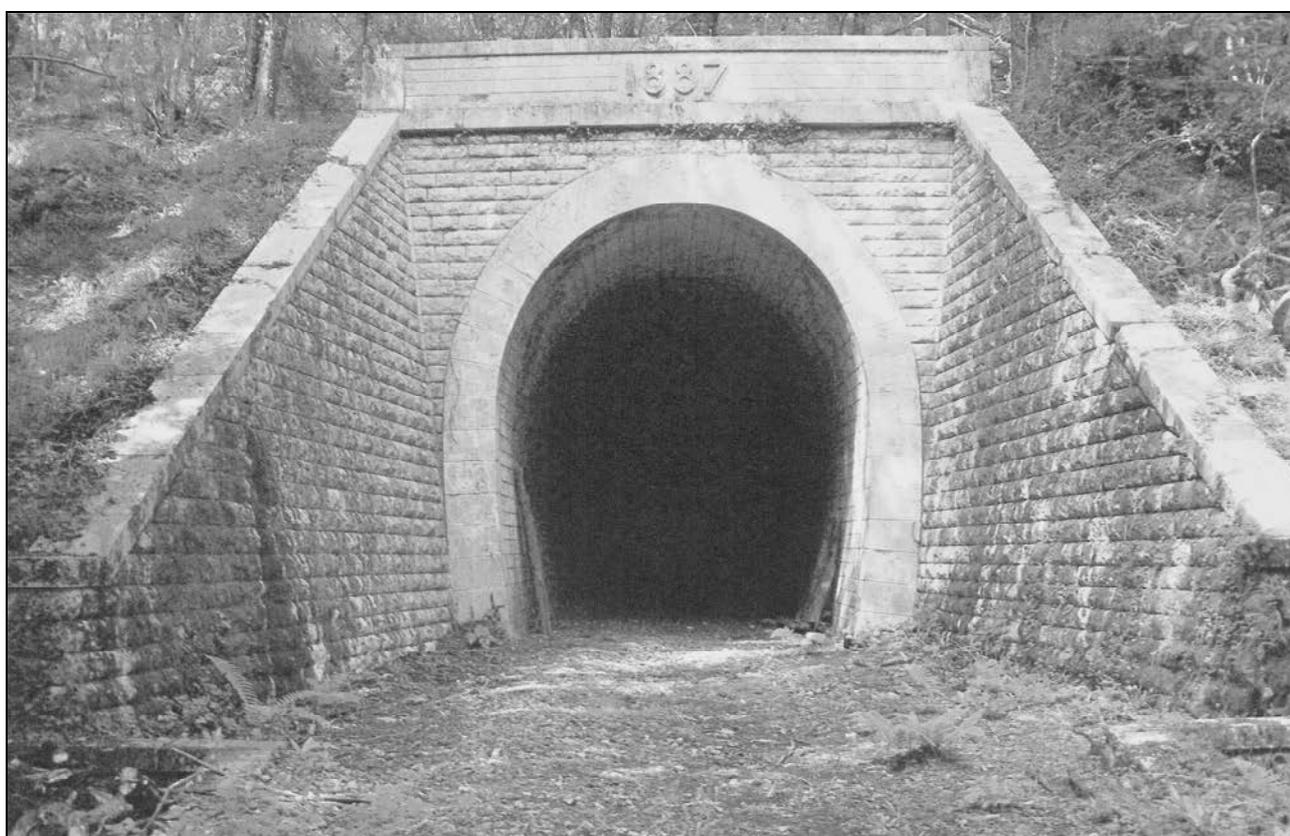
Maurice Cestac

⁸ AD 24 3 E 20375

⁹ AD 24 3E 20375

¹⁰ AD 3 E 19943

CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER DE NONTRON À THIVIERS



Conférence donnée au GRHIN
Le 6 novembre 2014
Par François Reix

Construction du chemin de fer de Nontron à Thiviers.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE NONTRON

Le Dimanche 5 Août 1885

INAUGURATION

DU CHEMIN DE FER

DU QUÉROY A NONTRON

PROGRAMME DE LA FÊTE

Le **SAMEDI 4 août 1885**, à 8 heures du soir, Salves d'artillerie. — Retraite aux flambeaux.

FÊTE DE JOUR

Le **DIMANCHE** à 6 heures du matin : Salves d'artillerie annonçant la fête. — A midi, Jeux divers sur la place de l'Hôtel-de-Ville. — Bals champêtres dans le courant de la journée. — A quatre heures et demie du soir, départ de la mairie, du Conseil municipal, des fonctionnaires, de la Société de Secours mutuels, etc., pour aller à la Gare recevoir le Ministre des Travaux publics. — A sept heures, et demie, **BANQUET** à l'École des Filles. — Les personnes qui désirent y assister pourront retirer leur carte à la mairie.

FÊTE DE NUIT

Illuminations de l'Hôtel-de-Ville, des Édifices publics, de la rue du Nord, de la place de la Cabue, de l'avenue St-Etienne et des maisons particulières. — A 10 heures, **BRILLANT FEU D'ARTIFICE** sur la place de la Mairie. — Apothéose pyrique. — Lancement d'un Ballon.

Le **LUNDI**, Grande Cavalcade représentant un sujet historique. — A 10 heures, Grand Bal dans la salle du café Italien.

M. le Maire invite les habitants à illuminer et à pacifier leurs maisons.

LE LUNDI 6 AOUT 1885

GRANDE FÊTE DE CHARITÉ

A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU CHEMIN DE FER

LA VEILLE, RETRAITE AUX FLAMBEAUX PAR LES CHARS DE MUSIQUE

CAVALCADE

PASSAGE DE LOUIS XIV A NONTRON

Louis XIV marié par procuration à l'Infante d'Espagne, va au-devant de la nouvelle reine de France

Louis XIV et sa suite. Cortège des Seigneurs. Cortège des Gardes.	Cortège de Mousquetaires. Chars divers. Char des Pages.	Chars de Musique. Char de l'Agriculture. Types grotesques.	Char du Charlatan. Char des Ours. Don Quichotte, M. et M ^{me} Denis
---	---	--	--

GRAND BAL TRAVESTI

DANS LA SALLE DU CAFÉ ITALIEN. -- ORCHESTRE RENON

Imprimé par l'Imprimerie municipale. — Le Maire.

Rappel.

- Première communication le 3 janvier 1980 (Chronique n°5) sur le chemin de fer du Queyroi à Nontron.

- Loi Guizot (11 janvier 1842) : première loi sur les chemins de fer que l'on peut résumer en deux points :

- ° l'État construit (Service des Ponts et Chaussées)
- ° une compagnie exploite et fournit le matériel et le personnel par une convention passée avec l'État pour X années ; au terme de cette concession, le chemin de fer revient à l'État.

Le département de la Dordogne accordera une subvention de 25 000 F par km de voie construit.

Construction de la ligne Le Queyroi - Nontron.

- 1868, convention entre l'État et la Compagnie des Charentes.
- Déclaration d'utilité publique : 6 avril 1870.
- Août 1870, guerre franco-prussienne.
- 5 décembre 1876, début des travaux.

Avant même le début de la construction, une loi du 31 décembre 1875 porte déclaration d'utilité publique pour la construction d'un chemin de fer de Nontron à Périgueux. (début des études le 26 avril 1876).

30 juin 1878 : faillite de la Compagnie des Charentes, rachat par l'État qui confie les travaux à la Compagnie du Paris-Orléans (le PO).

Arrêt du chantier pour faire l'inventaire des travaux réalisés par la Compagnie des Charentes.

- 12 décembre 1881 : ouverture de la ligne jusqu'à St-Martin-le-Pin (passage à niveau d'Ars). En effet, on hésite sur l'emplacement exact de la gare de Nontron. La gare initialement était prévue au Claud, près de la route, face au stade actuel. Le PO pense que si on prolonge la ligne vers Périgueux, il serait difficile de sortir de la vallée du Bandiat.

En 1879, Nontron apprend que des arpenteurs du PO travaillent sur Saint-Martial-de-Valette, laissant supposer que la gare serait placée vers Rapevache, ou Chez Yonnet (commune de St-Martial).

Le conseil municipal proteste vivement : la loi indiquait un chemin de fer du Queyroi à Nontron et non à St-Martial.

Le PO cède, la gare sera construite au Claud, mais plus haut, ce qui permettra, par un viaduc, d'arriver au niveau des collines de la rive gauche du Bandiat.

- La gare de Nontron sera inaugurée le 12 août 1883. Il y a trois trains dans chaque sens par jour pour aller à Angoulême ; le voyage dure deux heures.

Ligne de Nontron à Angoulême															
MARCHE DES TRAINS DEPUIS LE 10 AOUT 1883															
PRIX DES PLACES				Kilomètres	STATIONS	852			856			858			
1 ^{re} Cl.	2 ^{me} Cl.	3 ^{me} Cl.	FR.			C.	FR.	C.	FR.	C.	FR.	C.	FR.	C.	
						Omnib.	March.	Omnib.	Omnib.	March.	Omnib.	Omnib.	March.	Omnib.	
						1, 2, 3.	1, 2, 3.	1, 2, 3.	1, 2, 3.	1, 2, 3.	1, 2, 3.	1, 2, 3.	1, 2, 3.	1, 2, 3.	
						matin		soir		soir.					
					Nontron..... départ.	6	40	1	10	7	20				
				6	St-Martin-le-Pin... (halte) (1)	6	53	1	24	7	33				
				11	Javerliac.....	7	2	1	44	7	41				
				14	Varaignes.....	7	10	2	2	7	48				
				22	Marthon.....	7	26	2	25	7	59				
				50	Chazelles.....	7	39	2	49	8	10				
				35	LE QUEYROY-FRANZAC { arrivée.	7	50	3	6	8	19				
				31	LE QUEYROY-FRANZAC { départ.	8	3	3	13	8	20				
				51	Angoulême.... arrivée.	8	31	3	39	8	51				
PRIX DES PLACES				Kilomètres	STATIONS	851			1853			857			
1 ^{re} Cl.	2 ^{me} Cl.	3 ^{me} Cl.	FR.			C.	FR.	C.	FR.	C.	FR.	C.	FR.	C.	
						Omnib.	March.	Omnib.	Omnib.	March.	Omnib.	Omnib.	March.	Omnib.	
						1, 2, 3.	1, 2, 3.	1, 2, 3.	1, 2, 3.	1, 2, 3.	1, 2, 3.	1, 2, 3.	1, 2, 3.	1, 2, 3.	
						matin		matin		soir					
					Angoulême..... départ	4	45				5	34			
					LE QUEYROY-FRANZAC { arrivée.	5	12				6	2			
					LE QUEYROY-FRANZAC { départ.	5	15	8	15	6	4				
				21	Chazelles.....	5	24	8	56	6	43				
				29	Marthon.....	5	58	9	4	6	26				
				36	Varaignes.....	5	49	9	29	6	36				
				40	Javerliac.....	5	37	9	47	6	43				
				45	St-Martin-le-Pin (halte) (1).	6	5	10		6	51				
				51	Nontron..... arrivée.	6	17	10	17	7	3				

(1) La halte de St-Martin-le-Pin n'est ouverte qu'au service des voyageurs sans bagages ni chiens.

La ligne de Nontron à Thiviers.

Le 17 juillet 1879 est votée la loi Freycinet. Cette loi porte création de 8700 km de chemin de fer d'intérêt local, repartis sur 181 lignes.

L'article 97 porte création d'un chemin de fer de Nontron à Sarlat, passant par Thiviers, Excideuil, Villac et Condat, avec un embranchement d'Hautefort en un point entre Objat et Brive,

joignant la ligne Limoges - St-Yrieix - Brive (la seule existant à cette époque). Elle sera longue de 137 km. Cette ligne implique la suppression de la ligne Nontron-Périgueux.

Enquête d'Utilité Publique : Nontron - Cognac/Isle, 29 novembre 1880 ; déclaration d'U. P. 29 juillet 1881 ; enquête parcellaire, 24 décembre 1883.

Cette ligne est concédée officiellement au PO le 20 novembre 1883. Elle est divisée en 12 lots (plus un lot d'Hautefort à la Corrèze).

1^{er} lot : Nontron au Soulier (commune de Milhac), 11,800 km.

2^e lot : Le Soulier à Thiviers, 15,300 km.

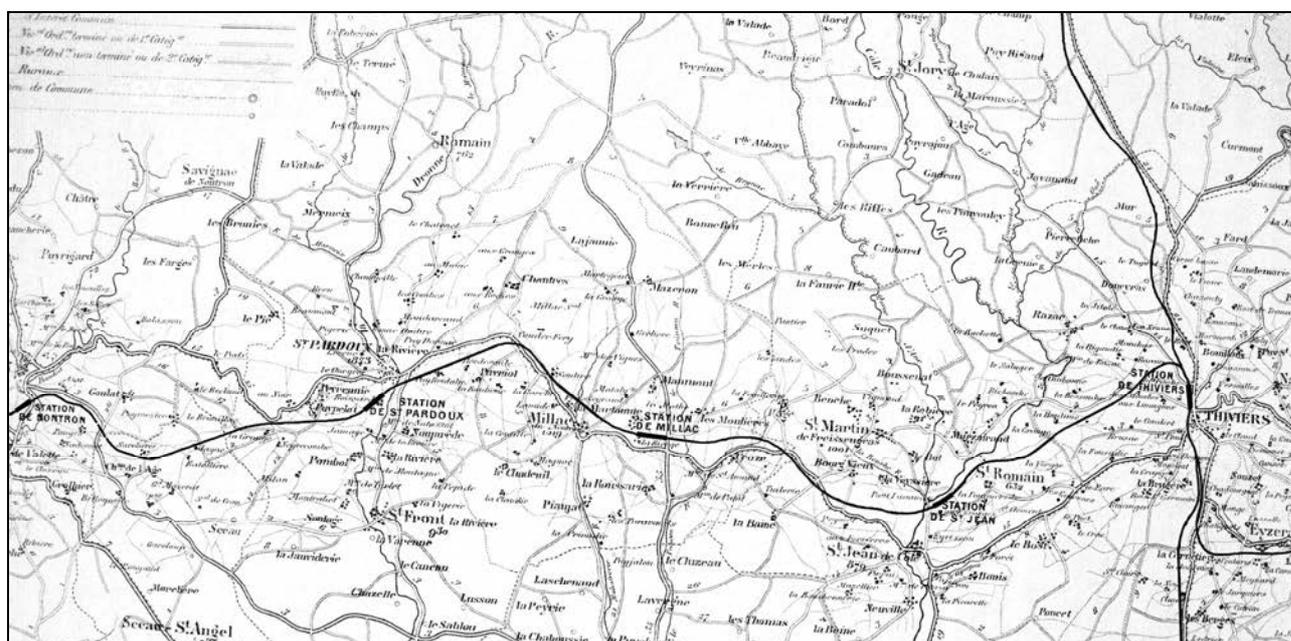
Adjudication des travaux des 1^{er} et 2^e lots le 12 février 1884 ; les autres à partir de 1889.

Le 1^{er} lot est attribué à l'entreprise Russe (sauf le tunnel de Nontron).

Le 2^e lot à l'entreprise Migneco et Cure.

Les ouvrages métalliques à l'entreprise Chanlou et Cie.

Le tracé.



1^{er} et 2^e lots. La géographie commandant le tracé, il subira peu de modifications au projet :

- un passage à niveau remplacera un pont sur l'actuelle RN 707,
- la gare de Milhac, prévue à la Bierge, sera rapprochée du bourg de Milhac à la demande du conseil municipal,
- un château d'eau également prévu à Milhac, jugé nécessaire pour un train « *chargé au maximum et à 25 km/h, dans des conditions climatiques difficiles (neige ou verglas) n'aura pas assez d'eau pour monter à Thiviers* », ne sera finalement pas édifié.
- le nom de Villars, sur le bâtiment de la gare, ne sera pas ajouté au nom de Milhac, malgré la demande de Villars.

A partir de Thiviers.

La rentabilité de la ligne envisagée paraissant très faible, il a été envisagé de construire une ligne à voie métrique, beaucoup plus économique à construire. Cette idée a soulevé de multiples protestations de tous côtés. Finalement la voie normale sera construite mais on tolérera une pente de 2% pour réduire les coûts.

Thiviers à Excideuil.

A partir de Cognac, on envisagea de descendre l'Isle jusqu'à Coulaures pour remonter à Excideuil. Mais, protestations d'Excideuil car la gare serait sur la commune de St-Martial - d'Albarède (cf. Nontron - St-Martial-de-Valette). On passera donc par St-Germain-des-Prés et il faudra construire viaduc et tunnel...

Hautefort - Condat.

Terrasson demande que la ligne débouche à Terrasson et non à Condat. Le PO accepte (malgré les protestations de Sarlat qui pense que Terrasson veut détourner la clientèle) à condition que le bout de ligne soit doublé aux frais de Terrasson. (La commune emprunte 50 000 F et reçoit du département 10 000 F par km).

Condat - Sarlat

- Montignac réclame une gare. On accepte, mais cela nécessitera le tunnel du Doiran de 1,5 km (le plus long de la ligne).

- Une compagnie du 5^e régiment de Génie de Versailles a posé les rails des 15 derniers km (St Geniès - Sarlat). Le travail a duré un mois et a coûté 30 % de plus que s'il avait été fait par des civils ; mais le travail a été très bien fait. (lettre d'un ingénieur au colonel de 5^e Génie).

La ligne de Nontron à Sarlat, longue de 126 km, sera accidentée (surnommée par les cheminots du PO le chemin de fer des Carpates).

De nombreux ouvrages furent nécessaires :

- 13 tunnels d'une longueur totale de 6,970 km
- 9 viaducs ' ' ' de 0,922 km
- 4 grands ponts ' ' ' de 0,260 km

Elle fut longue à construire. Si Nontron - Thiviers fut ouverte le 30 mai 1892, le dernier tronçon Condat - Sarlat ne le fut que le 15 octobre 1899. (Le train était arrivé à Nontron 16 ans plus tôt.)

Le coût des travaux fut élevé :

Nontron - Hautefort = 305 000 F par km

Hautefort - Sarlat = 318 000 F par km

La voie Nontron - Thiviers.

27 km 919 m et 15 cm (!)

Plate-forme de 4 à 6 m

Pente maximum : 1,6 %

Rail de 11 ; poids 38,200 kg/m ; prix 96,62 F

12 traverses par rail ; prix 4,34 F

1 m³ de ballast par mètre de voie.

Profil : paliers = 3,991 km (12 % du total)

Rampes = 14,222 km

Descentes = 8,236 km

37 courbes de 300 à 1000 m de rayon.

112 ouvrages d'art dont 3 viaducs et 1 tunnel

6 passages à niveau gardés. N.B. Les maisons de garde, construites par M. Masse de Lauzun (47) coûtent 6920,84 F avec sous-sol et 6218,63 F avec cellier.

Achat des terrains.

1^{er} et 2^e lot : 98 ha 0497 ; 86 ha furent achetés à l'amiable à 243 propriétaires.

10 propriétaires refusèrent et le prix fut fixé par le jury.

Le jury : 5 notables (conseillers généraux, maires du secteur, nommés par le préfet fixent le prix d'achat.

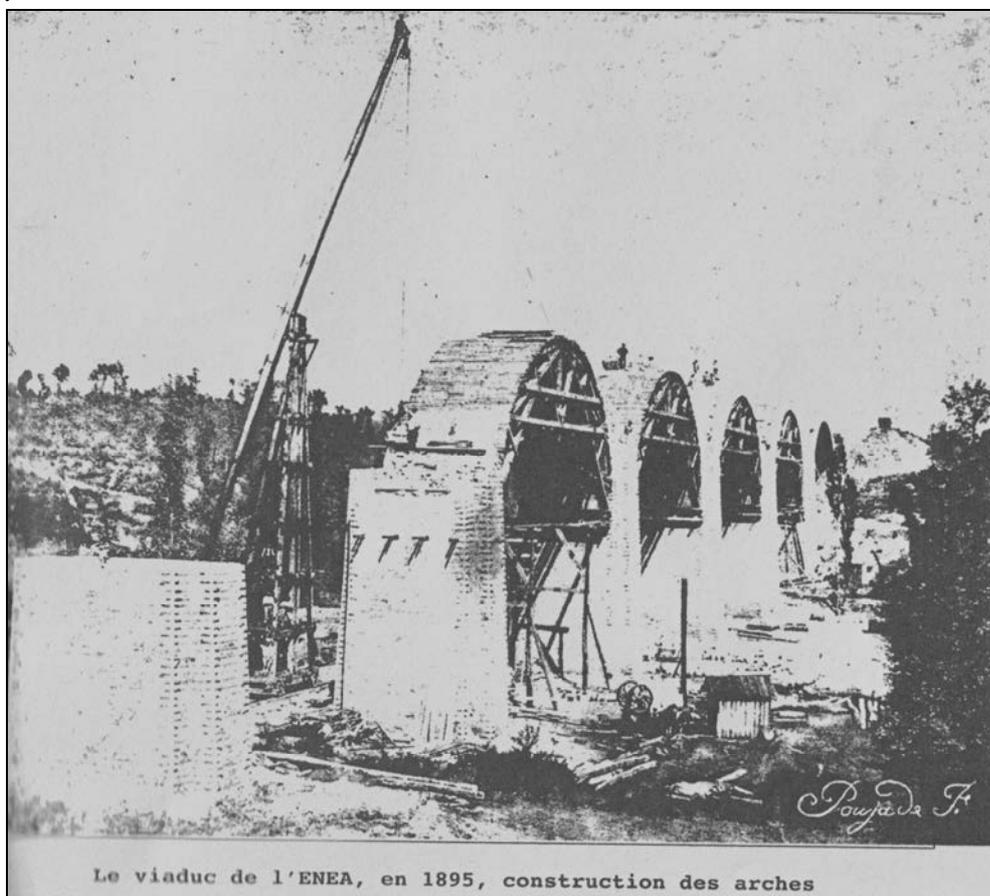
Les prix.

Une lettre d'un ingénieur explique le mode de fixation du prix. On prend la moyenne du prix des terres déclaré à l'Enregistrement des deux dernières années. Ce prix est majoré de 30 %. Ces 30 % se décomptent ainsi : 10 % pour couvrir les frais de formalités causés aux vendeurs ; 20 % pour compenser la sous-déclaration faite à l'enregistrement (!!) Il s'y ajoute une somme variable pour la perte des récoltes.

Pour notre ligne les dépenses d'acquisition furent de 4603,32 F/ha et 16 624,62 F/km ; soit un total de 451 331,86 F.

Le matériel et le personnel sur les chantiers.

Le matériel que l'on voit sur les photos des chantiers est des plus rudimentaire : pelles, pioches, brouettes, peut-être quelques wagonnets. Les grues sont sûrement du même type que celles des Romains. Toutefois la presse locale parle d'une machine à vapeur sur le chantier du tunnel de Nontron. Les ouvriers qui travaillaient dans le tunnel du Doiran (Montignac) s'éclairaient à l'électricité.



La dynamite était utilisée puisqu'un ouvrier sur le 2^{ème} lot est blessé lors d'un tir de mine, et le maire d'Excideuil se plaint que des ouvriers pêchent à la dynamite dans la Loue.

Le nombre des ouvriers n'est pas connu mais l'entreprise Vigouroux qui travaillait sur Javerlhac - Nontron employait 200 personnes.

Le 21 mars 1885, une lettre du maire de Thiviers au préfet nous dit que sa ville est envahie par une foule d'ouvriers, la plupart démunis de tout, qui attendent l'ouverture des travaux.

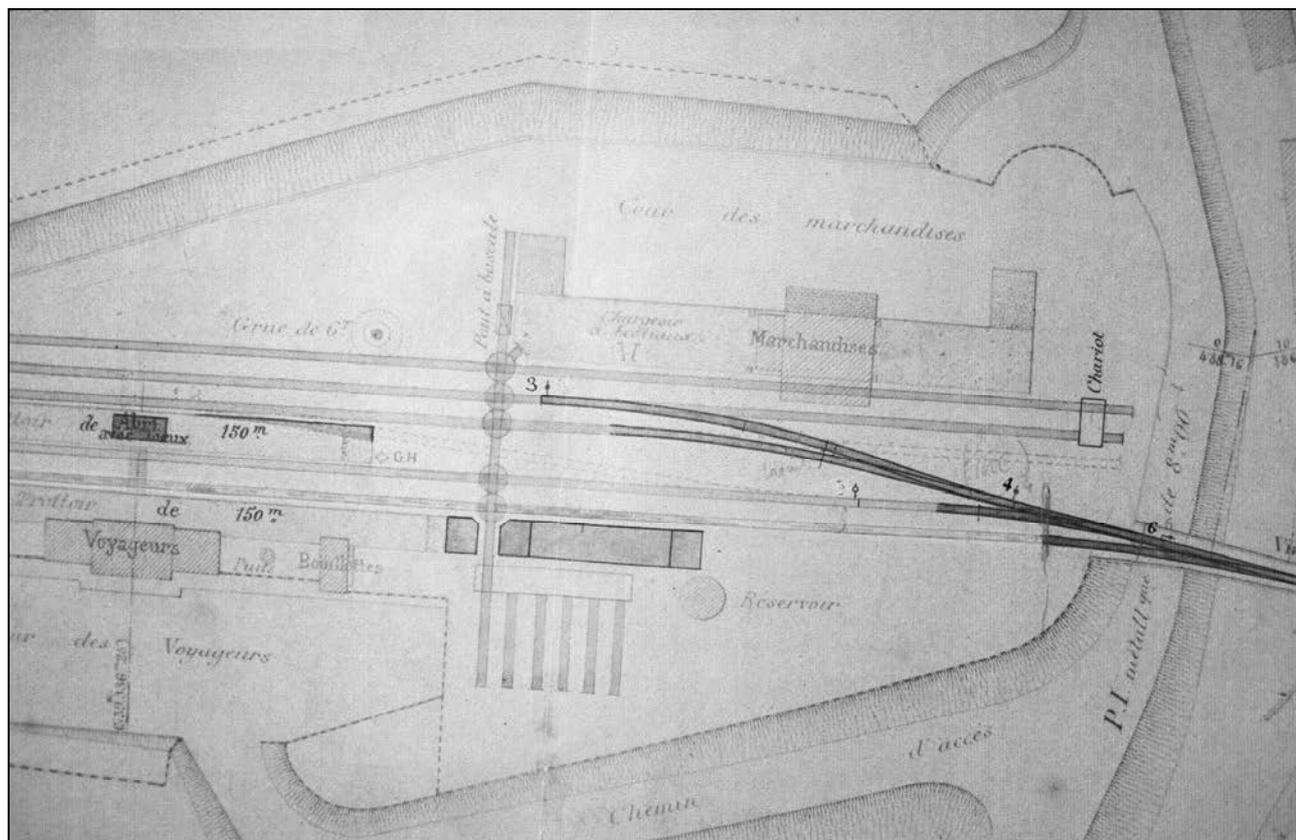
Les salaires semblent être du même ordre que lors de la construction de la ligne du Queyroi à Nontron : 4 F/jour pour un manœuvre avec retenue de 2% pour couvrir les accidents du travail.

Sur le 2^{ème} lot, un ouvrier est tué dans un éboulement ; sa veuve touche 300 F d'indemnité.

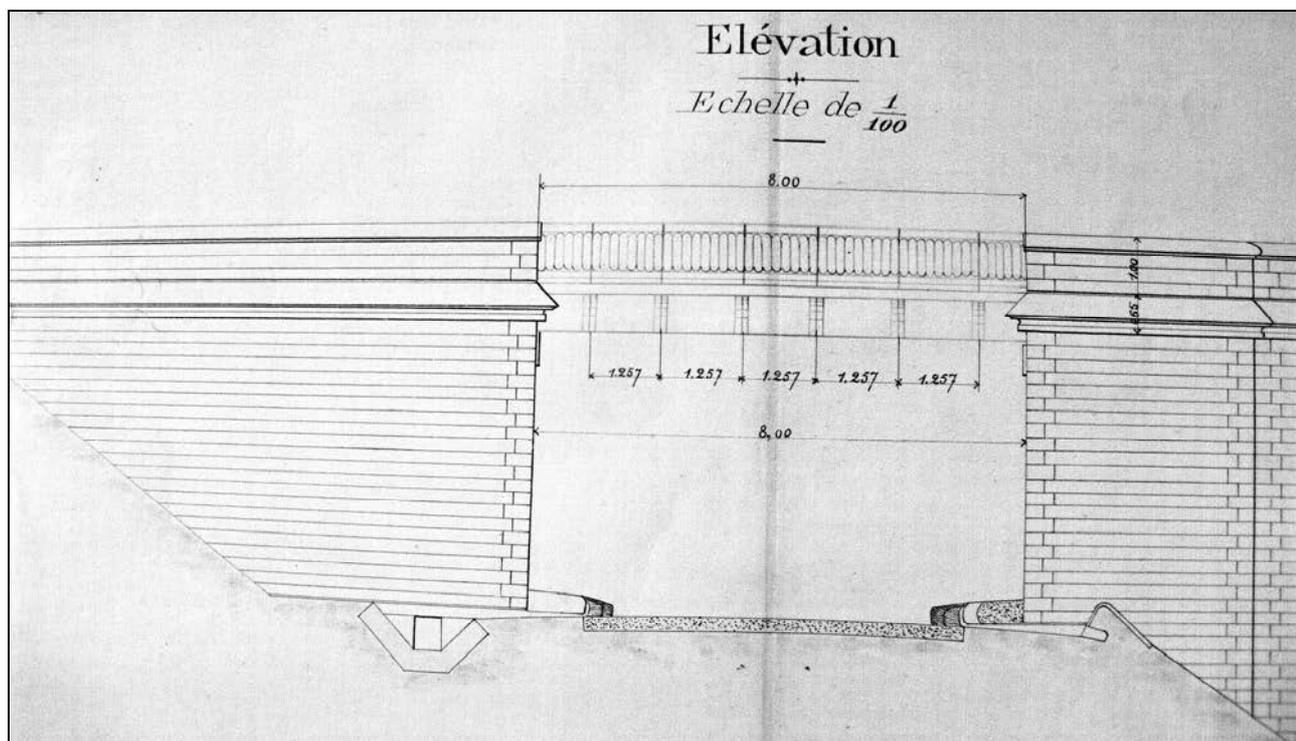
Les travaux commencés en 1885 étaient prévus pour trois ans.

Les principaux travaux.

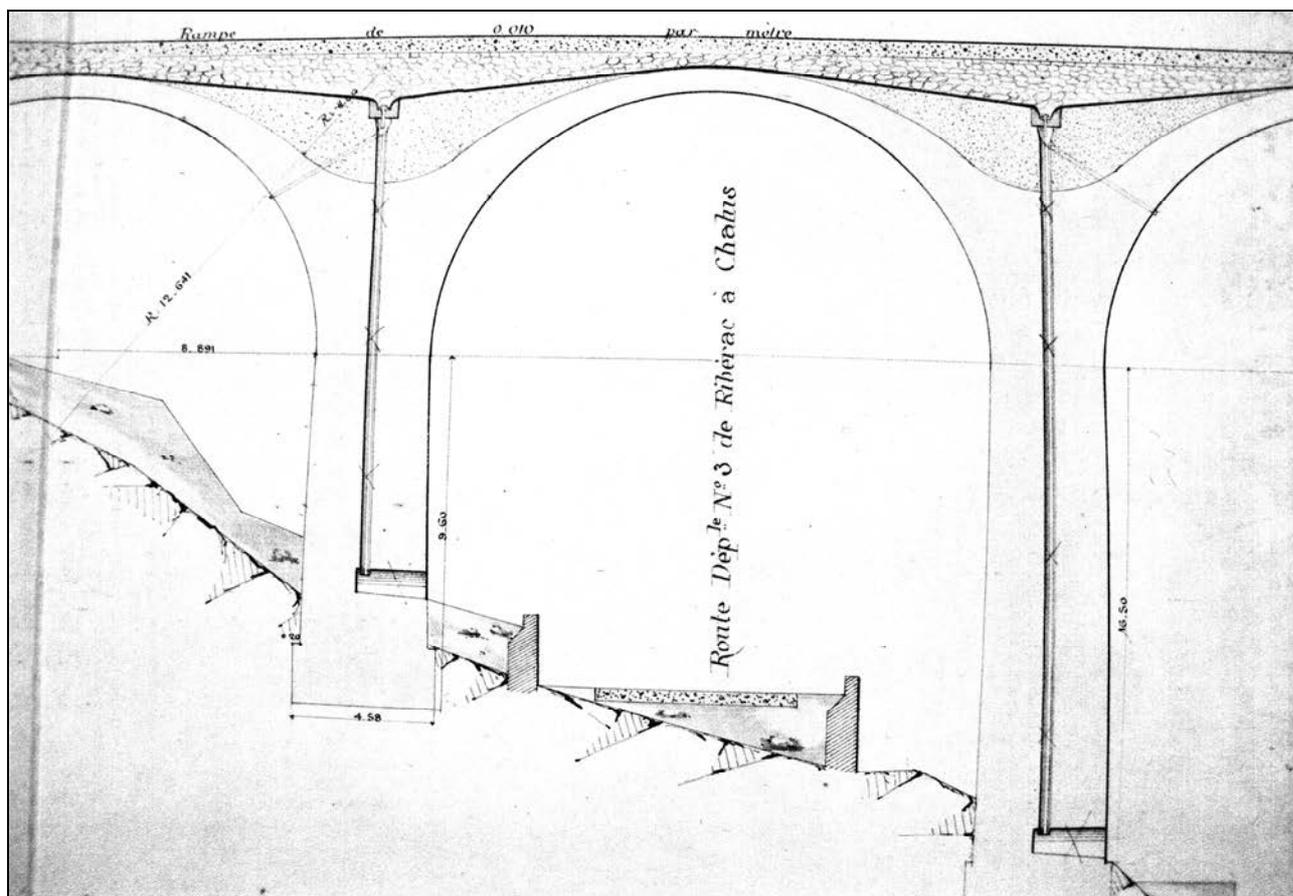
La gare de Nontron a été modifiée : allongement des quais, modification des voies, château d'eau etc., pour un coût de 42 000 F.



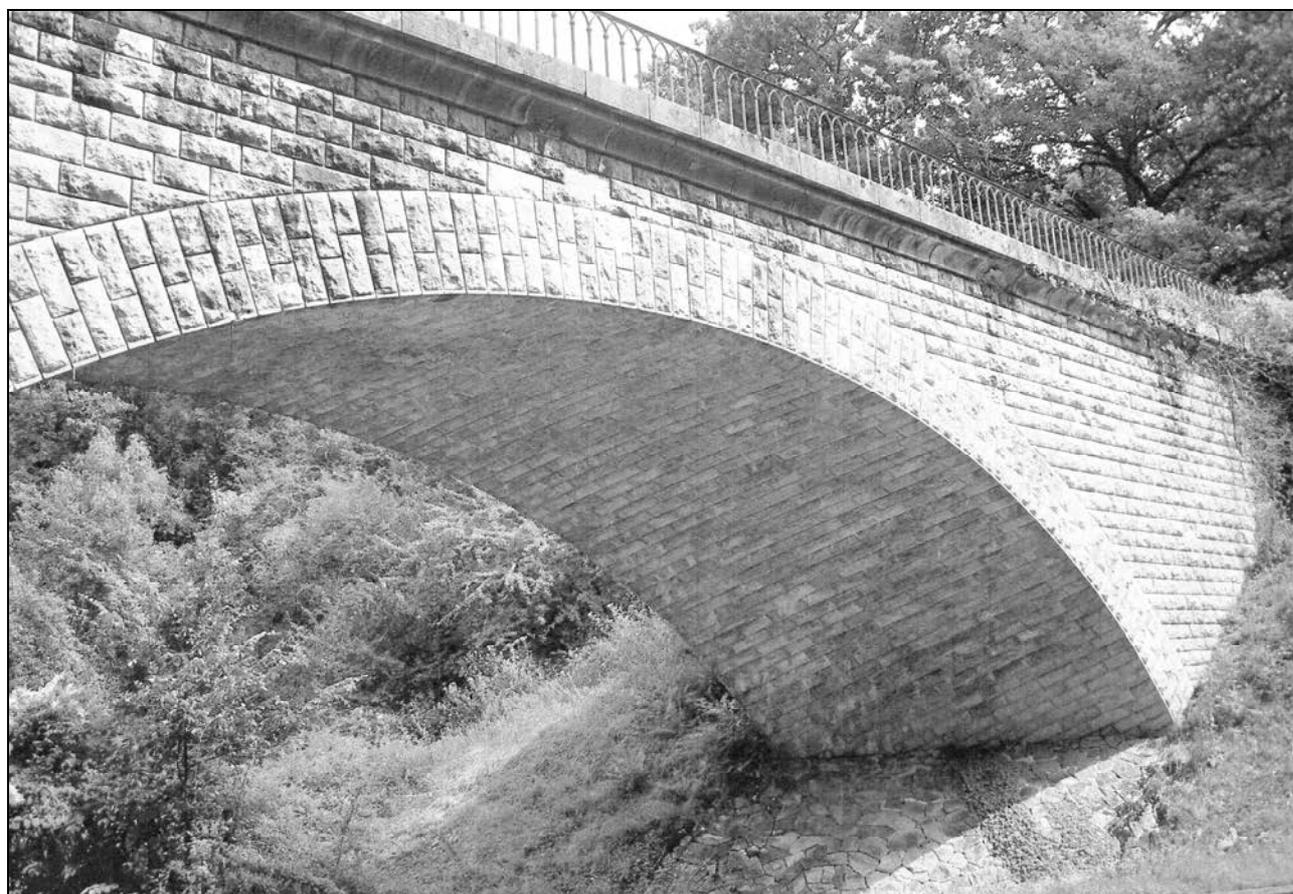
La gare de Nontron



Le pont sur la 675 à Nontron.



Le viaduc.



Pont sur la route de Villars.

1^{er} lot (entreprise Russe).

Le viaduc de Nontron.

Longueur 188,50 m avec pente de 1% et courbe de 360 m de rayon ; hauteur par rapport au Bandiat : 29 m (37 m avec les fondations. 7 arches de 18 m d'ouverture, les voûtes à la clef ont 0,90 m d'épaisseur.

L'étanchéité est assurée par un enduit de chaux de 8 cm surmonté d'une couche de goudron de houille de 1,5 cm. Il est relié à la gare par une partie métallique de 8 m de long.

Coût 321 472,02 F.

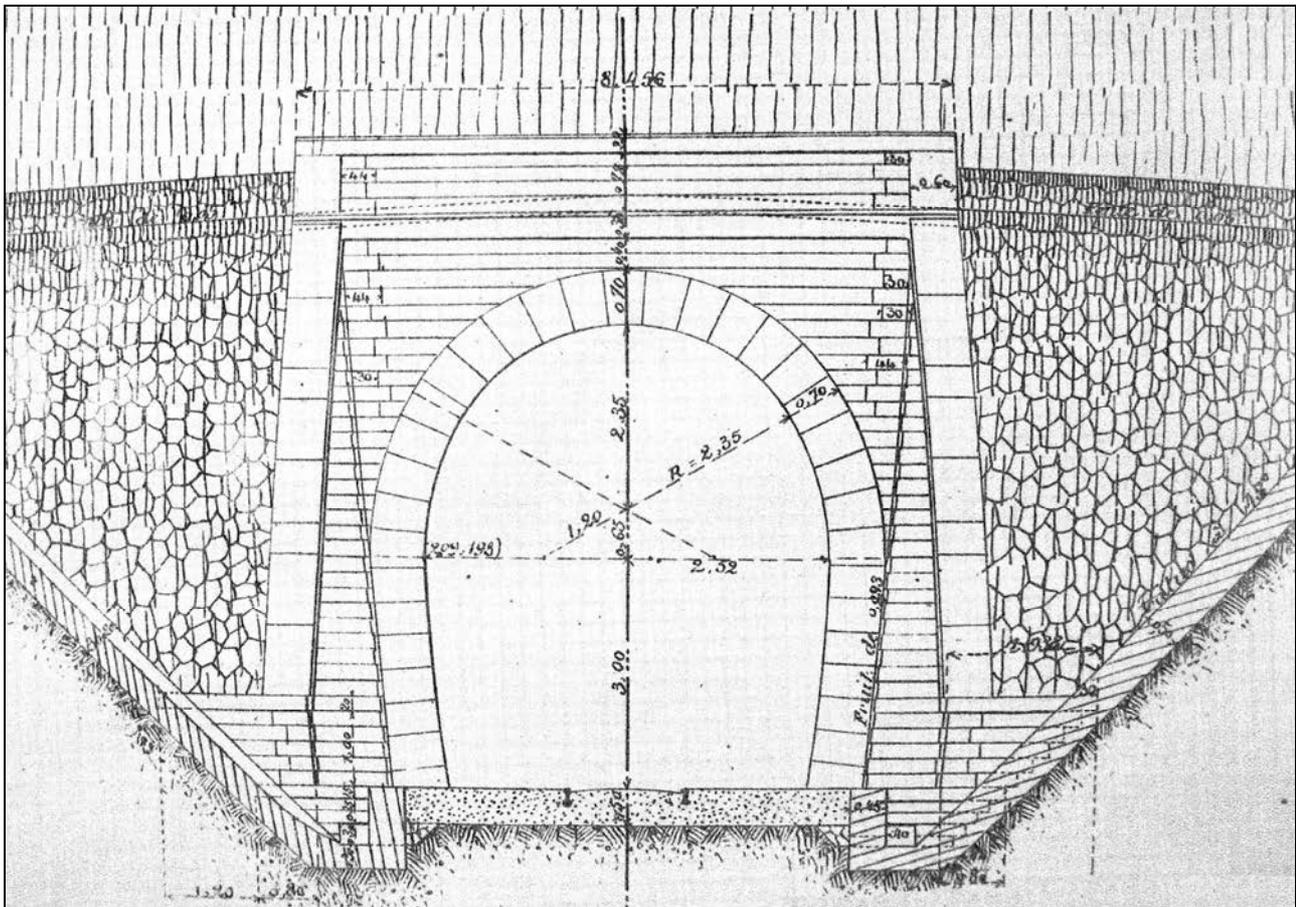
Le Pont de la route de Villars.

Longueur 36 m, ouverture de 24 m. Largeur 5 m. Sa voûte en forme d'ellipse est remarquable.

Coût 44 742,32 F

Le tunnel.

Commencé en 1882 par l'entreprise Cartier qui renonce presque aussitôt, on ne sait pourquoi, l'entreprise Godborge prend le relais le 27 juin 1882. Elle a huit mois pour le faire et elle est payée à la tâche. Les tunnels sont percés selon la méthode belge.



Méthode belge.

- On creuse une galerie de mine de 2X2 m de section sur toute la longueur du tunnel.
- On procède à l'abattage au gabarit du tunnel.
- Un revêtement maçonné de 40 cm d'épaisseur est posé si le terrain est rocheux, sinon 80 cm sous terre meuble.
- Sur la voûte on coule un enduit de chaux pour étancher. Si le terrain est très humide, on pose des plaques de zinc ou de plomb.

- Les eaux d'infiltration sont recueillies dans un ou deux caniveaux creusés sur le sol.
- Si le tunnel est très long et si le relief le permet, on creuse sur le parcours des puits verticaux descendant au niveau de la galerie. Cela permet d'exécuter les travaux en plusieurs endroits à la fois.

Pour le tunnel de Nontron, aucun puits n'a été creusé, mais pour celui de St-Raphaël, 2 étaient prévus.

La date de 1883 gravée aux sorties est celle de l'achèvement.

Longueur 444 m. Il comporte une courbe de 500 m de rayon sur les 78 derniers mètres (côté St-Pardoux) qui le termine.

Coût : 458 617,01 F.

Talus de St-Pardoux.

400 m de long. Hauteur maximale 16 m. Volume 123 248 m³. Les acacias furent plantés pour le stabiliser.

Viaduc de St-Pardoux.

Longueur 94 m, 4 arches de 18 m.

Coût 115 448,48 F.

Les viaducs furent maçonnés exclusivement avec de la chaux provenant du Teil (07) et du sable de rivière (Dronne et Bandiat)

Les terrassements tant en remblais qu'en déblais atteignent 780 000 m³.

L'entreprise Russe a perçu pour les travaux 2 119 016,84 F.

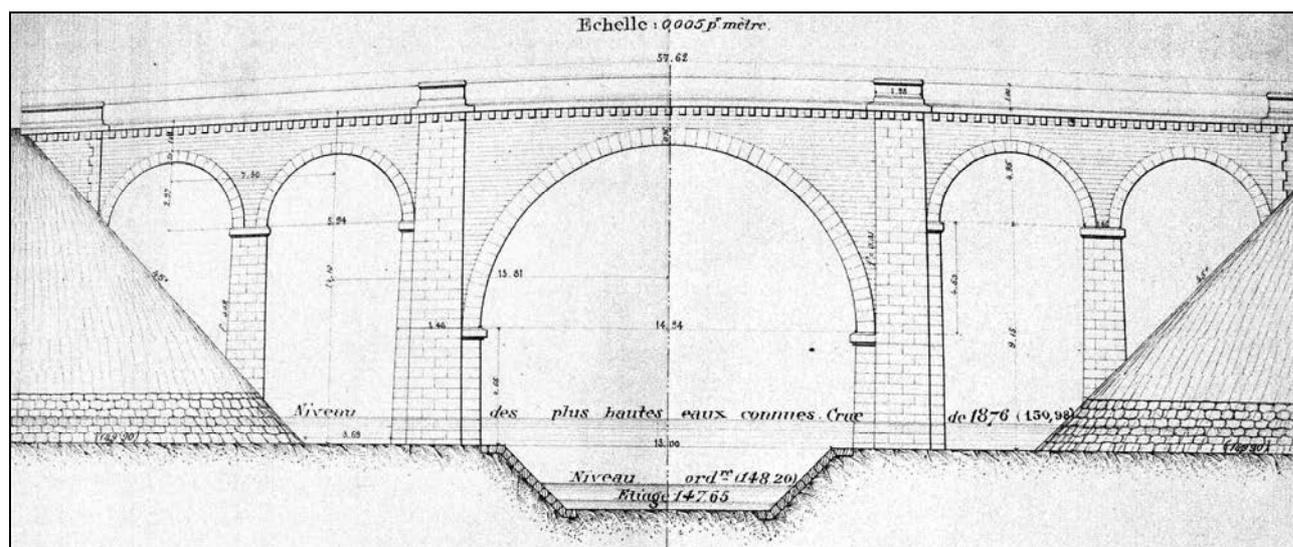
Les travaux furent réceptionnés le 5 juin 1890.

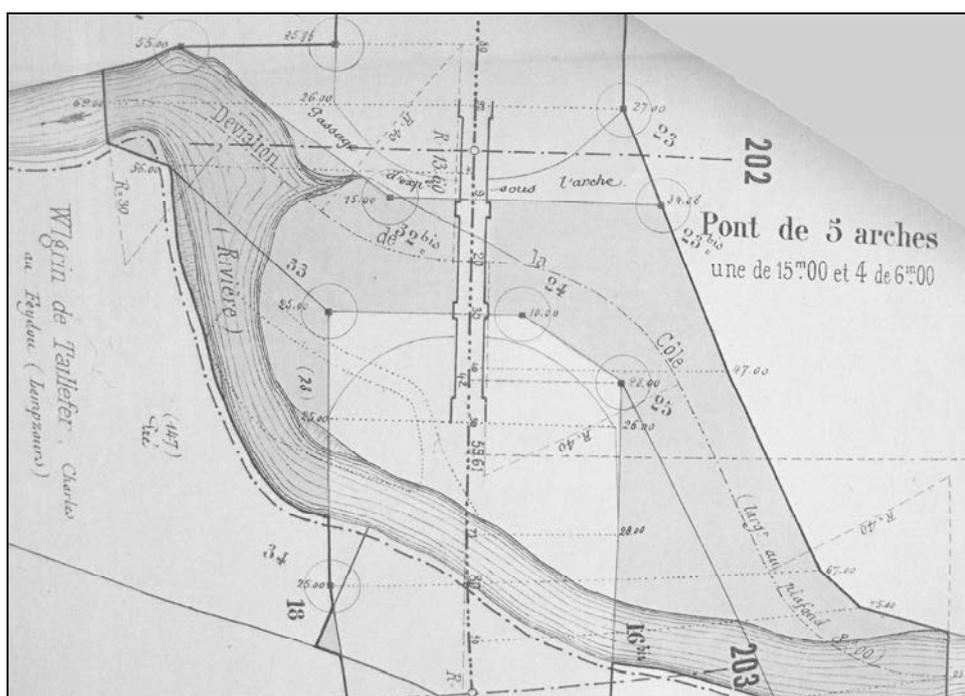
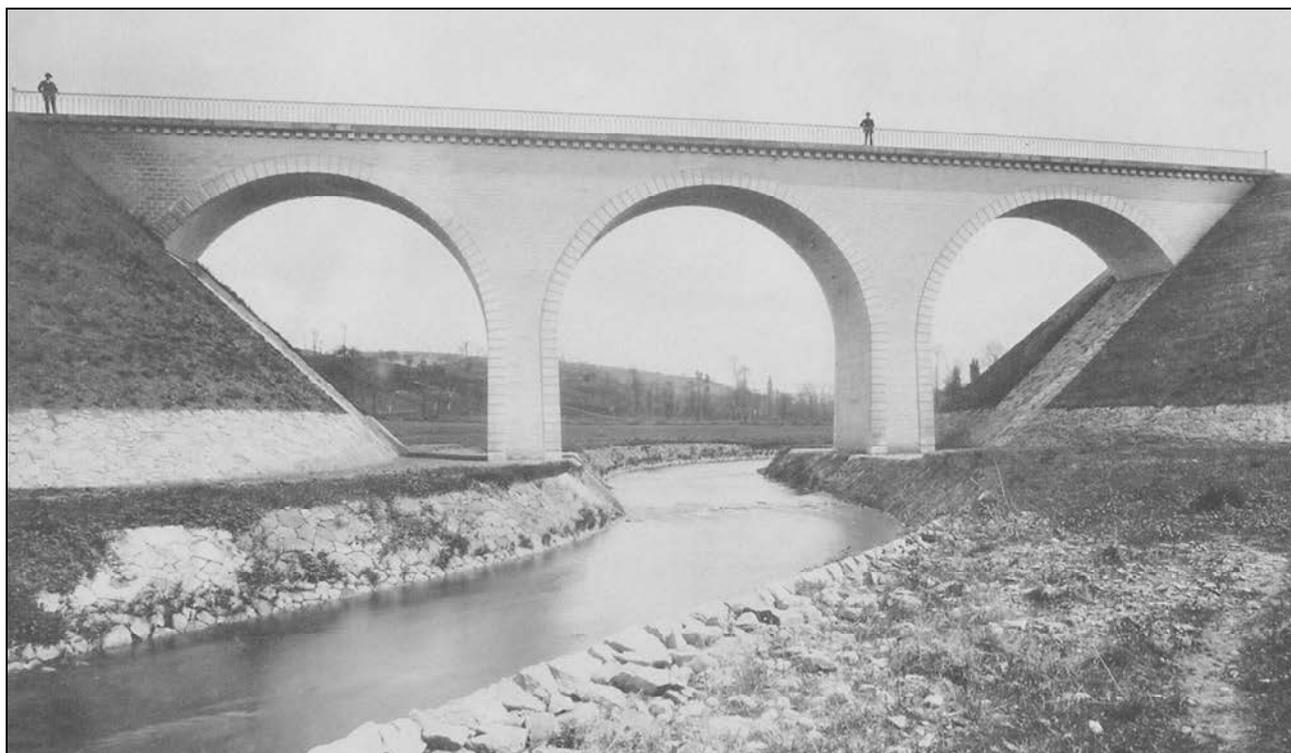
2^{ème} lot (entreprise Migneco et Cure)

Viaduc de St-Jean.

A l'origine il était prévu 5 arches dont une de 15 m, et c'est un pont de 3 arches qui fut réalisé.

Longueur 43 m, hauteur 15 m. Prix ?





La rivière la Côte a été dérivée pendant les travaux.
 Les terrassements sont estimés à 633 000 m³. Le pont est terminé en janvier 1888.

Il a été réglé à l'entreprise Migneco-Cure 2 166 653,44 F.

L'ensemble de la ligne fut livré au PO le 20 janvier 1891. Elle fut ouverte au trafic le 30 mai 1892 et inaugurée par M. Cavaignac, Ministre de la Marine le 8 juillet 1892.

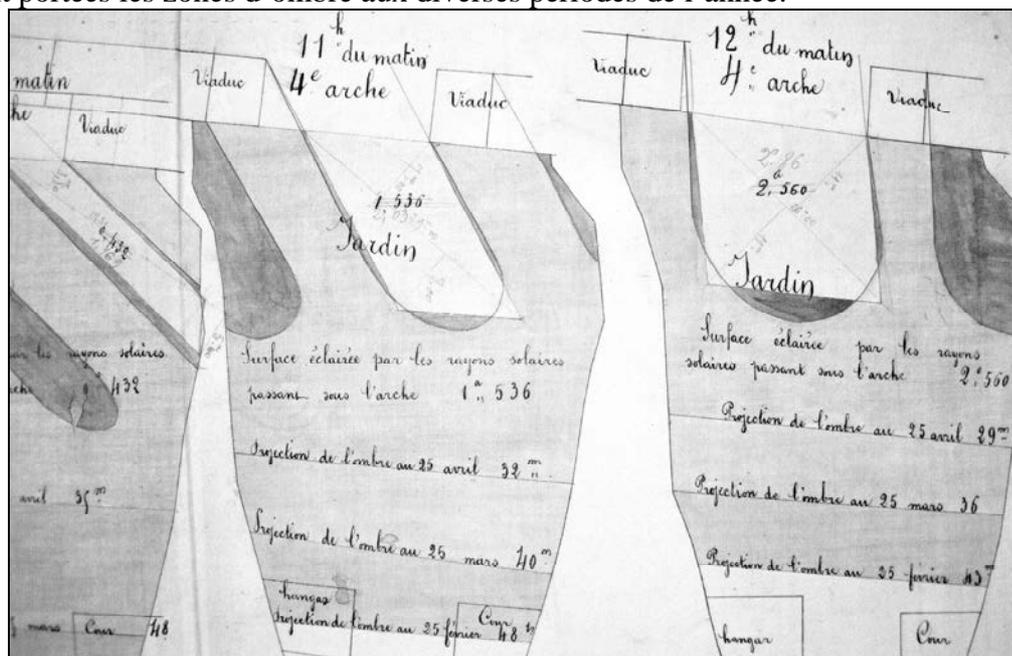
Les travaux ont donc duré sept ans. La ligne aura coûté 385 000 F du km.

Les réclamations.

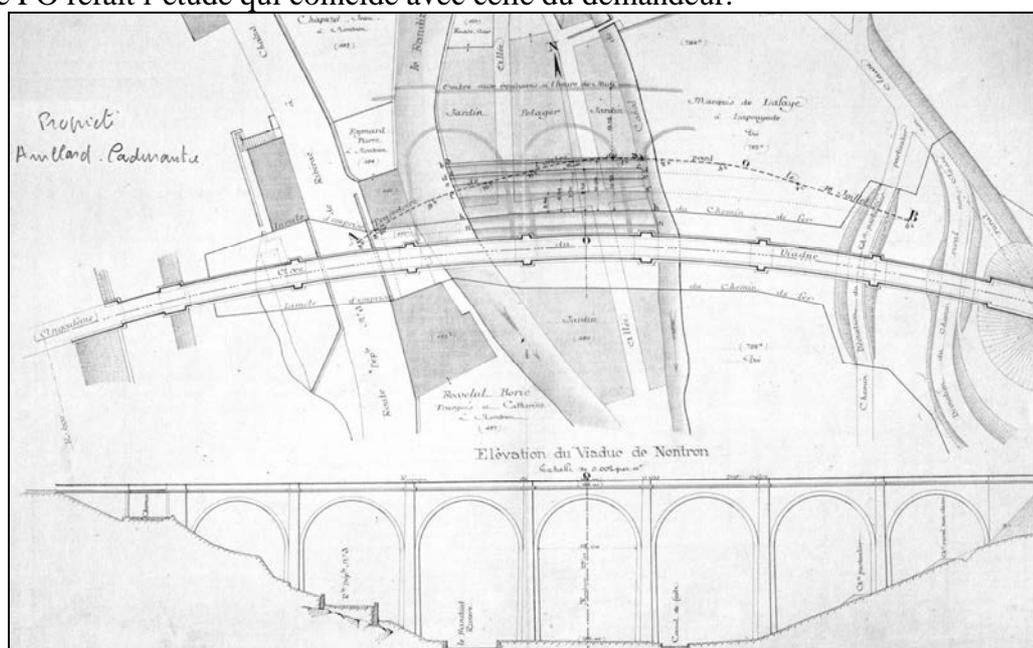
De nombreuses réclamations furent notifiées aux ingénieurs par des riverains mécontents. Nous n'avons retenu que celles qui nous parurent les plus intéressantes ou insolites.

Nontron ; M. Amblard-Ladurantie.

Ce monsieur possède au moulin de Magnac, sous le viaduc, un atelier de tissage complété par une teinturerie. Les pièces de tissu teintes sont disposées sur des claies posées sur l'îlot et sèchent à l'air libre, où le viaduc fait de l'ombre. Il justifie ses propos en présentant un plan sur lequel sont portées les zones d'ombre aux diverses périodes de l'année.



Il demande 5000 F pour construire un séchoir à air chaud alimenté par un calorifère à bois. Le PO refait l'étude qui coïncide avec celle du demandeur.



Personne ne fait remarquer qu'à Nontron le soleil ne brille pas toute l'année et que même il pleut parfois...

Après de multiples courriers, le PO trouve la solution :

« Posez vos claies dix mètres plus bas en aval et le viaduc ne fera plus d'ombre ! »

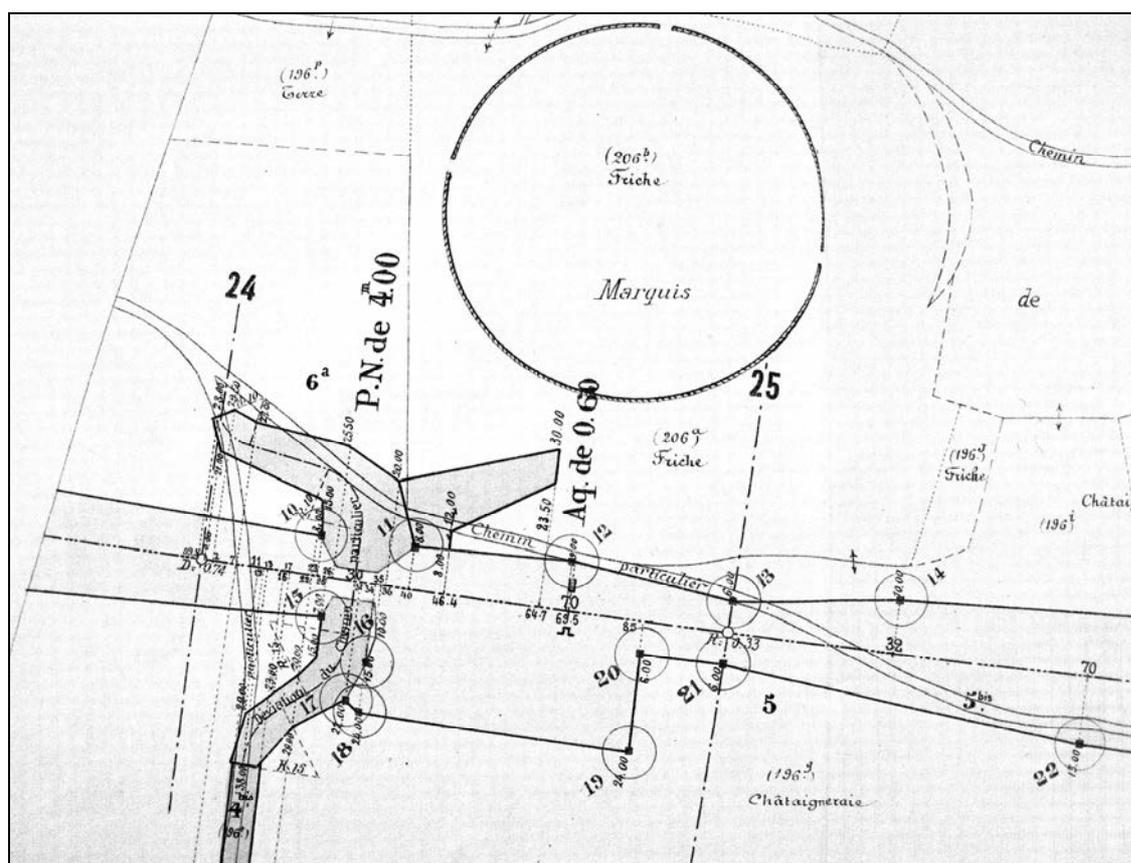
M. le marquis de Lagarde.

Ce monsieur fait remarquer que ses colons de « Chez Pougé » n'ont qu'un point d'eau potable, un puits dans le vallon. Le chemin de fer coupe l'accès à ce puits. Il demande un passage souterrain : refus, techniquement impossible.

Faut-il creuser un autre puits, construire une citerne ? Finalement on construit une passerelle : coût 4842,71 F

Sarelière : le Marquis demande l'établissement d'un passage à niveau à Sarelière pour qu'il puisse accéder à son « jardin ». C'est un enclos de 75 m de diamètre où il dresse les chevaux de son haras. Le PO accepte car M. le Marquis a vendu 5 ha 5125 à un prix raisonnable (26 500 F)

Le fils du garde barrière de Sarelière m'a assuré que le marquis utilisait ce passage à niveau comme gare particulière. - Le Prince de Galles (futur Édouard VII) est venu visiter ce haras. -



Saint-Pardoux - M. Octave Roumy.

Propriétaire du domaine du « Couvent », sa propriété est amputée de 3 ha 80, et surtout l'allée qui mène de son domicile (actuelle mairie de St-Pardoux) à sa ferme est barrée par l'énorme talus du chemin de fer. Il demande un passage souterrain : refus, trop cher ; votre trajet ne sera rallongé que de 440 mètres.

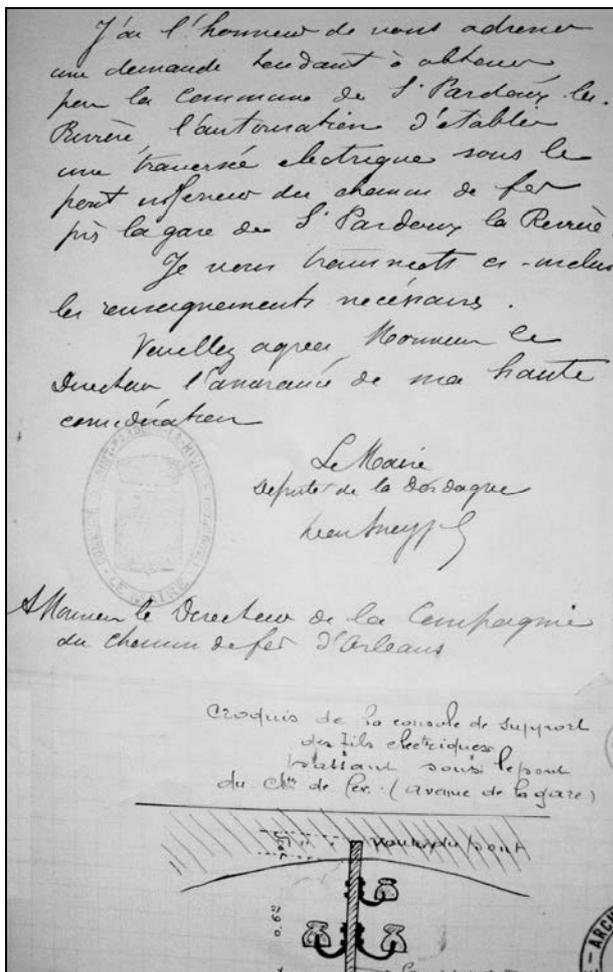
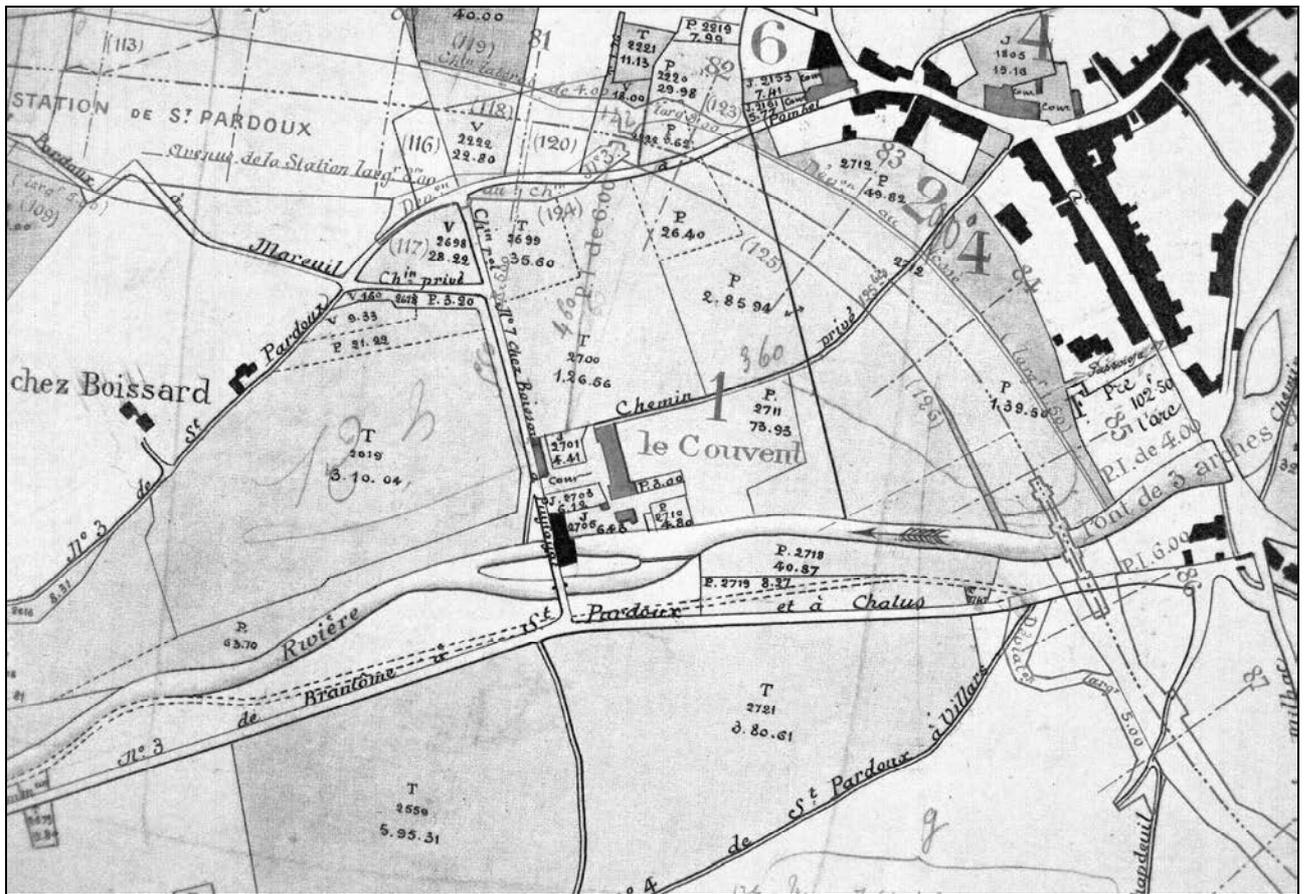
Il demande 135 288,50 F de dédommagement dont 100 000 F pour son allée.

Le Jury lui offre 38 755,70 F. Refus de M. Roumy qui se pourvoit en cassation.

Un 2^{ème} Jury (constitué de notables du Bergeracois) porte l'offre à 50 565,15 F. M. Roumy est contraint d'accepter.

Les habitants de Saint-Pardoux.

Une vingtaine de personnes signent une pétition réclamant un viaduc à la place du talus. « Car ce talus nuira à l'atmosphère du bourg et entraînera humidité et insalubrité, d'où des affections pulmonaires et bronchiques, et provoquera des épidémies de fièvre typhoïde. »



Le maire et son conseil n'approuvent pas cette pétition.

Surpris par cette pétition, le PO demande son avis au Dr Bourthon, médecin des épidémies à la préfecture. Nous ne connaissons pas l'avis de ce médecin, mais dans un compte-rendu de chantier il est écrit : « Nous remercions le Dr Bourthon pour son rapport impartial et parfaitement détaillé » et on passe à la question suivante. Le talus se fera.

Le Dr Sireyjol, maire de St-Pardoux en 1904, après le déraillement d'un train dû à l'effondrement du talus, relancera l'idée du viaduc.

Electricité en 1900.

Le Dr Sireyjol veut amener l'électricité à la gare. Pour ce faire il faut fixer un potelet sous la voûte du pont.

Sa demande part de St-Pardoux, Nontron, Périgueux, Paris. La réponse Paris, Bordeaux, Périgueux, Nontron, St-Pardoux : « ... Accepté mais faites en sorte que les fils électriques n'entrent pas en contact avec ceux du télégraphe. »

Saint-Jean-de-Côle.

M. Trotignon, propriétaire de la concession de la mine de manganèse, demande 106 000 F pour compenser les restrictions apportées par la voie ferrée...

Refus net : M. Trotignon a acheté la concession 2 F en 1874, et il n'en a retiré que 540 F en 1884.

Thiviers.

La Filolie.

Un chemin cadastré sera coupé par le Chemin de fer. Il est prévu un pont pour rétablir le passage.

Les propriétaires concernés par ce chemin, MM. Lajugie et Dussoutour ne veulent pas que l'on rétablisse ce chemin et comme le pont est estimé à 12 000 F, ils réclament : M. Lajugie 2000 F et M. Dussoutour 4000 F (économie pour le PO = 6000 F).

Après enquête, procès, ils obtiennent satisfaction !!

NB. La commune de Nontron recevra 1000 F en renonçant au rétablissement de 200 m de chemin rural sous le viaduc.

Utilisation de la ligne.

Ouvertures.

Nontron - Thiviers : 30 mai 1892.

Thiviers - Hautefort-Le Burg : 15 octobre 1898.

Hautefort - Sarlat : 15 octobre 1899.

Fermetures.

Aux voyageurs.

Sur toute la ligne, le 27 juin 1940, officiellement ; mais des témoignages m'ont assuré que des voyageurs ont circulé pendant toute la guerre de Nontron à Thiviers.

Aux marchandises.

Nontron - St-Pardoux : 1965 (?)

St-Pardoux - Thiviers : 1971

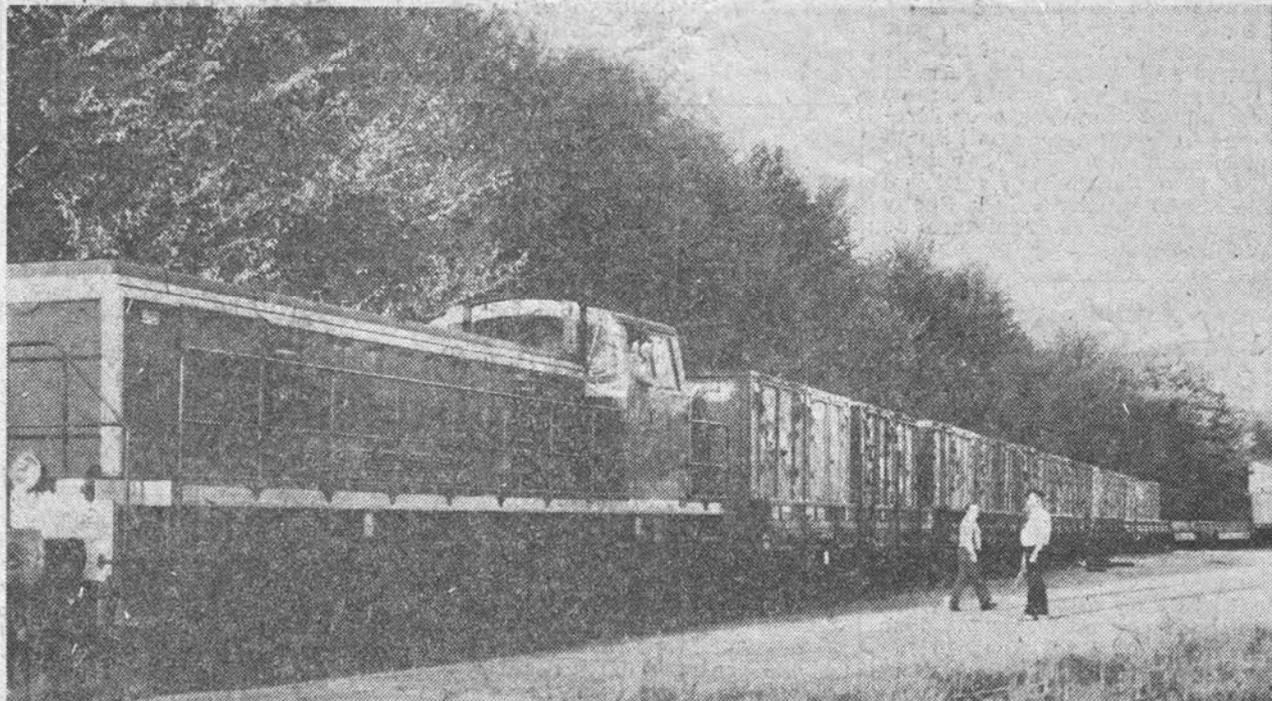
Marthon - Nontron : 1971.

Le Queyroi - Marthon : 1984.

La voie entre Thiviers et St-Pardoux sera rachetée en 1993 par le Conseil Général et transformée en « Voie Verte ».

François Reix

LA GARE DE NONTRON DISPARAIT



Le dernier train, l'ultime, tout chargé de regrets.

(Photo Daniel.)

C'est avec une certaine nostalgie, accompagnée de regrets amers, que la photo du dernier train de marchandises a été prise par notre reporter. C'est avec la fumée de la locomotive, tout un passé qui s'envole, en délaissant le langage poétique pour ramener à la réalité brutale, une évidence de l'actualité, dont les impératifs sont accablants. On se souvient de la gare des voyageurs, avec son animation, son folklore et sa variété, de la gare des marchandises, plus stricte, avec un défilé permanent de transactionnaires. Il reste évidemment les transports routiers, moins onéreux. Mais, tous ceux qui restent attachés à leur ville natale ou d'adoption, regrettent cette suppression définitive. C'est un peu l'envol d'une enfance, d'une jeunesse, d'une évasion, d'un espoir. Les vieux Nontronnais sont attristés. Ils se plient devant les exigences du modernisme et des intransigeances, mais pour eux, c'est une perte, un signal d'alarme, un vieillissement prématuré. La ligne ferroviaire est donc définitivement supprimée. Notre sous-préfecture part sur de nouvelles bases de communications.

Sources :

- Archives départementales
C3 S 1379 à 1410.
C2 S1 à S 23.
- Chroniques Nontronnaises n°5
- Le Périgord et le rail, M. Roger Vidal.
- Un siècle d'Histoire ferroviaire d'Angoulême à Bruc, Georges Thomas.

ÉPHÉMÉRIDE.

Séance du jeudi 9 janvier 2014

« ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET PROJECTION DES PHOTOS DES SORTIES 2013. »

Séance du jeudi 6 février 2014

« A PROPOS DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES »

par Gabriel Duverneuil et Francis Gérard

Travail publié dans les présentes Chroniques Nontronnaises.

Séance du jeudi 6 mars 2014

« LA PHALANGE NORD-AFRICAIN EN DORDOGNE
HISTOIRE D'UNE ALLIANCE ENTRE LA PÈGRE ET LA 'GESTAPO'
(15 MARS - 19 AOÛT 1944) »

par Patrice Rolli.

Le 15 mars 1944, une étrange unité militaire composée de Nord-Africains placés sous le commandement de truands issus de la pègre parisienne fait son entrée à Périgueux sous le regard stupéfait de la population. Leur chef est Alexandre Villaplane, l'ancien capitaine de l'équipe de France de football lors de la coupe du monde de 1930. Ces hommes constituent la tristement célèbre Phalange nord-africaine mise immédiatement à la disposition du chef de la Gestapo en Dordogne, le brutal Michaël Hambrecht.

Le but de la présence de cette police auxiliaire « allemande » en Dordogne ? Lutter contre la Résistance dont l'essor et les actions toujours plus spectaculaires menacent désormais directement le fonctionnement de la machine de guerre du Troisième Reich et la sécurité des troupes allemandes dans le département.

Dans les faits la Phalange nord-africaine, dès son arrivée et durant les cinq mois de sa présence, s'illustrera surtout par ses innombrables exactions et massacres parmi lesquels ceux de Brantôme, Sainte-Marie-de-Chignac, Saint-Martin-de-Fressengeas, Mussidan, Saint-Germain-du-Salembre et des Piles à Cornille.

Bien plus qu'une unité de répression chargée de lutter contre la Résistance, la Phalange africaine constitua l'instrument de terreur de la Gestapo sur les habitants du département.

L'auteur relate dans cet ouvrage l'histoire d'une époque tragique où la fine fleur de la pègre parisienne s'associa au nazisme ; un temps où le crime organisé s'allia à la terreur institutionnalisée et sema l'effroi dans le département en commettant impunément pillages, extorsions de fonds, tortures et meurtres.

Patrice Rolli est diplômé en Histoire (Université Bordeaux III), Ethnologie (Université Bordeaux II) et Histoire des Civilisations (École des hautes études en sciences sociales, EHESS, Paris). Il est l'auteur de l'ouvrage *Le Périgord dans la Seconde Guerre mondiale*.

Séance du jeudi 3 avril 2014

« L'ARCHITECTURE DE LA RENAISSANCE EN PÉRIGORD. »

Par Mélanie Lebeaux,

La fin de la guerre de Cent Ans en 1453 marque le début d'une période de paix, de reprise démographique et économique, propice à la reconstruction, et fait entrer le Périgord dans la Renaissance. En 1481, le comté passe par mariage dans la famille d'Albret, occasionnant des velléités et des rivalités entre les royaumes de Navarre et de France. Ces rivalités font du Périgord une terre d'enjeux politiques, statut que le comté conserve tout au long du XVI^e siècle et notamment pendant les guerres de Religion (1562-1598), période durant laquelle le Périgord est le théâtre des conflits entre Protestants et Catholiques.

Lors du passage du comté dans la maison d'Albret, la bourgeoisie périgordine issue des métiers de robe, devenue un enjeu pour les familles royales, se voit attribuer des privilèges comme l'accès à la noblesse ou encore l'assurance de fonder des dynasties parlementaires. Ceci participe au développement d'une noblesse nouvelle, qui s'ajoute aux grandes familles aristocratiques périgordines déjà existantes. C'est ce vaste tissu nobiliaire qui caractérise le Périgord de la Renaissance, territoire reconnu pour son important patrimoine bâti qu'il soit castral, urbain ou religieux. Ces nouvelles élites s'affirment en effet par la construction de belles et fastueuses demeures destinées à assurer et légitimer leur nouveau statut social, puis plus tard à imposer leurs convictions politiques et religieuses.

Tantôt traditionnelle, tantôt innovante, l'architecture périgordine de la Renaissance suit les modes instaurées à la cour et dans l'aristocratie, subit les soubresauts de l'Histoire, mais reste tout au long du XVI^e siècle d'une très grande qualité et d'une très grande diversité. Au milieu de ce paysage architectural émergent des foyers artistiques et des édifices de premier plan (Périgueux, châteaux de Puyguilhem, Bourdeilles, Lanquais, Varaignes...) autant que des personnalités incontournables (la baronne Jacqueline de Montbron, les architectes Jean et Nicolas Rambourg), tous révélateurs du rôle des élites dans l'assimilation et la diffusion des nouvelles modes.

Séance du jeudi 15 mai 2014

« LE VOYAGE TOURISTIQUE DU PRÉSIDENT POINCARÉ EN DORDOGNE »,

Par Jean-Pierre Rudeaux.

Travail publié dans les présentes Chroniques Nontronnaises.

Séance du jeudi 5 juin 2014

« LA REDÉCOUVERTE DE LA GROTTE DE TEYJAT. »

Par Patrick Paillet

La grotte de la Mairie à Teyjat (Dordogne) a été découverte et partiellement fouillée dès la fin du XIX^{ème} siècle. Il s'agit d'une grotte ornée de gravures pariétales et dont l'entrée abritait un important gisement préhistorique daté de la fin du Magdalénien (12 à 13 000 ans). Les principales recherches, sur les conseils d'Emile Cartailhac et du Docteur Louis Capitan, ont lieu à partir de 1903. Elles sont coordonnées par Pierre Bourrinet, instituteur du village. Ce dernier est aidé et conseillé dans sa tâche par Denis Peyrony et l'abbé Henri Breuil. Dans l'entrée de la grotte les fouilles permettent d'identifier deux couches de Magdalénien supérieur séparé par un épais niveau stérile. Une cinquantaine de fines gravures animalières, de style réaliste, sont alors découvertes sur les lambeaux d'un grand édifice stalagmitique peu à peu dégagé par les fouilles. L'art pariétal de la Mairie et son contexte archéostratigraphique sont publiés notamment en 1908 et en 1912. En 1929, les activités de recherche s'interrompent après que la grotte ait été totalement vidée de ses dépôts.

Depuis 2011, un projet collectif de recherche sur les cultures et les peuplements préhistoriques à la fin du Tardiglaciaire dans le nord du Périgord a été initié par Patrick Paillet (Muséum national d'Histoire naturelle), Elena Man-Estier (Centre national de Préhistoire) et une équipe scientifique pluridisciplinaire rattachée notamment à l'Université de Bordeaux I. Une révision exhaustive et totalement actualisée de toutes les séries mobilières (industries lithique et osseuse, faune, art mobilier, parure, etc.) issues des fouilles anciennes et conservées notamment au Musée d'Archéologie nationale (Saint-Germain-en-Laye) et au Musée de l'Homme (Paris) a été conduite. Parallèlement, c'est une nouvelle étude des gravures pariétales dans leurs contextes topographique et géomorphologique qui a également été entreprise et qui a permis la découverte de nouvelles représentations animales inédites. Un modèle numérique de terrain en 3 dimensions (photogrammétrie et lasergrammétrie) et à très haute résolution (première mondiale) réalisé en 2013 et une analyse taphonomique fine des supports pariétaux en cours de finalisation ouvrent de très intéressantes perspectives sur la future valorisation du site et sur sa conservation. Ces travaux sont complétés par une étude géologique, karstologique et géomorphologique complètes du réseau souterrain et de ses prolongements topographiques dans le massif calcaire bajocien de Teyjat. Une nouvelle topographie, en cours de réalisation, complète ces travaux transdisciplinaires et novateurs.

Sortie du samedi 14 juin 2014.

Programme :

7 h 00 - Départ de Piégut - Place du Champ-de-Foire.

7 h 15 - Départ de Nontron - devant le Cinéma.

9 h 15 - Bergerac et la Maison des Vins.

Visite pédestre commentée de la vieille ville. Découverte de l'histoire et de l'architecture de la cité de Cyrano. Dégustation à la maison des vins.

12 h 30 - Déjeuner à Bergerac. Cuisine très fine, recommandée.

15 h 00 - Balade en Gabarre.

Une balade rafraîchissante et paisible sur la Dordogne ; une manière particulièrement originale de découvrir la ville et ses alentours.

16 h 30 - Château de Monbazillac.

Au cœur du vignoble, visite du château. La vue qu'il offre depuis ses terrasses constitue un panorama unique sur la vallée de la Dordogne et sa viticulture. Dégustation.

18 h 30 - Goûter à Villamblard.

Dans le bourg, les ruines d'une forteresse du 15^e siècle présentent encore de grosses tours à créneaux et mâchicoulis, un intéressant portail et des fenêtres à meneaux.

20 h 15 - Retour à Nontron.

20h 30 - Retour à Piégut.

Bergerac.

Bergerac trouve son origine dans l'existence d'un château, installé à la fin du Xe siècle, au bord de la Dordogne. La population dispersée dans la plaine se rapproche.

Né autour d'un château rebâti au XIe siècle, le bourg grandit pour devenir étape de voyageurs, pèlerins et marchands. L'édification de l'église Saint-Jacques et d'un hôpital confirment cette extension.

Au XIIIe siècle, le développement de la viticulture et l'expansion commerciale permet la création d'un pont sur la Dordogne. Engagée dans le mouvement municipal, la ville acquiert libertés et franchises, condition de sa fortune puisqu'elle peut désormais exporter les vins. L'agglomération s'étend et déborde par les faubourgs où s'installent des couvents d'ordres mendiants.

Au milieu du XIVe siècle, la cité est surprise par le conflit franco-anglais (guerre de Cent Ans) dans lequel elle se maintient en tant que ville franche. Elle n'en perd pas moins la moitié de sa population fiscale.



La maison des Consuls à Bergerac. - photo FG.

Avec la paix, le redressement démographique permet la reprise de la prospérité commerciale. Mais la population s'éprend des idées calvinistes. La paisible cité marchande devient alors une puissante place forte où couvents et églises sont détruits.

L'arrivée de l'imprimerie crée une activité importante à Bergerac, qualifiée alors de petite Genève.

L'opulence nouvelle s'exprime dans de beaux programmes architecturaux, dont l'hôtel des Peyrarèdes élevé en 1604.

Cette brillante période d'indépendance s'achève avec la reconstruction des villes par Louis XIII. Ouvrant leurs portes aux armées royales, les Bergeracois organisent une entrée solennelle au souverain. Celui-ci fait démanteler les fortifications et fait construire une citadelle à l'est de la ville. Il y installe un régiment d'infanterie, constitue une municipalité dévouée et laisse une mission de pères Récollets.

Les nouvelles persécutions et dragonnades de la fin du XVIIe siècle vident Bergerac de ses forces vives. Dépeuplée, la ville devient terre de mission où arrivent de nombreuses congrégations qui maîtrisent rapidement les institutions et constituent s'importants patrimoines fonciers.

Au XVIIIe siècle, Bergerac maintient son rôle de grand marché régional, mais elle ne réussit pas à retrouver son dynamisme passé.

Bien que située sur un axe de communication majeur, la ville demeure enclavée au XIXe siècle.

Dates importantes.

1080 - Première mention du château de Bergerac.

1209 - Première mention du pont de Bergerac.

1255 - Les habitants de Bergerac obtiennent d'Henri III, duc d'Aquitaine et roi d'Angleterre, leurs premières institutions municipales.

1322 - Ratification par Charles le Bel, roi de France, du droit des Bergeracois de s'organiser en commune et fixation des Statuts et Coutumes de la ville de Bergerac.

1345 - Bataille de Bergerac. Au début de la guerre de Cent Ans, la ville est prise par l'armée anglaise du comte de Derby.

1377 - Reprise éphémère de Bergerac par Du Guesclin.

1450 - Les Anglais perdent définitivement Bergerac, trois ans avant leur défaite à Castillon (1453)

1577 - Au cœur des guerres de Religion, des conférences pour la paix se tiennent à Bergerac en présence d'Henri de Navarre et de délégués d'Henri III, roi de France. Signature du traité de paix de Bergerac le 17 septembre 1577.

1629 - Les fortifications de Bergerac sont démolies sur l'ordre du Cardinal-Duc de Richelieu.

1685 - Persécution violente des Protestants de la ville (Dragonnades et conversions forcées les 23,24,25 août 1685).

1825 - Reconstruction du pont de Bergerac, ou Vieux Pont (le précédent fut détruit par les fortes crues de mars 1783).

1868 - Destruction du vignoble par le phylloxéra.

1875 - Arrivée du chemin de fer à Bergerac.

1915 - Décision du Ministère de l'armement d'installer une fabrique de poudre sur Bergerac.

1927 - Ouverture de l'Institut expérimental du Tabac (SEITA aujourd'hui devenu ALTADIS)

1934 - Construction de l'Aéroport au lieu-dit Roumanières.

1944 - 21 août : libération de Bergerac.

Texte et dates extraits du site Internet de la mairie de Bergerac.

Complément : Bergerac et la guerre de Cent Ans.

FG, Chroniques n°24

A l'époque, Bergerac est la clé fortifiée du Bordelais. Nul ne s'y trompe. Bergerac sera conquise trois fois :

1) Par Lord Derby, bientôt comte de Lancastre en août 1345. Le comte de l'Isle-Jourdain qui défendait Bergerac pour Philippe VI de Valois sort de la ville avec 800 cavaliers et 1200 fantassins. L'armée de Derby est équivalente. L'infanterie française ne fait pas le poids devant les archers anglais et les coutilliers gallois, elle recule... alors la cavalerie française passe sur leur corps et s'élançe ... pour trouver ces archers et ces Gallois qui les désarçonnent : c'est la débandade. Nous sommes en 1345, un an plus tard, le même scénario se reproduira exactement à Crécy, l'armée française n'avait pas compris la leçon de Bergerac. La ville se rendra quelques jours plus tard après une attaque par la Dordogne sur de grands bateaux. Élisabeth II d'Angleterre, duchesse de Lancastre, est toujours 'Dame de Bergerac'. Curieuse, la reine demanda à la ville la raison de son titre, cette bataille de son ancêtre Lord Derby lui fut relatée.



Bataille et siège de Bergerac (1345). (Archives municipales de Bergerac)

2) Par Louis d'Anjou et Du Guesclin en 1377, reconquête française à force machines de guerre et de siège dont Du Guesclin était spécialiste.

C'est vers 1435 que les Anglais réoccupèrent sérieusement Bergerac.

3) Par le **comte de Penthievre** en 1450. Avec sa seule armée, **Jean de Blois** se contente dans un premier temps de délivrer tous les abords de Bergerac : en particulier La Force où il installa Mariotte, fille du dernier prévôt, épouse de Jean de Beaupoil. (La dernière héritière des Beaupoil, veuve de Lachataigneraie (coup de Jarnac) épousera un Caumont, père du futur duc de La Force).

Des renforts royaux arrivèrent avec surtout l'artillerie de Jean Bureau. Devant la menace, le chef des défenseurs anglais, Malrigou de Bideran, demanda 'bagues sauve' et s'éloigna paisiblement de Bergerac avec toute sa garnison, emportant armes et bagages. Par diverses tractations il finira par racheter, entre-autres, l'Hôtel de Poncie à Bergerac en 1457 et y finira ses jours, respecté d'une population qui lui sait gré d'avoir évité les affres d'un assaut.



Le port de Bergerac et le pont sur la Dordogne. Juste devant le pont, les culées historiques du vieux pont. (Photo FG)

Bergerac est avant tout un pont très ancien sur la Dordogne. Passage stratégique s'il en est, la ville très remparée a pour rôle principal de défendre ce pont.

Monbazillac.



Photo extraite du site Internet du château.

Bâti au XVI^e, le château de Monbazillac est classé monument historique. Il présente une architecture unique et originale, reflet d'une rencontre harmonieuse entre le modèle militaire médiéval et les premières élégances de la Renaissance.

Le château, situé au milieu d'une immense mer de vignes surplombe un magnifique panorama de la vallée de Bergerac où coule la Dordogne, célèbre « rivière Espérance ». Dans les salles du château, des expositions permanentes aident à la découverte de l'histoire locale et régionale à travers différents aspects dont, bien sûr, la vigne et le vin.

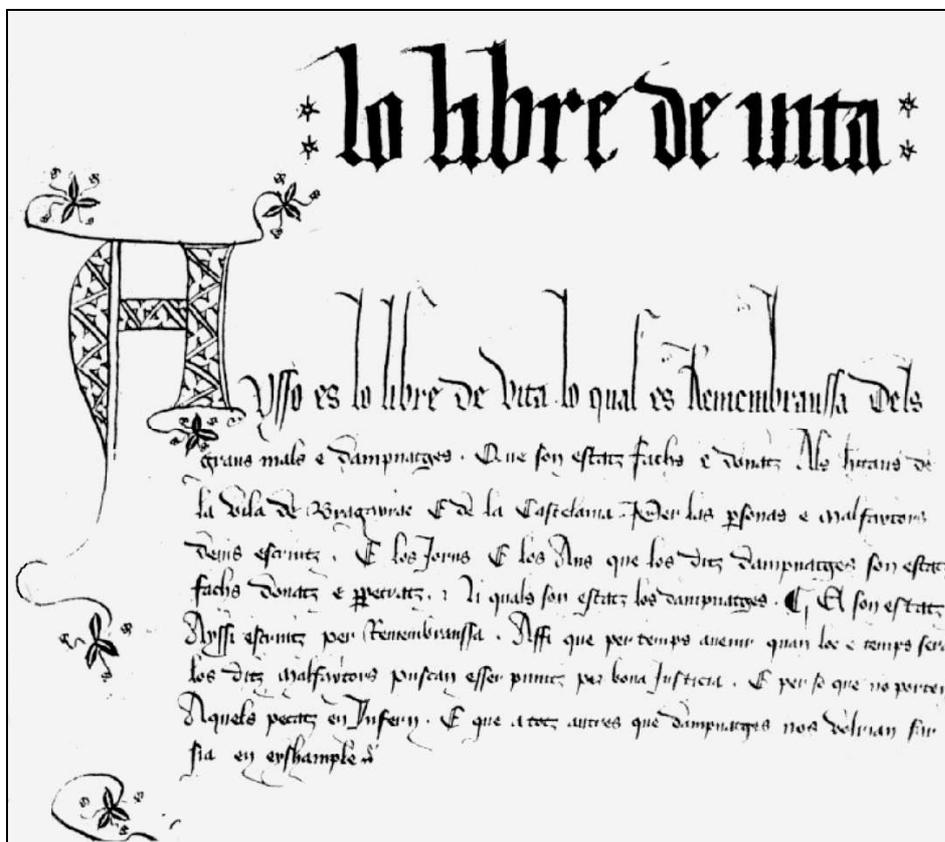
La cave de Monbazillac, propriétaire des lieux depuis 1960, exerce un véritable mécénat en continuant d'enrichir les collections, en poursuivant les travaux d'embellissement et de conservation du site et en ouvrant le château le plus largement possible au public. Des caves voûtées aux alcôves des chambres du premier étage près de vingt pièces meublées sont ouvertes toute l'année à la visite. La visite permet de découvrir le musée de la vigne et du vin, du meuble périgourdin, de l'histoire du protestantisme et des mille et un châteaux du Périgord.

Texte du site Internet du château.

Yan Laborie, Jean Roux et Bernard Lesfargues ont écrit un livre intitulé « Le Livre de Vie ». Sous-titre : « Bergerac au cœur de la guerre de Cent Ans - 1379-1382 ».

Il s'agit d'un livre écrit entre ces dates par Johan Thoyr, notaire public et secrétaire du consulat de Bergerac. Il y transcrivit 120 dépositions des torts faits à la population sous le ressort de la juridiction de la ville entre ces deux dates.

Le manuscrit est conservé aux archives de Bergerac.



Yan Laborie a écrit une introduction de 80 pages environ, pour replacer ce « libre de vita » dans son contexte historique.

Jean Roux, occitaniste très réputé, a transcrit ce manuscrit.

Bernard Lesfargues en a effectué la traduction de l'Occitan au Français.

Le livre est publié aux éditions Fédérop en 2002.

Nous avons puisé dans l'introduction de Yan Laborie ce qui suit et qui nous a paru intéressant pour notre voyage.

Comme rappelé ci-avant, trois dates : 1345, Lancastre ; 1377 Du Guesclin ; 1450 Jean de Bretagne.

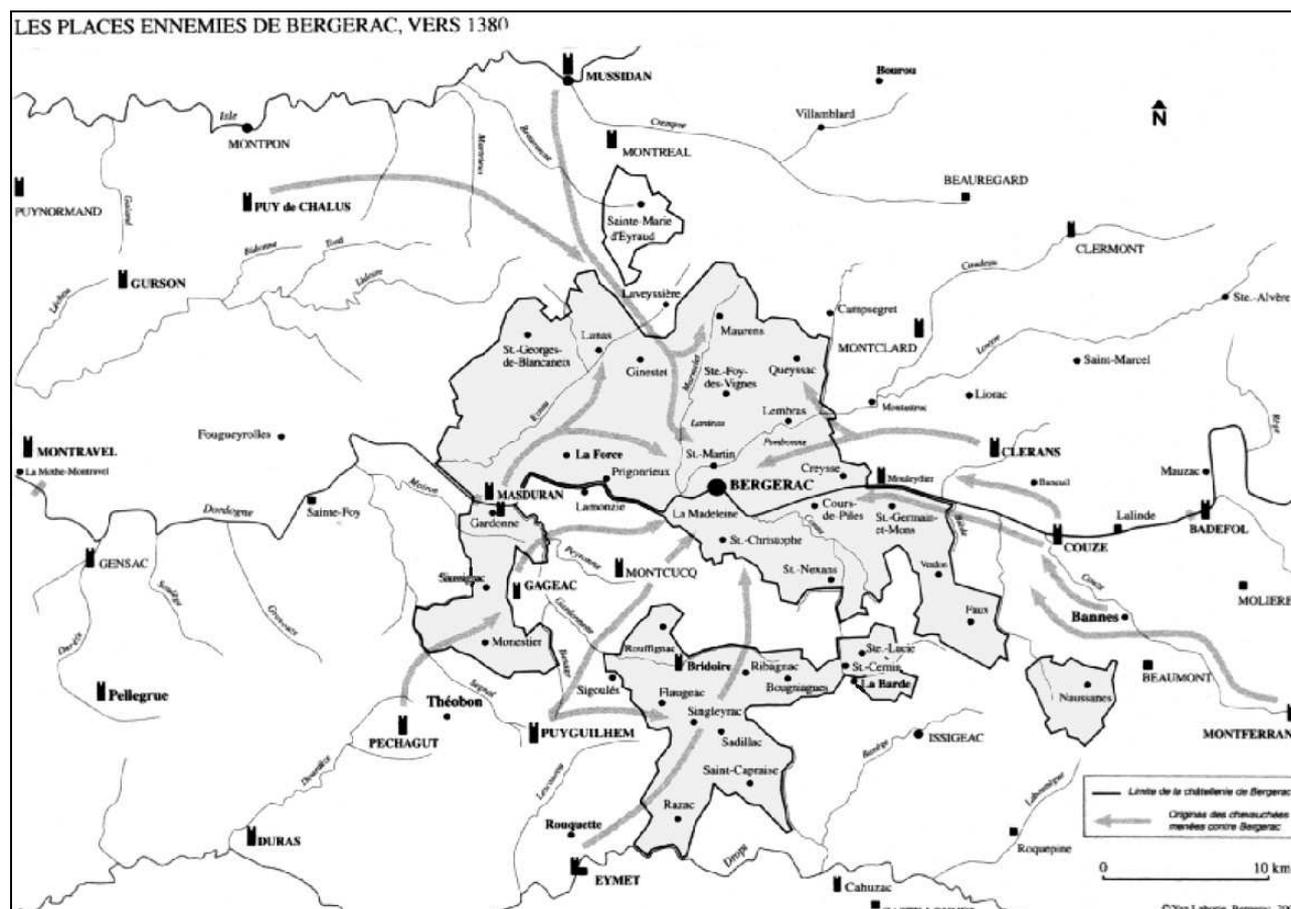
1379-1382 correspond aux suites de la reconquête par le roi de France (le duc d'Anjou et Du Guesclin en 1377). Une évidence apparaît à cette époque : ni la royauté anglaise, ni la royauté française ne sont capables de maintenir l'ordre durablement sur les territoires sous influence respective. Par contre, les armées royales sont capables de coups de force irrésistibles auxquels des villes comme Bergerac préfèrent céder que résister, pour sauver ce qui peut l'être. (Rappelons l'exemple de Limoges en 1370 et le massacre qu'y fit le Prince Noir)

En l'occurrence, il s'agit de la reconquête par le roi de France en 1377, auquel Bergerac jure fidélité, et essaie de s'y tenir.

facilement quelque richesse de Bergerac, n'hésitera pas à se faire Anglais pour pouvoir piller plus 'légalement'. C'est la loi du plus fort.

Rappelons qu'après la conquête de Bergerac, Du Guesclin est parti mettre le siège devant Bordeaux pour chasser définitivement le roi d'Angleterre de la terre de France. Mais entre temps, Charles V a posé son dévolu sur la Bretagne et tenté de lui enlever son indépendance. Une erreur diplomatique qui prolongera la guerre de près de 80 ans. En effet, les troupes de Du Guesclin étaient en grande partie bretonnes. Révoltées par la main mise du roi sur la Bretagne, elles sont reparties immédiatement vers celle-ci, laissant peu de monde devant Bordeaux dont Du Guesclin abandonna le siège immédiatement aussi.

Mais Bergerac avait juré fidélité au roi de France et va tenter de s'y maintenir. Il est évident que le roi de France ne défendra guère ses sujets, le peut-il d'ailleurs ?

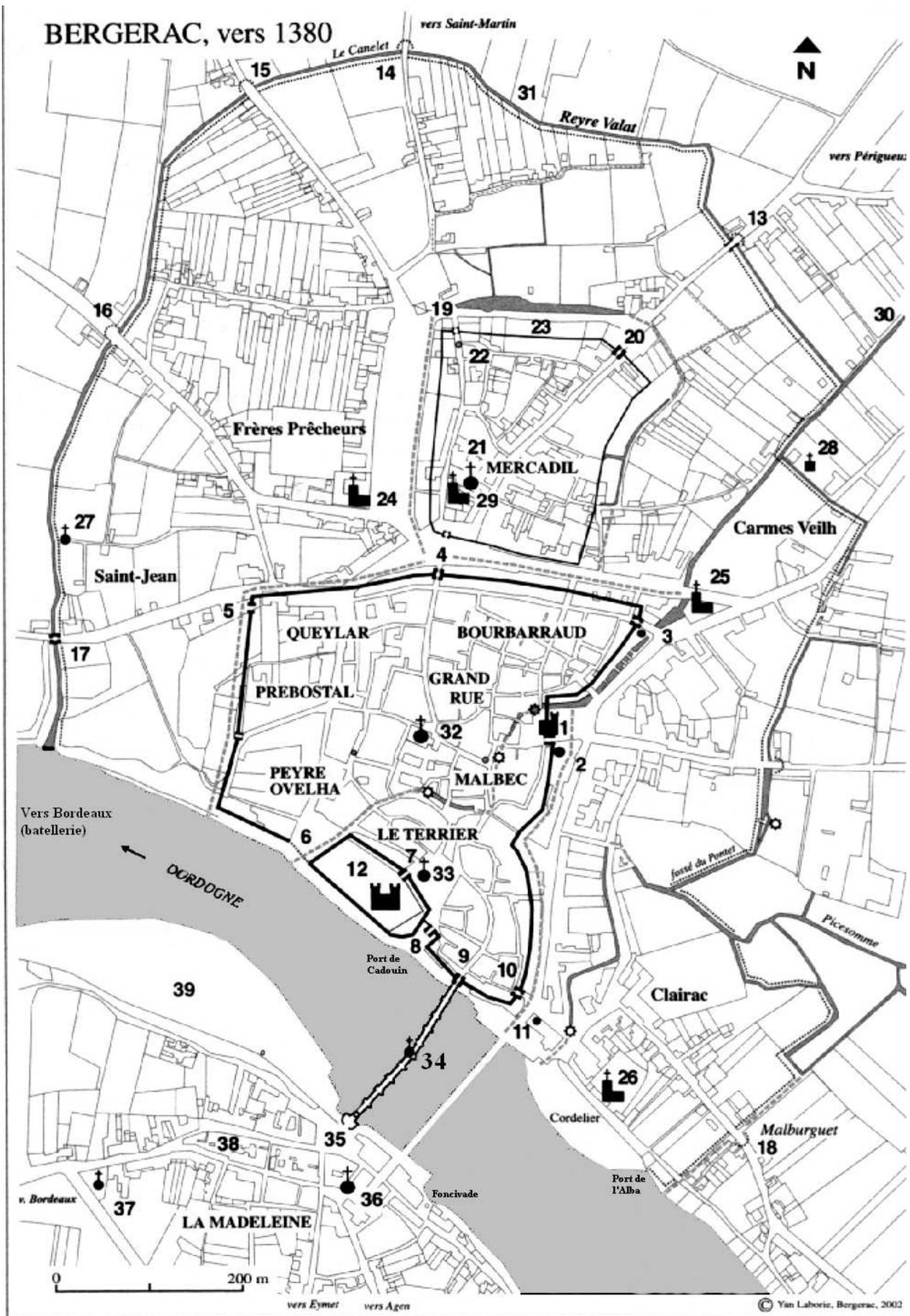


Avec la bataille d'Azincourt (1415) et la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons, l'Aquitaine, et tout l'Ouest de la France repassent sous l'obédience anglaise. Ce n'est qu'avec Charles VII et Jean de Bretagne, vicomte de Limoges et comte de Périgord (Chroniques n°24) que Bergerac sera délivré définitivement.

Bergerac passera... ou restera, plus tard dans le camp de Jeanne d'Albret et de son fils Henri, le futur Henri IV, successeur de Jean de Bretagne, mais en se faisant la place-forte protestante du Périgord.

Louis XIII et Richelieu ne manqueront pas de lui réimposer le catholicisme et de lui faire jurer fidélité au roi. Ils démantèleront définitivement ses remparts.

Bergerac, après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, perdra la plus grande partie de ses richesses (de nombreux protestants partiront en exil et ne reviendront jamais) et ne retrouvera jamais vraiment sa puissance d'autrefois.



Légende de la carte :

Enceinte

1 - Porte Malbec et ostal du Consulat

- 2 - Tour Malbec
- 3 - Porte et tour de Borcbarrau
- 4 - Porte Lougadoire
- 5 - Porte du Prébostal
- 6 - Port de Pardite et Pal de la Merssaria
- 7 - Porte du Mât (entrée du château)
- 8 - Port de Cadouin
- 9 - Porte du Pont de Dordogne
- 10 - Porte Clairac
- 11 - Tour Clairac
- 12 Château du roi

Arrière-fossé (31)

- 13 - Pas de Guimpoulas
- 14 - Pas de Bargironnette
- 15 - Pas de Glairac
- 16 - Pas du Bordier
- 17 - Portal Saint-Jean
- 18 - Portal de Malborguet
- 30 - Canal de dérivation des eaux du Caudeau (depuis Pombonne)

Mercadil

- 19 - Porte (vers l'église et le cimetière paroissial de St Martin)
- 20 - Porte des Pélégis
- 22 - Puits public
- 23 - Officine des potiers du Mercadil

Couvents des Ordres mendiants

- 24 - Couvent des Frères Prêcheurs
- 25 - Couvent des Carmes
- 26 - Couvent des Cordeliers

Églises, chapelles, hôpital (rive droite)

- 21 - Église Sainte-Catherine (chef-lieu de la paroisse de Bergerac)
- 29 - Prieuré bénédictin
- 27 - Chapelle Saint-Jean
- 28 - Hôpital du Saint-Esprit
- 32 - Église Saint-Jacques
- 33 - Église Sainte-Marie-du-Château

Faubourg de la Madeleine (rive gauche)

- 34 - Chapelle Notre-Dame-du-Pont (sur la pile Ste.-Catherine)
- 35 - Barbacane du Pont de Dordogne
- 36 - Église Sainte-Madeleine
- 37 - Chapelle et cimetière Saint-Michel
- 38 - Hôpital Saint-Antoine
- 39 - Port des Graviers.

Au 14^e siècle, l'organisation de la communauté des habitants de Bergerac comprenait un organe exécutif constitué d'un collège de huit consuls, cooptés pour la durée d'une année, et un organe délibérant, « *la jurade* », conseil de quarante membres nommés par les consuls et issus de chaque quartier de la ville. En de graves circonstances « *l'universitas* », terme désignant l'assemblée générale des habitants, pouvait être également convoquée pour entériner les décisions prises par les consuls devant l'assemblée des jurats. Étaient uniquement membres de « *l'universitas* » les habitants reçus sous serment « *borges de la vila* ». Cf. *Coutumes et Statuts de la ville de Bergerac*, traduit de latin en français par Etienne Trelhier, Bergerac, 1779. Ces statuts furent fixés lors d'une transaction passée à Paris, devant le roi Charles IV le Bel, entre Hélie Rudel II, époux de Marthe d'Albret, et les syndics de la communauté des habitants de Bergerac. Ils furent rétablis dans leur droit de s'organiser en commune, droit qu'ils avaient obtenu pour la première fois en 1254. Cf. *Rôles Gascons*, éd. Bemont (Ch.), supplément au tome 1^{er}, 1254-1255, 1896 N° 4378, p. 12, *Pro Communiante Brigeraci*, 16 janvier 1255. Originellement, un maire présidait les représentants de la commune - composés en nombre égal de chevaliers du château et de bourgeois du bourg (prud'hommes) - et non d'un collège de consuls, comme ce fut le cas après 1322.

Séance du jeudi 3 juillet 2014

« LA PLACE DU MÉMORIALISTE BRANTÔME DANS L'HISTOIRE ET LA LITTÉRATURE DE SON TEMPS. »

Par Anne-Marie Cocula

En cette année de commémoration du quatrième centenaire de la mort de Brantôme, le moment est sans doute venu de mesurer son rôle dans l'histoire mouvementée des guerres de religion. A bien des égards, ce rôle s'intègre dans une existence de cadet à la mode périgourdine, mais aussi dans une fidélité inconditionnelle à la reine Catherine de Médicis et à sa politique religieuse de concorde civile qui se prolonge contre vents et marées jusqu'à sa mort en 1589, enfin, le rôle de Brantôme, en littérature, se situe dans une période d'éclosion des Mémoires de grands témoins profondément attachés au récit des événements qu'ils ont vécus. Sa profonde originalité tient à son talent de conteur et à son observation pionnière des us et coutumes d'une Cour de France au crépuscule de la Renaissance.

Anne-Marie Cocula.

Séance du jeudi 4 septembre 2014

« LA VIE QUOTIDIENNE AU MOYEN ÂGE »

par Sonia Breux-Pouxviel

Travail publié dans les présentes Chroniques Nontronnaises.

Séance du jeudi 2 octobre 2014

« LES CARRIÈRES DE MEULES DE SAINT-CRÉPIN-DE-RICHEMONT »

Par Maurice Cestac

Travail publié dans les présentes Chroniques Nontronnaises.

Sortie du samedi 11 octobre 2014

La matinée fut un peu brumeuse, mais l'après-midi ensoleillée. Le temps était donc à peu près de la partie.

Nous n'étions malheureusement que vingt à partager l'enthousiasme de la journée, c'est peu.

La visite du circuit des meulières de Saint-Crépin fut très réussie. Il faut remercier amplement monsieur Cestac, qui s'est beaucoup investi dans cet événement touristique. Il connaît son circuit sur le bout du doigt et sait faire partager son enthousiasme. Un complément indispensable à sa conférence déjà de haut niveau. Le parcours n'est ni difficile, ni très long. Si l'on veut visiter correctement, il faut aller lentement et bien lire tous les panneaux explicatifs. Nous avons la chance d'une lecture commentée par le créateur du lieu, ou du moins un de ses principaux acteurs.

Merci monsieur Cestac.

Nous ne saurions trop encourager ceux qui ne connaissent pas encore le circuit des meulières à franchir le peu de kilomètre qui le sépare de Nontron. Parlez-en autour de vous et faites partager ce nouveau pôle touristique du Nord-Périgord.

Le repas à l'hôtel Beauséjour de Monsec fut de l'avis de tous, et du mien, succulent et copieux. Une bonne adresse à retenir. Une très bonne ambiance nous a mis en forme après la récupération des quelques calories perdues dans les bois des Brageaud.

L'après-midi a magnifiquement commencé à Richemont où Geneviève et Jean-François de Traversay nous ont chaleureusement reçus dans leur magnifique demeure. Nous étions chez eux et ils nous ont, sans retenue et en toute générosité, fait partager l'intimité des lieux. Nous étions vraiment tout proches de Brantôme et touchions sa vie du bout du doigt. Ce complément à la conférence d'Anne-Marie Cocula du mois de Juillet était concret et intime.

Merci Madame et Monsieur de Traversay.

La visite du château de Richemont n'a lieu qu'en Juillet et Août. N'oubliez pas ce riche trésor si près de chez nous.

Nous sommes allés vers le terme de la journée devant la petite église de Boulouneix, admirablement restaurée par la commune de La Gonterie-Boulouneix. Une petite église du 12^e siècle avec coupole sous le transept. Deux peintures y ont été magnifiquement restituées dans l'abside. La façade ouest où s'ouvre le portail est de style charentais avec ses deux arches aveugles encadrant le portail, les trois arcatures étant surmontées par une sorte de galerie aux colonnettes et frises sculptées. Une découverte pour certains. Beaucoup ne l'avaient pas vue restaurée.

Enfin nous nous sommes séparés devant les ruines imposantes de Belaygue, ce prieuré dépendant de l'abbaye de Ligeux avec son magnifique portail et son clocher mur encore debout.

Cette église en ruines fut vendue en 1809 pour les matériaux ! Toutefois il en reste encore un peu quelque chose d'intéressant, tandis que pour notre grande église de Nontron, dont les matériaux furent vendus à peu près au même moment, ne nous laisse que son souvenir.

Le petit village de Belaygue avec ses ruines encore intéressantes et toujours sa « bonne fontaine » est très agréable à parcourir et bien protégé. Les trois églises de La Gonterie, Boulouneix et Belaygue correspondaient à trois paroisses qui furent réunies en une seule commune, celle de La Gonterie-Boulouneix. Des arrangements furent trouvés pour concilier les susceptibilités : la messe fut dite à La Gonterie, mais les paroissiens furent enterrés à Boulouneix ou à Belaygue.

Une cerise sur le gâteau pour terminer notre voyage d'octobre que beaucoup d'entre-vous ont manqué.

Nous espérons que notre enthousiasme incitera nos adhérents à visiter et faire visiter ces sites intéressants.

L'ambiance fut cordiale et semble-t-il satisfaisante !

A une autre de nos sorties sans doute.



Saint-Crépin : Les traces gallo-romaines. En ce temps-là, les meules volaient...



Saintè-Crépin : Des explications très serrées devant une grosse meule un peu plus haut dans la pente.



Richemont : Un groupe avec Geneviève de Traversay devant la tour défensive de la chapelle funéraire.

Séance du jeudi 6 novembre 2014

« LE CHEMIN DE FER DE NONTRON À THIVIERS »

Par François Reix.

Travail publié dans les présentes Chroniques Nontronnaises.

Séance du jeudi 4 décembre 2014

« UNE ENQUÊTE EN COURS SUR LES FONTAINES DE DÉVOTION »

Par Christian Magne.

Le culte des « bonnes fontaines » (ou « fontaines de dévotion ») et le culte des Saints sont extrêmement liés. On tente, par ces moyens, d'obtenir sinon la guérison, au moins le soulagement. Le Saint, la fontaine, le lieu, parfois les 3 à la fois sont vénérés. Dans l'Histoire, les Sources, domiciles de prédilection des divinités celtiques, n'ont été très souvent attribuées que secondairement à des Saints. Certaines ont des réputations particulières : à St Saud (Pérouse), la fontaine a pris le nom de la maladie qu'elle était sensée guérir (« font des engelures ») ; à Bourneix (St Saud toujours), la « fontaine de la goutte » est très réputée. La dévotion consiste, une fois la ou les fontaines repérée(s) par la « metteuse de part » - intermédiaire nécessaire à l'accomplissement du rituel – à faire « son devoir » (« son devei ») c'est-à-dire sa dévotion : prières, prise d'eau et dépôts d'ex-voto (habits, objets appartenant au malade, poils ou plumes pour les animaux, etc.) en constituent les éléments essentiels.

Le Périgord-Limousin est très riche en fontaines, sources, rochers, croix sensés guérir. Plus d'une centaine de sources ont été ainsi inventoriées sur le territoire du Parc naturel régional. Vestiges « vivants » d'actes « surnaturels », elles ne sont que les traces visibles des médecines traditionnelles oubliées du Périgord-Limousin.

Un travail universitaire ancien est actuellement enrichi d'une enquête réactualisée. L'objectif est double :

- retrouver certaines fontaines de dévotion plus ou moins oubliées (beaucoup disparaissent par méconnaissance de leurs propriétaires) et réaliser un inventaire le plus complet possible
- faire connaître et reconnaître ce patrimoine (dit « immatériel ») afin de développer des activités de découverte culturelles et touristiques.

Mais au delà du culte des fontaines, la conférence proposée au GRHIN de Nontron, aborde également l'ensemble des rituels thérapeutiques traditionnels utilisés il y a peu de temps encore en Périgord-Limousin-Angoumois. Guérisseurs, sorciers, pharmacopée paysanne, etc. tous les moyens étaient (sont) bons pour apporter du soulagement aux malades...



SOMMAIRES DES CHRONIQUES NONTRONNAISES.

NUMÉRO –1 (A Saint-Martin le Pin au XVIIIe siècle) – 1981

- Fiche technique - Quelques précisions sur la monnaie et les mesures - Saint-Martin sur la carte de Belleyme
- Chapitre 1 : Vivre et mourir à Saint-Martin au XVIIIe siècle
- Chapitre 2 : L'économie du village
- Chapitre 3 : Les cadres de la vie paroissiale
- Chapitre 4 : La société villageoise, la pyramide sociale
- Chapitre 5 : Solidarité et tension au village. *Guy Mandon*

NUMÉRO 0 (biographies et bibliographies) Ecrivains et Terre Natale

- Joseph Nadaud - François Chabaneau - Camille Chabaneau - Les Verneilh-Puyraseau
- Joseph de Verneilh-Puyraseau - Félix de Verneilh-Puyraseau - Jules de Verneilh-Puyraseau
- Alcide Dusolier - Antonin Debidour - Ribault de Laugardière et G. de Monneron
- Georges Rocal - Fernand Dupuy - Michèle Brunet - Madeleine Ducourtieux
- Paulette Ménager - Paul Thibaud - Félicie Brouillet - Pierre Barrière
- Claude Barrière - Léonard Pomeyrol.

NUMÉRO 1 – 1981

- Du haut du clocher de Nontron : *Robert Bouet*
- Monnaies dans la région de Nontron sous Richard Cœur de Lion (1169-1199) : *Gérard Chaperon*
- Forge-Neuve et Montalembert : *Jean Maudet*
- La Nontronite : *Suzanne Battut*
- La montée à Paris d'un jeune Nontronnais, Antonin Debidour : *François Debidour*
- Les gisants de Javerlhac : *Marcel Belly*
- Registres paroissiaux de Teyjat (1754-1792) : *Robert Bouet*

NUMÉRO 2 – 1981

- Les Moulins du Bandiat : Travail collectif
- Au temps du subdélégué Duboffrand : *Robert Bouet*
- Le château de Piégut : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Notes sur la Cure de Nontron et ses curés du XVIe au XVIIIe siècle : *Robert Bouet*
- Les Bernardières : *Jean Perrard*
- Poésies intimes de Camille Chabaneau : *Hélène Clavaud*
- Autour d'une prescription médicale à Javerlhac en 1680 : *Odette Plazer*

NUMÉRO 3 – 1982

- Les métiers de Nontron : *Madeleine Thibaud*
- Les châteaux de Nontron : *Suzanne Battut*
- Les Carnot : *Paulette Bourdiol*
- La poste à Nontron : *Gérard Chaperon*
- L'église de Nontron pendant la Révolution française : *Robert Bouet*

NUMÉRO 4 – 1983

- La vie municipale à Javerlhac de 1837 à 1891 : *Marthe Bontemps et Charlotte Martial*
- Quelques coutumes dévotieuses et pratiques superstitieuses dans le Nontronnais : *Odette Plazer*
- La direction de l'Hôpital de Nontron de 1802 à 1952 : *Robert Bouet*
- Nontron et le pouvoir politique de 1789 à 1815 : *Irène Massey*
- Routes et chemins en Nontronnais : *Madeleine Thibaud*

NUMÉRO 5 – 1984

- Les guérisseurs, leurs remèdes, les Saints guérisseurs : *Joseph Doucet*
- Petite étude historique sur la ligne du chemin de fer du Quéroy à Nontron : *François Reix*
- Les chemins de fer en Nontronnais, les projets non réalisés, Nontron-Périgieux et Nontron Chabannais : *François Reix*
- La carrière administrative de Jean-Baptiste-Joseph Verneilh Puyraseau (1756-1839) : *Roland Drago*
- La Renaudie : *Docteur Georges Durieux*
- Disparition des ruines du château-fort de Nontron : *Suzanne Battut*
- La caisse d'épargne de Nontron : *Denise Lafarge*

NUMÉRO 6 – 1985

- Connaissance d'Henri Delage : *Jean Delage*
- Piégut : ses marchés, son tramway : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Sur les traces de Burgou : *Paul Thibaud*

- Les dix dernières années de Du Guesclin : *Jean Perrard*
- Règlement de police municipale de Nontron du 20 décembre 1850 au 30 novembre 1889 : *Hélène Clavaud*
- Un lustre de Notre-Dame de Nontron : *Suzanne Battut*
- La vie rurale en Périgord Vert dans la première moitié du XXe siècle : *Fernand Dupuis*

NUMÉRO 7 – 1986

- Historique du GRHIN. Sa centième : *Hélène Clavaud*
- Délibération du Conseil Municipal de la commune d'Etouars (sollicite érection en succursale) : *Louis Le Cam*
- Hôpital de Nontron. Legs et aliénations : *Hélène Clavaud*
- Saint-Pardoux-La-Rivière des origines à 1300 : *René Agard-Lafond*
- Des fontaines miraculeuses – Les bonnes fontaines : *Joseph Doucet*
- L'Hôtel de ville de Nontron : *Irène Massevy*
- En Nontronnais au temps des Etats-Généraux (1788-1789) : *Robert Bouet*

NUMÉRO 8 – 1987

- La Baronnie de Nontron dans la mouvance de Bretagne (1275-1464) : *Suzanne Battut*
- Deux parlementaires nontronnais, Thomas et Alcide Dusolier : *Henri Laforest*
- Richard Cœur de Lion en Limousin : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Procès à cadavre du curé de Nontron, Jean-Baptiste Turçat, en 1759 : *Robert Bouet*

NUMÉRO 9 – 1987

- L'affaire de Vaucocour ou le soulèvement d'Abjat en 1640 : *Robert Fayemendy*
- La fabrication de canons de marine dans les forges du Nontronnais : *Pierre Blanc*
- « Le pain noir » Nontron, 7 avril 1817 : *Irène Massevy*
- Léonard Pomeyrol, directeur d'école et écrivain occitan : *Marcel Belly*

NUMÉRO 10 – SPÉCIAL BICENTENAIRE – 1989

- Le district de Nontron : 1789 – 1790 – 1791 – 1792 : *Robert Fayemendy*
- Sacrilège à Teyjat : *Marcel Belly*
- Deux curés en révolution : *Robert Bouet*
- État civil de la commune de Nontron, décennie 1793-1802 : *Louis Le Cam*
- Tribulations du curé Dubut de Front-sur-Dronne pendant la Révolution : *Docteur Georges Durieux*
- Les fêtes révolutionnaires à Nontron : *Irène Massevy*
- « Souvenir de 75 ans... » Verneilh Puyraseau : *Jean Bardoulat*

NUMÉRO 11 – 1990

- L'abbaye de Peyrouse : *Joseph Doucet*
- Premier collègue de Nontron : *Hélène Clavaud*
- Les vicissitudes du langage : *Paul Thibaud*
- La vie quotidienne à Nontron au début du XIXe siècle : *Irène Massevy*

NUMÉRO 12 – 1991

- Notes d'histoire sur la forge de Rudeau ou des Bernardières : *Madeleine Hériard*
- Histoire vécue d'une jeune fille sous la Terreur : *Jacqueline Carenso*
- Mémoires d'émigration d'un gentilhomme périgordin, Antoine Faurichon de la Bardonnie (1791-1797) : *Jacqueline Carenso*
- Extrait du rapport sur les gisements de plomb argentifère : *P. Termier*
- Les petits moulins de Saint-Estèphe : *Madeleine Thibaud*

NUMÉRO 13 – 1997

- Le conventionnel Jean Allafort et ses enfants : *Marthe Bontemps*
- Un aristocrate périgordin dans la Révolution française, le citoyen Chapelle-Jumilhac : *Pierre Ortega*
- Un Périgordin de Nontron : Le comte de Saint-Aulaire, *François Debidour*
- Un prêtre philanthrope, Pierre Védey : *Irène Massevy*
- L'agronomie forestière de Justin Amédée de la Garde : *Armand Affagard*
- Abbé Julien – Georges Rocal : *Paul Delavallade*

NUMÉRO 14 – 1998

- Le drame de Montcigoux : *Jean Bardoulat*
- Prisonniers de guerre et déserteurs pendant la Révolution : *Docteur Michel Duverger*
- L'octroi à Nontron au cours du XIXe siècle : *Odette Plazer*
- L'hospice de Nontron, les enfants trouvés : *Irène Massevy*

NUMÉRO 15 – 1999

- La Révolution de 1848 et la seconde République. Vie quotidienne et municipale à Nontron : *Louis Le Cam*
- Un rite politique oublié : la fête de l'Empereur en Nontronnais au second Empire : *Georges Marbeck*
- L'hospice de Nontron, les indigents : *Irène Masseur*
- Le crime du Bandiat : *Hervé Lapouge*

NUMÉRO 16 – 2000

- Pour un centenaire, le chanoine Lavergne, archiprêtre de Nontron : *Père Pommarède*
- Aux armes Citoyens de Javerlhac ! : *Odette Plazer*
- Thomas-Robert Bugeaud (1784-1849) « Ense et Aratro »-« Par l'épée et la charrue » : *Pierre Ortega*
- Lucien-Jacques Janet de Lasfond (1819-1893), Louvetier, Maire et pamphlétaire : *A. Ribadeau Dumas*
- L'état civil dans la société du Haut-Périgord et du Bas-Limousin aux XVIIIe et XIXe, *Robert Fayemendy*
- Cent ans de murs peints publicitaires en Nontronnais : *Alain Poinet*

NUMÉRO 17 – 2001

- La Cella de Badeix dans l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- La fuite de Louis XVI – Réactions en Dordogne : *François Reix*
- François Chabaneau, un savant périgordin oublié (1754-1842) : *Abbé Robert Bouet*
- L'hospice de Nontron reçoit les militaires (1802-1835) : *Irène Masseur*
- De la naissance de l'assurance à l'incendie du château de Nontron : *Alain Poinet*
- Javerlhac au temps de la séparation de l'Église et de L'État (1880-1910) : *Odette Plazer*

NUMÉRO 18 – 2002

- Le nom de Nontron dans la littérature : *Jean-Bernard Besse*
- Nos prieurés de l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Alcide Dusolier (1836-1918) : *Robert Fayemendy*
- Antonin Debidour (1847-1917) : *Jeanine Valade*
- Léon Sireyjol (1861-1942) : *Jean-Serge Eloi*
- En Périgord-Vert, quelques Maires des moins notables aux notables : *Daniel Lacombe*

NUMÉRO 19 – SPÉCIAL 25 ANS DU GRHIN – 2003

- Un pionnier de l'aviation, méconnu, le baron Charles de Verneilh-Puyraseau : *Jean Bardoulat*
- Alcide Dusolier, homme politique : *Robert Fayemendy*
- Un brin d'histoire et d'éducation civique à l'aube du 3^{ème} millénaire : *Pierre Guillout*
- Histoire du Lycée-Collège Alcide Dusolier de Nontron : *Louis Le Cam*
- Grandmont, un Ordre qui connut quelques désordres : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Apothicaires et leurs remèdes en Nontronnais : *Odette Plazer*
- Le monument aux morts de Saint-Pardoux. Aperçus de la Grande Guerre : *François Reix*

NUMÉRO 20 – 2004

- Réfractaires, émigrés et biens nationaux en Javerlhacois (1789-1794) : *Odette Plazer*
- Les guerres de Religion en Nord-Périgord : *Anne-Marie Cocula*
- Rochers de légende du chaos granitique de Piégut-Pluviers. Communes d'Augignac et de Saint-Estèphe : *Bernadette Dumas-Oklé*
- Grandmont dans la tourmente. Les chocs de la civilisation occidentale du 14^{ème} au 17^{ème} : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les Périgordins dans les Brigades Internationales. : *Jean-Jacques Gillot*
- Étude sur le chemin de fer en Dordogne : *Daniel Lacombe*
- Réfractaires, émigrés et biens nationaux (1789-1794) deuxième partie : *Odette Plazer*

NUMERO 21 – 2005

- La Chapelle (St) Robert et Forgeneuve pendant la Révolution ; les ateliers de salpêtre : *Odette Plazer*
- Aspects de la vie rurale en Nord Périgord, souvenirs d'un médecin de campagne de Thiviers : *Dr. Claude Hautefeuille*
- Saint-Angel et le domaine de La Pouyade ; *Marie-Thérèse Mousnier*
- Noblesse aujourd'hui, dans son contexte historique : *Henri Malga*
- L'héraldique ; explications des règles élémentaires de quelques blasons du Périgord : *Henri Malga*
- 1- Badeix et la Réforme du 17^e siècle. 2- Destruction de l'Ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMERO 21 Bis (supplément spécial Mme Battut) 2005

- Manuscrit sur les châteaux de Nontron et leurs seigneurs
- Pièces annexes
- Histoire d'un lustre de l'église de Nontron
- La Nontronite.

NUMÉRO 22 – 2006

- Histoires d'encriers : *Jean Bardoulat*
- Instruments de musique ancienne : *Michel Dollé*
- Les origines de la cavalerie française : *Henri Malga*
- Heurs et malheurs de la Royale. L'Hermione : *Dr Claude Varlet*
- Les relations entre la France et les Pays-Bas pendant les Temps Modernes : *Gérard Van Der Most*.

NUMÉRO 22 bis – 2006

- Guerres et insurrections de la misère : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMÉRO 23 – 2007

- Villebois-Mareuil, le La Fayette de l'Afrique du Sud : *Henri Malga*
- L'eau et les hommes : *Bernadette Dumas-Oklé*
- La lumière de Chartres dans les ténèbres périgordines : *Thierry Baritaud*
- Le général d'Empire Fournier-Sarlovèze, comte de Louis XVIII, 1775-1827 : *Henri Malga*
- Véritable et tragique histoire du château de LHERM : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Réception d'un hôte de marque au XVIIe siècle : *Jean-Marie Bouzy*

NUMÉRO 24 – 2008

- L'abbaye de Ligeux, pensionnat pour jeunes filles nées : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Albert de Calvimont, préfet et homme de lettres : *Philippe Lalanne de Jonquel*
- Jean de Bretagne, vicomte de Limoges : *Francis Gérard*

NUMÉRO 25 – 2009

- Armand-Emmanuel de Richelieu (1766-1822) : *Geneviève Moreau*
- Madame Grand, Madame de Talleyrand-Périgord, Princesse de Bénévent : *Jean-Marie Bouzy*
- George Sand (1804-1876) : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les débuts de la carte postale : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Aucors, histoire du château et de ses seigneurs (1100-2000) : *Claude-Henri Piraud*
- Hautefaye 1870 : *Georges Marbeck*
- Des pigeonniers seigneuriaux : *Francis Gérard*

NUMÉRO 26 – 2010

- Notre voyage à La Tour-Blanche : *Gabriel Duverneuil, Francis Gérard*
- La prison militaire de Nontron en 1944 : *Jean-Jacques Gillot*
- Lussas et Nontronneau : *Abbé Robert Bouet*
- Fontaines, ses prieurés, son château : *Michel Vergnaud*
- La Vicomté de Turenne : *Marie-Thérèse Mousnier, Gérard Francis, Henri Malga*
- La Guyenne : le tremplin politique d'Henri III de Navarre, le futur Henri IV : *Anne-Marie Cocula, Marie Pauthier*
- Le camp américain de la Forêt de La Braconne : *Colonel Jean Delahaye*

NUMÉRO 27 – 2011

- Notre voyage en Charente : *Francis Gérard*
- Les écrivains du Piégutais : *Jean Bardoulat*
- Le canton de Jumilhac-le-Grand : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Jean Guy Antoine Devard : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage vers les Bastides : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Nontron en cartes, plans, gravures... : *François Reix*
- L'Aquitaine : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMÉRO 28 – 2012

- Des dessins du baron de Verneilh-Puyraseau : *Francis Gérard*
- Michèle Brunet - de la place du Canton à Lecture pour tous : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage en Charente : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Le vin de Rossignol et des environs : *Michel Vergnaud*
- Teyjat - présence du passé : *Jean-Marc Warembourg*
- La Vierge dorée de l'église de Bussière-Badil : *Marie Pauthier*

NUMÉRO 28 bis - Tome 1 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; les publications dans le Bulletin de la SHAP : *F. Gérard*

NUMÉRO 28 bis - Tome 2 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; les autres publications : *F. Gérard*

NUMÉRO 28 bis - Tome 3 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; Florilège : *F. Gérard*

NUMÉRO 29 – 2013

- La route de la poste royale, la « diagonale d'Aquitaine ». *Gabriel Duverneuil*
- Bourdeilles XIVe siècle. Huit années de présence anglaise. *Bernard Angeli*
- Petit Patrimoine. Patrimoine oublié... *Marie Pauthier*
- Notre Voyage dans le Brantômois. *Jean-Pierre Rudeaux*

NUMÉRO 29 bis - 2013

- Naissance des associations à Nontron : *Dominique Poupeau*

NUMÉRO 30 - 2014

- A propos des fouilles archéologiques. *Gabriel Duverneuil - Francis Gérard*
- Le voyage touristique de Raymond Poincaré en Dordogne. *Jean-Pierre Rudeaux*
- La vie quotidienne au Moyen Âge. *Sonia Breux-Pouxviel*
- Les tailleries de meules de Saint-Crépin-de-Richemont. *Maurice Cestac*
- Construction du chemin de fer de Nontron à Thiviers. *François Reix*

NUMÉRO 30 bis - 2014

- Un siècle au service de l'herbe à Nicot : *Jean Bardoulat*

NUMÉROS SPÉCIAUX 1, 2, 3, 4, 5, 6 : chanoine Brugière

- **1** : Le canton de Nontron ;
- **2** : Le canton de Mareuil ;
- **3** : Le canton de Bussière-Badil ;
- **4** : Le canton de Verteillac ;
- **5** : Le canton de Champagnac.
- **6** : Le canton de Saint-Pardoux-la-Rivière

NUMÉRO 31 - 2015

- Destins de femmes en Périgord Vert : *Francis Gérard*
- Les mottes castrales : *Jacques Jarry, Francis Gérard*
- Les quatre dynasties des seigneurs de Varaignes : *Jean-Marc Warembourg*
- L'histoire de l'orgue de Marin Carouge : *Henri Aristizabal*
- Jean Lapeyre Mensignac : *Collectif*

NUMÉRO 31 bis - 2015

- L'Ancienne industrie du fer en Nontronnais (XVIIe et XVIIIe siècles.) : *Madame Clavaud*
- Forge-Neuve et Montalembert : *Jean Maudet*
- Notes d'histoire sur la forge de Rudeau ou des Bernardières : *Madeleine Hériard*
- La fabrication des canons de Marine dans les forges du Nontronnais. *Pierre Blanc*
- Blanchard de Sainte-Catherine, maître de forge à la Chapelle-Saint-Robert. *Jean Maudet*

NUMÉRO 31 ter - 2016

- Les Associations à Nontron de 1900 à la 2^{ème} guerre mondiale : *Dominique Poupeau*

NUMÉRO 32 - 2016

- L'architecte Catoire, ses mystères, son œuvre. *Nelly Buisson*
- La poste en Nontronnais des origines à 1900, à travers les marques postales. *Josette Chaperon-Gay*
- Le Moyen Âge à table. *Sonia Breux-Pouxviel*
- Histoire du « Claud » à Saint-Martial-de-Valette (1581-2016). *Marie-José Baglione*
- L'agriculture en Dordogne pendant la première guerre mondiale. *Jean-Pierre Rudeaux*

NUMÉRO 32 bis - 2017

- Hommage à Louis Le Cam.

NUMÉRO 33 - 2017

- Histoire du soldat Laugerie, parcours militaire d'un enfant du Nontronnais. *Josette Chaperon-Gay*
- Le cinéaste Louis Delluc (1890-1924) - Homme de lettres oublié. *Gilles Delluc*

- Deux crimes en Nontronnais (1812-1826). La justice en ce temps-là. *François Reix*
- Le costume au Moyen Âge. *Sonia Breux-Pouxviel*
- Les églises à coupoles. *Serge Laruë de Charlus*

Commande d'anciennes Chroniques : Commande des numéros :

N ^{os} -1 à 16	10 €	X	=	€
N ^{os} 17 à 34	15 €	X	=	€
N ^{os} spéciaux, Brugière	20 €	X	=	€
N ^{os} bis	15 €	X	=	€
N ^{os} 28 bis t1 t2 t3	25 €	X	=	€
N ^{os} 29 bis et 31 ter	10 €	X	=	€
N ^o 30 bis	6 €	X	=	€
Frais postaux pour envoi des Chroniques (5 €)				= €
				<hr/>
Total :				€

Date :

Signature :

Chèque de règlement à l'ordre du GRHIN

Commande à envoyer à GÉRARD Francis
Bernardières
24340 CHAMPEAUX
frgerard24@orange.fr

NB : les Chroniques ordinaires (n° -1 à 34) sont disponibles en mode PDF.

- gratuitement pour les membres du GRHIN

- au prix de 5 € l'exemplaire pour les non adhérents.

Les demander à l'adresse ci-dessus.

Bulletin d'adhésion au GRHIN

Mme, M., Mlle, M. et Mme

prénom :

Adresse :

Désirez-vous

Recevoir le CR mensuel par Mail ; adresse Mail :

Recevoir le CR mensuel par courrier papier à votre adresse.

Cotisation simple : (35 €)

Cotisation en couple : (40 €)

Coupon à accompagner d'un chèque libellé à l'ordre du GRHIN , à l'adresse suivante :

Dominique Poupeau
Le Puy de Fleury
24300 NONTRON

1 - ne donnant droit qu'à un seul exemplaire des Chroniques de l'année.